

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l' Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D' ETUDE

*Etude des publics des bibliothèques des petites communes du Rhône
(Réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt)
Composition, pratiques, représentations, satisfaction*

Corinne LEBLOND

sous la direction de Martine POULAIN

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l' Information et des bibliothèques
Bulletin des Bibliothèques de France

1995

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l' Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D' ETUDE

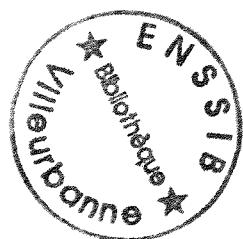
*Etude des publics des bibliothèques des petites communes du Rhône
(Réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt)
Composition, pratiques, représentations, satisfaction*

Corinne LEBLOND

sous la direction de Martine POULAIN

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l' Information et des bibliothèques
Bulletin des Bibliothèques de France

1995
DCB
15



1995

Stage réalisé à la Bibliothèque Départementale du Rhône de juillet à octobre 1995
sous la responsabilité de Charles Micol (Directeur de la BDP)

Résumé

Cette étude propose une analyse de la composition des publics des bibliothèques locales constituant le réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt, de leurs pratiques déclarées, de leurs représentations et aspirations, de leurs relations avec l'encadrement bénévole et de leur satisfaction à l'égard du service rendu. Le tout étant mis en perspective avec l'évolution historique et l'organisation actuelle de ce réseau de bibliothèques locales.

Descripteurs V. M. RAMEAU

Bibliothèques Départementales de Prêt**France**Rhône
Bibliothèques publiques**Utilisation**France**Rhône
Bibliothèques et lecteurs**20e s.**France

Abstract

This research quotes a structural analysis of the public of local libraries which compose the Departmental Lending Library's network, of the users' practical experiences, of their representations and expectations, of their relationship with selfwilled librarians, of their satisfaction concerning the service. This analysis is considered from a historical and institutionnal viewpoint concerning this network of local libraries.

Keywords

Departmental Lending Libraries**France**Rhône
Public Libraries**Use**France**Rhône
Libraries and readers**20th century**France

SOMMAIRE

Introduction	p.2
I) Problématique et méthodologie	p.9
A) Le thème de l'étude	p.9
B) Définitions des notions fondamentales intervenant dans l'analyse	p.15
C) Méthodologie	p.21
1) Outils et fondements de l'enquête	p.21
2) Elaboration du questionnaire	p.24
3) Constitution de l'échantillon	p.27
II) Historique et structure du réseau de la BDP Rhône	p.32
A) Evolution historique de la desserte et du réseau de la BDP	p.32
B) Structure actuelle du réseau	p.43
C) Analyse des missions de la BDP à l'égard des bibliothèques desservies	p.47
D) Les rapports entre la BDP et l'Ecole	p.54

III) Les usagers des bibliothèques du réseau	p.61
A) Composition socio-démographique des usagers dans les différents secteurs	p.61
1) Le cas particulier du département du Rhône	p.61
2) Spécificités des publics des bibliothèques locales	p.64
B) Les usagers face à la lecture	p.77
1) L'achat de livres	p.77
2) Articulation emprunt-achat	p.80
C) Analyse des genres privilégiés dans les emprunts	
1) Des adultes	p.83
2) Des enfants	p.88
D) Les genres musicaux les plus empruntés	p.90
IV) Usagers et pratiques dans la bibliothèque	p.96
A) Relations avec les bibliothécaires bénévoles	p.96
1) Situation des bénévoles	p.96
2) Paroles de bénévoles	p.100
3) Relations usagers-bénévoles	p.103
- Médiatisation de la bibliothèque	p.104

- Critères d'accessibilité :

*** satisfaction à l'égard des horaires p.106**

*** satisfaction à l'égard des locaux p.107**

*** satisfaction à l'égard de l'accueil p.107**

B) Modalités de fréquentation des bibliothèques p.116

1) Ancienneté de l'inscription p.116

2) Rythme de la fréquentation p.118

3) Circonstances de la fréquentation p.120

4) Durée des visites p.123

5) But de la fréquentation p.124

6) Représentations à l'égard des bibliothèques p.127

7) Utilisation des services offerts p.130

8) L'amélioration souhaitée des services p.133

9) Diversification de l'offre documentaire p.137

10) Développement des animations p.141

Conclusion p.145

Bibliographie p.147

Je remercie très sincèrement

Mme Martine Poulain, directeur de mémoire,
pour le suivi attentif de cette étude
et ses précieux conseils.

Mr Charles Micol qui m'a accueillie en stage
et m'a fait découvrir le monde des BDP
ainsi que toute son équipe de la
Bibliothèque Départementale.
Leur disponibilité et leur soutien
m'ont beaucoup aidée dans cette recherche.

Les animateurs des bibliothèques locales
qui se sont investis avec intérêt et dynamisme
dans la réalisation de cette enquête
en faisant remplir les questionnaires
dans chacune de leurs communes.

Tous les usagers des bibliothèques concernées
par l'enquête qui, en acceptant de répondre
à un questionnaire qui a pu leur paraître long,
m'ont permis de mener à bien ce travail.

INTRODUCTION

Créée parmi les toutes premières en 1946, la BCP (Bibliothèque Centrale de Prêt) du Rhône, devenue BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) depuis 1992, s'est très tôt attachée au suivi et à l'évaluation de son action. On trouve trace en effet dès 1951 d'une réelle volonté d'analyse de l'activité à travers ses différentes formes (prêt direct, prêt par dépôt, prêt aux écoles...). Chaque année par la suite est rédigé un rapport annexe basé sur des statistiques de plus en plus abondantes et précises (systématiquement depuis 1984 pour ce qui concerne l'activité des bibliothèques desservies : cf. l'exemple de rapport d'activité demandé à chaque bibliothèque en annexe). Toutefois ces statistiques, pour pertinentes qu'elles soient, ne nous fournissent que des éléments quantitatifs et nous avons pu nous rendre compte en nous entretenant tant avec les professionnels de la BDP qu'avec de nombreux bénévoles animateurs de bibliothèques locales que le manque de renseignements concernant la satisfaction mais aussi les représentations et les attentes des usagers "en bout de ligne" était de plus en plus ressenti comme dommageable et frustrant.

De fait, chacun est convaincu qu'après la période d'expansion et de mutations importantes qu'ont traversé les BDP et leurs réseaux (création de nombreuses bibliothèques dans les communes de toute importance, informatisations...), c'est de la capacité de ces deux types d'institutions à s'adapter aux transformations, et notamment à celles provenant des demandes et des besoins de leurs publics, que dépendra leur avenir.

Ainsi, face à cette situation, les différents responsables éprouvent de manière de plus en plus impérieuse le besoin d'évaluer leur action afin de mieux gérer le développement et l'évolution des services rendus à leurs publics (à ce niveau il faut souligner également l'importance que revêt cette évaluation pour la justification des choix arrêtés auprès des autorités de tutelle : les instances du département pour la BDP mais aussi celles des communes pour les différentes bibliothèques locales). Pour cela, la BDP du Rhône a mis en place un système de rapports d'activité annuels devant être remplis par chaque bibliothèque desservie, la constitution d'outils d'évaluation et de mesure des services rendus et de leurs résultats apparaissant comme une préoccupation majeure.

Cependant, ces rapports d'activité élaborés pour obtenir les statistiques demandées chaque année par la DLL constituent un outil de contrôle administratif et s'avèrent donc être insuffisants pour une évaluation plus qualitative de l'activité locale. Or, les institutions de service public que sont les bibliothèques posent aujourd'hui comme préoccupation fondamentale l'évaluation de la qualité du service rendu et de l'impact réel de leur action. Le contrôle administratif des moyens et des résultats quantitatifs qui a cours aujourd'hui s'avère en effet insuffisant dans un contexte marqué par un véritable bouleversement institutionnel lié à la décentralisation et un accroissement des exigences des publics qui revendiquent l'intégration de leurs spécificités dans les bases sur lesquelles se fonde l'organisation du service.

Notre but sera en quelque sorte d'évaluer auprès des publics les résultats d'une politique de lecture au niveau du département du Rhône notamment à travers l'activité de l'institution qui la met en pratique à savoir la Bibliothèque Départementale de Prêt. Nous suivons pour cela le principe édicté par Paul Gibert¹ : "L'analyse de l'efficience est subordonnée à l'évaluation de l'efficacité car contrairement aux entreprises privées les organisations publiques n'ont pas une finalité première de rentabilité interne. Celle-ci ne doit pas être calculée par rapport à l'organisation elle-même mais par rapport aux services rendus au public". L'une des difficultés principales consiste ici en ce que les BDP n'ont pas la maîtrise du résultat de leur action sur l'utilisateur en bout de ligne dans la mesure où leur activité est relayée par les intermédiaires et auxiliaires indispensables que sont les bibliothèques desservies. Nous ne pourrions donc envisager l'efficacité de l'action de la BDP qu'en considérant les variables multiples issues de l'environnement, et parmi les toutes premières les goûts, les aspirations et les attentes des publics desservis.

C'est en effet en tout premier lieu la connaissance des publics touchés par les bibliothèques qui doit guider les prises de décision des responsables de la politique de lecture publique menée. L'analyse de la fréquentation, déjà mise en oeuvre à la BDP du Rhône, mérite de se voir prolongée par l'étude des pratiques, des attentes et de la satisfaction du ou plutôt des publics. De fait, seul ce type d'analyse qualitative peut permettre de gérer l'adaptation des modalités de fonctionnement des services culturels que sont les bibliothèques ou les médiathèques implantées dans les communes du Rhône de moins de 10 000 habitants aux besoins des publics qu'ils visent ou servent

¹) GIBERT Paul, Réflexions sur le management communal, Les cahiers du CFPC, mai 1987, n° 22, p.10-

(que ce soit au niveau des horaires, ou à celui des équipements, des fonds, etc...). Nous espérons ainsi éviter l'écueil qui consiste à ne considérer que le nombre d'usagers ou encore le volume de prêts annuels en laissant totalement à l'écart la fonction sociale structurante qu'ont de telles institutions culturelles ainsi que celui qui amène à confondre réalisation et résultats en privilégiant une politique de l'offre négligeant complètement les spécificités de la demande et ne prenant comme indicateur d'efficacité que la qualité des équipements fournis. Le but, à terme, étant de pouvoir envisager une diversification des services rendus ainsi que des "produits" proposés selon les "types de publics" concernés (leur niveau culturel ou social, leurs pratiques professionnelles...).

Afin de prendre un peu mieux connaissance des pratiques réelles et de la satisfaction des usagers nous aurions aimé pouvoir interroger directement des groupes représentatifs d'usagers de chacune des 145 bibliothèques ou médiathèques qui composent le réseau de la BDP du Rhône, mais l'énormité de la tâche face aux trois mois de stage dont nous disposons nous a forcé à y renoncer. Cela nous a donc conduit à adopter la solution de l'enquête : un questionnaire élaboré le plus scientifiquement possible a ainsi été envoyé dans un échantillon de 52 bibliothèques ou médiathèques afin que les "médiateurs" bénévoles ou professionnels puissent les faire remplir à un ensemble diversifié de leurs usagers, dans le but de "mettre à jour", derrière les idées préconçues que nous pouvons véhiculer et les discours officiels destinés à légitimer l'activité telle qu'elle est menée actuellement et les choix retenus, les réalités des publics des bibliothèques de ce réseau.

Afin de compléter ce que nous pouvons considérer comme une "enquête d'image" auprès des usagers en bout de ligne, nous avons envisagé une série d'entretiens avec les bénévoles des établissements retenus dans l'échantillon mais là encore le manque de temps et la période peu propice nous a contraint à limiter le nombre d'entretiens menés et à renoncer par là à un traitement purement scientifique de ceux-ci. Il est en effet indispensable de prendre réellement en compte la perception du service rendu de ce public direct de la BDP dans la mesure où elle entre systématiquement en interaction avec l'image que les usagers peuvent avoir des services proposés dans les différentes bibliothèques locales.

En ayant ainsi un aperçu de trois catégories d'acteurs qui interviennent dans le système socioculturel que représente le réseau de la BDP du Rhône, nous espérons en retirer une idée précise et mettre en exergue les lignes de force actuelles et celles qui

décideront (ou non?) de l'évolution à venir : quel peut être l'impact des différents types d'offres de lecture sur les différents publics ?

Nous mènerons donc une tentative d'évaluation de l'activité des bibliothèques locales comme une entreprise d'élucidation et de responsabilisation des différents acteurs qui entrent en jeu. Le but de cette enquête n'est pas de dresser un tableau d'honneur des bibliothèques mais d'essayer de cerner au mieux l'image qu'en ont les usagers, ce qu'ils en attendent et, partant de là, ce qui peut être organisé et géré au niveau de la BDP, grâce à ce nouvel outil de gestion et de pilotage, afin de généraliser au niveau du réseau un service toujours plus adapté à son époque et aux publics desservis.

Ce n'est que dans les années quatre-vingt qu'est apparue la pratique de l'évaluation dans les bibliothèques municipales françaises, même si l'on peut considérer qu'elle existait auparavant sous un autre nom : "L'évaluation est connue sous le nom de statistiques dans les années 1970²". En ce sens on perçoit l'évaluation comme une "version sophistiquée" des statistiques mais on peut également la définir comme "la mesure de l'écart entre des objectifs et des résultats".

Dans le cadre de la BDP du Rhône on peut expliquer la nécessité croissante d'évaluation par l'augmentation des bibliothèques locales (les années 80 ont vu se multiplier les constructions et les équipements de bibliothèque du réseau), ce qui rend de plus en plus indispensable la connaissance fiable de l'action de ces dernières afin de pouvoir continuer à maîtriser l'organisation de l'ensemble des services rendus. En outre, l'informatisation de la BDP (elle utilise le système de gestion intégrée OPSYS V 8-10 depuis 1990 ; la base de données permettant d'exploiter les bilans des bibliothèques a été mise en oeuvre en 1991 par la BDP sur Excel puis avec l'aide du Conseil Général avec le système Paradox sur ORACLE et son module de statistique) suivie de près par celles de bibliothèques locales de plus en plus nombreuses, a permis l'obtention de résultats de plus en plus complexes et précis. Enfin le contrôle budgétaire resserré des dépenses, tant au niveau départemental qu'au niveau communal, place toujours davantage les responsables dans une position de justification de leur utilisation des deniers publics. Enfin, il faut évoquer la mutation importante qui a eu lieu au début des années 80 en France, consistant en une banalisation des "valeurs de l'entreprise" jusque dans le secteur public. Jack Lang fut ainsi le premier ministre de la Culture à affirmer

²) texte d'annonce de la journée d'étude "L'évaluation des bibliothèques" organisé par la BPI le 17 janvier 1992

lors d'un Colloque à la Sorbonne : "La lecture est un levier de l'économie" ; cela correspond au moment historique où se sont noués réellement des relations serrées entre la Culture au sens officiel du terme et la "culture de masse" avec l'affirmation de la position prédominante de l'économie dans ce domaine.

On peut ainsi déterminer trois caractéristiques communes aux bibliothèques desservies : chacune constitue un service municipal (sous l'autorité des élus municipaux) et en tant qu'élément de l'administration municipale elle se doit de veiller à la satisfaction des usagers que sont les habitants de la commune ou extérieurs inscrits ; elle est un service culturel (dont les valeurs sont la qualité, la création et la démocratisation) ; enfin il s'agit d'un service public dont les principes sont l'égalité d'accès, la laïcité et la pérennité. N'oublions pas non plus un quatrième trait commun à toutes ces bibliothèques qui consiste en ce que chacune d'elles se trouve associée de fait à la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Une étude de Thomas Childers et Nancy Van House citée par Anne-Marie Bertrand dans son article sur les bibliothèques municipales dans Bibliothèques et évaluation sous la direction d'Anne Kupiec met en évidence le consensus que révèle les réponses recueillies auprès de "sept échantillons différents (directeurs de bibliothèques, personnel de bibliothèque en contact avec le public, décideurs, usagers, amis de la bibliothèque, personnalités locales, leaders de la communauté) interrogées sur la pertinence des critères destinés à mesurer l'efficacité d'une bibliothèque publique. Ainsi sur les dix critères considérés comme les plus pertinents, six sont communs à tous les groupes : l'adéquation des heures d'ouverture (classée en tête par des six des sept échantillons), l'importance des collections, la serviabilité du personnel, les services disponibles, l'adaptation des services à la communauté, la qualité des collections,..." (p.45-46) ("The Grail and Goodness : the effective public library", *Library Journal*, octobre 1989, pp. 44-49).

"Les champs qui sont objets d'évaluation ont évolué, en France comme à l'étranger, de l'observation des ressources, des moyens (inputs) à l'observation des produits, des services rendus (outputs), en même temps que la stratégie des bibliothèques se déplaçait progressivement, partiellement et sans l'explicitement d'une politique de l'offre à une politique de la demande". Nous nous inscrivons donc en un certain sens dans ce mouvement en tentant d'analyser la demande sous ses différents aspects au lieu de nous placer du point de vue de l'offre et nous avons élaboré le

questionnaire afin d'évaluer les six critères les plus pertinents dégagés par cette enquête et de nombreuses autres.

1) Analyse de l'offre de la bibliothèque, l'offre documentaire (les collections) : analyse quantitative et qualitative (diversité, taux de couverture avec la notion de "seuil minimum").

2) Analyse de l'accessibilité (locaux : implantation, aménagement ; fonctionnement : horaires, tarifs, règlement ; médiation avec les collections : accueil, classification, signalisation...)

3) La circulation des documents

4) Les services extra-muros : travail avec les partenaires dont un privilégié que constitue l'école (les relations entre bibliothèques et école méritant un développement particulier).

5) L'action culturelle qui est un champ d'observation mal arpenté (de fait, si les comptages sont possibles, ils ne révèlent pas les effets de cette action sur le public) : notre but sera de chercher à mesurer l'impact réel auprès du public et apprécier le rapport existant entre les efforts investis et les résultats obtenus (développement sur la politique d'animation et le prêt d'expositions au niveau de la BDP du Rhône).

6) Les publics : observation nécessaire pour compléter les statistiques, le public visé par les bibliothèques locales étant l'ensemble de la population de la commune, ce qui entre en conflit avec la démarche marketing qui consiste à segmenter les publics pour donner plus d'impact à l'action menée que l'on cible très nettement vers le public circonscrit. C'est ici qu'il sera important d'avoir l'opinion des bibliothécaires bénévoles qui animent les différentes bibliothèques afin de percevoir les objectifs qu'ils se fixent, les principes qui les sous-tendent et les publics qui paraissent spécifiquement visés afin de pouvoir ensuite évaluer les résultats de cette action et son impact sur l'opinion des usagers des établissements culturels :

A-t-elle une influence sur les modalités de lecture des usagers ? sur leurs pratiques culturelles ? sur la composition des publics qui fréquentent la bibliothèque ? sur le rayonnement de cette dernière dans la vie de la cité ? Quel est l'équilibre établi entre

l'autonomie des usagers qui s'est généralisée et le privilège d'accès qui semble toujours marquer ces établissements ?

Les publics spécifiques font-ils l'objet de diverses modalités de l'offre ? (problèmes abordés à de multiples reprises et à différents niveaux du public adolescent).

LE THEME DE L'ETUDE

Le but de cette étude est de discerner les objets de satisfaction ou d'insatisfaction des usagers des bibliothèques locales du réseau de la BDP du Rhône. Si l'on cherche en effet à définir les publics d'une BDP on est amené inéluctablement à envisager ces intermédiaires que sont les bibliothèques et les correspondants locaux. Notre but n'est pas de chercher à tout prix à prouver que les pratiques de lecture et les attentes à l'égard des bibliothèques sont concordantes avec l'idée que l'on s'en fait généralement, mais plutôt de chercher à cerner un peu mieux la réalité, la diversité et éventuellement l'originalité de ces dernières.

Pour cela nous essaierons d'aborder les conduites et les pratiques culturelles des usagers de manière dynamique à travers la confrontation de points de vue différents : ceux des usagers en bout de ligne et ceux des usagers directs du service qu'est la BDP, à savoir ses correspondants locaux (environ 350 bénévoles responsables sur 1500 au total). Le "jeu d'influences" qui s'établit entre ces différents acteurs (objectifs, attentes, besoins...) établit et bouleverse l'image et l'identité de la bibliothèque. Cette démarche compréhensive aura pour fin également de comprendre les conduites culturelles liées à la lecture publique de toutes les catégories de la population touchées par le réseau de la BDP.

L'analyse se focalisera essentiellement autour de la satisfaction de l'utilisateur à travers l'évaluation du niveau de service proposé ainsi que des images et des représentations que se sont forgées les usagers. De fait, si la lecture est une pratique culturelle privée par essence, elle représente également un acte social et, en ce sens, on peut tirer grand profit d'une analyse des actions menées par les institutions de lecture publique. Nous pourrions tenter de mieux comprendre les rapports qui existent entre le lieu que représente la bibliothèque du réseau et l'ensemble de son environnement social, en évaluant la qualité des rapports des usagers avec la bibliothèque qu'ils fréquentent.

Il sera ainsi possible d'élucider un peu mieux la diversité des pratiques lectorales et la place que peut occuper la bibliothèque dans l'accès à la lecture, mais aussi les pratiques que les usagers ont de la bibliothèque. L'intérêt étant également de découvrir comment la BDP et son réseau pourront intégrer la diversification toujours plus importante des besoins

de lecture et de documentation des citoyens des communes de moins de 10 000 habitants et à la multiplication des publics visés (adolescents, mal voyants...).

A travers la situation dans les différents cantons, nous verrons comment le "public rural" peut s'affirmer plus demandeur étant devenu plus familier des bibliothèques et par là-même moins intimidé, ses besoins documentaires et ses pratiques culturelles ayant augmenté. Ce sont sans doute les modalités variées de l'offre qui conduisent à la diversification des pratiques culturelles et attirent des publics diversifiés construisant de véritables stratégies individuelles ou personnalisées pour satisfaire la variété de leurs besoins et de leurs attentes.

Nous aborderons ainsi une étude des besoins documentaires en milieu rural pour voir à quel point elle fait apparaître certaines parentés avec ceux qui peuvent s'exprimer en milieu urbain et comment elle révèle des particularités centrées autour d'une caractéristique fondamentale : la difficulté de la diffusion. Nous nous interrogerons également sur la possibilité de dégager une spécificité des espaces ruraux ou la nécessité d'admettre qu'ils sont caractérisés par une grande diversité qui exclut toute vision unique pour en saisir la réalité. L'intérêt sera de découvrir comment les mutations sociologiques, démographiques, économiques touchant le milieu rural transforment les relations de ses habitants avec les institutions de lecture publique : deviennent-elles tout à fait identiques à celles que l'on observe en milieu urbain ou sont-elles toujours caractérisées par une certaine spécificité.

Mais les changements concernent également la desserte de ce territoire mixte (associant le rural et le périurbain¹), comme de l'ensemble du territoire que l'on saisit parfaitement à travers le changement de vocabulaire : on parle aujourd'hui d'offre de services beaucoup plus que de service administratif. Même si l'on ne va pas jusqu'à généraliser le vocable de "clients", on a de plus en plus tendance à suivre les principes qui guident l'action des BCP québécoises et désignés par l'expression "pyramide du succès" :

- Le "travail sur le local" pour avoir une meilleure connaissance des attentes des usagers (axe dans lequel se place l'étude entreprise).

¹) Voir la précision de ces deux concepts dans la partie consacrée aux "concepts dégagés".

- Le "travail sur le personnel" dont on peut rapprocher les efforts pour former les bénévoles au niveau de l'ensemble du réseau de la BDP.
- Le "travail sur les collections" (à travers la promotion du livre et les programmes d'animation qui ont pris un essor important ces dernières années).

L'évaluation qui se situe au centre de notre étude peut correspondre à la mesure des services rendus, à celle de l'efficacité du réseau, ou à celle de l'égalité ou de l'inégalité d'accès aux services sur l'ensemble du territoire. On peut d'ailleurs se demander comment on peut évaluer un service telle qu'une bibliothèque publique qui se donne pour mission de "faire tout pour tous". Pour mener cette évaluation le plus objectivement possible, elle devra porter sur neuf points : l'accès aux services, les temps de réponse et d'attente, la qualité des collections, la pertinence de l'information, la performance du personnel, la satisfaction des "clients", la pertinence des documents, le rapport coûts/bénéfices et les statistiques d'utilisation.

Toutefois certains de ces points ne pourront être abordés dans notre étude puisque nous nous baserons essentiellement sur l'opinion des usagers : or, ceux-ci ne peuvent pas par exemple évaluer le personnel, dans la mesure où ils sont en général satisfaits, alors que pas toujours bien servis. Ce point de vue nous semble pourtant être essentiel étant donné que dans l'évaluation d'une bibliothèque publique il paraît nécessaire de placer l'utilisateur au centre de la réflexion. L'évaluation portera donc ici principalement sur l'offre, l'usage et l'utilisateur.

Une autre question qui pourra se poser dans cette étude peut s'exprimer ainsi : comment offrir un service de qualité visant l'ensemble d'un territoire départemental tout en respectant l'autonomie des collectivités territoriales qui couvrent l'ensemble de ce territoire ? Quel doit être le rôle de la BDP dans la répartition des tâches entre ces dernières ?

Les mutations technologiques ainsi que l'augmentation et l'affinement de la demande amènent aujourd'hui à de nouvelles questions :

- Jusqu'où aller dans la définition d'un service public départemental/ communal de la culture?

- Quelles sont les priorités à respecter?

- Doit-on assurer la gratuité à ce service public?

Ce sont des questions trop larges pour pouvoir être traitées dans le cadre de cette étude mais qui ne sont pas sans retentissement sur sa thématique : c'est pourquoi nous présenterons ici quelques réflexions. La décentralisation en matière de lecture publique a affirmé une compétence entière de décision aux collectivités territoriales. Cette situation n'a pas posé de problèmes pour les villes moyennes (à partir de 15-20 000 habitants). En revanche, le transfert des BCP aux départements s'étant effectué à législation égale, on peut s'interroger sur la reconnaissance de leur rôle original : bibliothèque d'équilibre mais sans force tutélaire au sens juridique strict : c'est là sans doute la source des nombreuses questions et ambiguïtés sur le rôle précis des BDP, la portée et les limites de leur action.

Nous verrons enfin comment on peut analyser ce propos de Yannick Guin, adjoint au maire de Nantes, chargé de la culture en 1988 lors du colloque "La bibliothèque dans la cité" : "On peut tout dire de la bibliothèque, qu'elle est cathédrale et fédération, mais aussi qu'elle sépare (par la différente présence et les différents usages des diverses classes sociales). On peut dire qu'elle est lieu de communication, mais aussi d'incommunication. La bibliothèque n'est pas seulement un outil démocratique, c'est aussi un foyer révolutionnaire, un outil de subversion... Lieu de remise en cause des idées reçues, la bibliothèque est aussi un lieu de désagrégation sociale, d'approfondissement des questions...", c'est là que "le lecteur va être en contact avec le grand réseau des humains".

Nous chercherons donc à adopter une démarche compréhensive visant à appréhender les pratiques des usagers au sein des bibliothèques qu'ils fréquentent ainsi que les perceptions et leurs représentations à l'égard de ces institutions à partir de tous les points de vue possibles (évolution historique du réseau et de son organisation, données techniques et statistiques définissant l'activité actuelle de ce réseau, analyse sociologique de la composition des publics, de leurs rapports avec la lecture, avec les animateurs des bibliothèques).

C'est en effet à la conjonction de tous ces points de vue qu'on peut espérer saisir un peu mieux la réalité des usages dans les bibliothèques locales en en dégagant les fondements historiques, géodémographiques et sociaux et par l'analyse des points de vue des différents acteurs qui entrent en jeu (professionnels de la BDP, bibliothécaires bénévoles ou professionnels, usagers). Le jeu d'interactions entre ces différents acteurs ne permet pas en effet de négliger l'un de ces aspects si l'on veut rendre compte précisément de la complexité de l'objet de cette étude.

Voici les **hypothèses** sur lesquelles nous avons fondé l'orientation de notre étude :

- L'évolution historique du réseau de la BDP depuis sa création dès 1946 peut expliquer au moins en partie les caractéristiques observées aujourd'hui de la gestion des bibliothèques locales, de la composition de leur public et des modalités de leur utilisation.
- Les relations très tôt nouées avec l'Ecole influencent encore actuellement l'activité de ces bibliothèques locales et les pratiques de leurs usagers, orientées notamment par une certaine conception de la culture et de l'égalité des chances.
- Les motivations et la formation des responsables et des animateurs des bibliothèques influent fortement sur l'image que les usagers ont de celles-ci ainsi que sur leur degré d'adhésion et les pratiques qu'ils développent à leur égard.
- Avec les recompositions sociales profondes observées depuis 20 ans, on assiste à une homogénéisation des attentes et des pratiques de lecture dans tous les types de communes.
- Toutefois, le caractère rural ou périurbain des communes d'implantation peut influencer sur les pratiques et l'usage social de la bibliothèque, les différences jouant sur l'adéquation entre l'offre documentaire et la demande ainsi que sur l'importance de l'aspect de "convivialité".
- L'identité et le comportement des usagers des bibliothèques locales étudiées diffèrent sensiblement de ceux des Bibliothèques Municipales des moyennes ou grandes agglomérations.

- Les missions de la BDP à l'égard des bibliothèques de son réseau ne sont pas les mêmes selon le personnel recruté, la taille de la commune et de la bibliothèque, les crédits d'acquisition... (pour voir comment les actions de la BDP peuvent s'articuler avec l'activité des bibliothèques de son réseau et être modulées en fonction de ces différences).

Les notions centrales intervenant dans l'analyse

Nous nous baserons sur l'importance du concept de satisfaction de l'utilisateur comme mesure de performance de la bibliothèque fréquentée : on peut définir ce concept comme le degré auquel la bibliothèque réussit à remplir les conditions des demandes des usagers, mais cela peut être mesuré de différentes façons. Cela révèle la complexité de cette notion qui peut être perçue de manière très variée par chaque responsable et chaque utilisateur : elle est souvent adoptée comme telle en tant que critère d'évaluation mais sans qu'il y ait eu une volonté de précision de la définition. Nous adopterons dans cette étude une approche subjective, l'utilisateur représentant le centre de l'analyse : ce sont ses opinions sur le fonctionnement, l'efficacité et la convivialité de la bibliothèque qui seront la base de l'évaluation de la satisfaction.

Nous espérons ainsi mettre au clair la diversité des demandes des utilisateurs, de leurs propres critères d'évaluation de l'institution, des facteurs qui peuvent influencer sur leurs comportements futurs à son égard. On peut définir la satisfaction de l'utilisateur comme "un état d'esprit affectif ou cognitif que l'utilisateur acquiert par l'utilisation, et l'évaluation qui en découle des services d'une bibliothèque"¹ : on mesure directement le degré de satisfaction personnelle de l'utilisateur à l'égard des services rendus par la bibliothèque ("mesure directe") : on déduit la performance du degré de satisfaction exprimé. On peut aussi mesurer "l'estimation personnelle faite par l'utilisateur de ses expériences à la bibliothèque" ("mesure indirecte") : on déduit la satisfaction de l'estimation de la performance. On tentera donc d'évaluer le taux de satisfaction directement et indirectement par rapport à la pratique (accueil, consultation sur place, mission de conseil), par rapport à l'offre (multiplicité et variabilité), par rapport au lieu (accessibilité, convivialité, lieu d'animation).

Une autre grande notion est celle des "publics de la BDP" : il est en effet nécessaire de délaisser le singulier généralisateur au profit du pluriel différentiel pour cette notion. De fait, "le" public d'une BDP est fortement diversifié et ceci à plusieurs titres : selon la localisation géographique, la diversité d'âges, de statuts scolaires, de CSP, de besoins, d'usages et de compétences. Rappelons également la coexistence de deux strates de publics: les correspondants locaux qui constituent le public direct et les usagers en bout de ligne qui

¹) Georges D'Elia, Sandra Walsh, "Content, pas content ? La satisfaction de l'utilisateur soulèvera-t-elle les bibliothèques publiques ?", BBF, t.29, n.1, 1984, p.17

représentent les publics visés qui feront l'objet de cette étude. Ces publics ne peuvent se réduire à des comptages d'inscrits ou d'emprunts : il faut chercher à évaluer les besoins multiples, les pratiques qui peuvent se révéler différentes d'un individu à l'autre, les profils divers en fonction des modalités d'offre.

On tentera de définir ces publics par leurs pratiques (leur diversité, les obstacles rencontrés...), leur sociabilité (liée à la convivialité, la notion de citoyenneté...). Nous chercherons à découvrir si la profonde modification socioprofessionnelle qui a marqué le milieu rural, avec notamment l'arrivée massive de citadins et la mobilité croissante des ruraux a entraîné une transformation en profondeur des pratiques culturelles de ces publics qui se rapprocheraient donc de plus en plus des publics urbains.

Il est important à ce niveau de chercher à éclairer ce que nous plaçons derrière ces deux notions de rural et de périurbain, ces deux notions étant de plus en plus difficiles à distinguer pour ce qui concerne les petites villes. De fait, la conception du rural comme "milieu naturel" peuplé de paysans "en surnombre" et de la ville comme "milieu technique, ... lieu d'accumulation des hommes et des capitaux²⁾" qui prévalait dans les années cinquante n'est plus pertinente depuis longtemps. Comme le montre René Rizzardo dans son introduction à l'ouvrage Petites villes : quels choix de développement culturel réalisé par Jacques Perret trois constats essentiels marquent aujourd'hui la réflexion sur l'action culturelle des petites villes :

- Il est de plus en plus impossible d'assimiler petites villes et ruralité. D'une part, parce que ce n'est pas historiquement exact : nombre de petites villes, même en zone rurale, doivent leur développement (au 19^e et 20^e siècles) à une activité industrielle. D'autre part, parce que le rural profond ne concerne qu'environ 4% de la population nationale, tout le reste s'intégrant à des degrés divers dans les mutations en cours : métropolisation, internationalisation, mobilité.

- Les individus sont de moins en moins enfermés dans des zones dont ils dépendraient intégralement et de plus en plus en situation de mobilité, que ce soit pour l'emploi, la consommation, les loisirs... Ils se réfèrent donc de plus en plus à plusieurs espaces.

²⁾ Nicole Mathieu, "La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingt", *Economie rurale*, 197, mai-juin 1990, p.35_41

- Les petites villes sont de plus en plus à l'image de la société française puisque la répartition des différentes catégories de population est de plus en plus proche des moyennes nationales.

Les petites villes expriment de plus en plus un besoin d'identité dont la culture est un des vecteurs et un besoin d'attractivité pour leur développement.

Si nous avons développé ces différentes réflexions c'est qu'elles s'appliquent parfaitement au cas du département du Rhône où les petites villes partagent une dynamique identique qu'elles se situent dans la périphérie des grandes villes ou dans les zones plus éloignées et que l'on peut qualifier de rurales. Il convient en effet de s'arrêter un instant sur la signification de ce concept de "rural" qui est le plus souvent très étroitement associé à l'activité des BDP. Ce concept s'avère en effet très difficile à définir dans la mesure où il recouvre des réalités fort différentes, "espace en creux"³ défini négativement par "ce qui n'est pas la ville".

Dans les études concernant ce que l'on appelle encore le "milieu rural" on assiste ainsi à la fois à la constatation de l'uniformisation des compositions sociales et des modes de vie urbains et ruraux et à l'insistance sur la spécificité des différents types d'espaces : ainsi, l'éloignement plus ou moins important des services et des équipements induit des modes de vie et des relations au territoire spécifiques (existerait-il un effet spécifiquement "spatial" dans la différenciation des pratiques culturelles et plus particulièrement de celles liées à la lecture ? : "La distance physique aux équipements, par exemple, n'accentuerait-elle pas la difficulté sociale d'accès aux livres ? Et à vivre dans ces espaces, n'aurait-on pas une approche spécifique de la lecture ?"⁴).

S'il ne faut en aucun cas négliger cette spécificité des espaces, il importe également de souligner la recomposition sociale qui a marqué les communes "rurales" depuis trois décennies, leurs populations, de par leur activité professionnelle, étant chaque jour en relation avec le milieu urbain (dans la plupart d'entre elles les CSP les plus représentées

³) Ladefroux Raymonde, Petit Michel, Gardien Claude Michele, Lecteurs en campagne, Paris, Documentation française, 1993, p.12

⁴)Ladefroux Raymonde, Petit Michel, Gardien Claude Michele, Lecteurs en campagne, Paris, Documentation française, 1993, p.14

sont les ouvriers, les employés et les cadres moyens : en 1990, 74% des ruraux actifs sont des salariés⁵⁾ avec une proportion de femmes toujours en augmentation ("parmi elles, beaucoup d'épouses d'agriculteurs exercent une activité professionnelle non agricole, et souvent urbaine, exigeant parfois une qualification assez poussée⁶⁾". Les retraités représentent aussi une catégorie de population de plus en plus importante dans ces communes : 41% de la population rurale dont 30% de retraités "autres qu'agricoles" dont beaucoup ont été des urbains durant leur vie active⁷⁾.

Cette augmentation des contacts avec la ville s'est accompagnée d'une amélioration de la répartition sur le territoire de l'offre de lecture. De fait, après une stagnation relativement longue, on a pu observer dans les années quatre-vingt une augmentation importante de l'implantation de bibliothèques locales dans ces petites communes dans le Rhône comme des autres départements. Ce phénomène a été favorisé par les lois de décentralisation qui ont concouru à augmenter les crédits dont pouvaient bénéficier les Bibliothèques Départementales de Prêt et donc leur capacité de soutien à ces créations de bibliothèques dans tous les points du département.

Cela nous amène à envisager une autre notion centrale qu'il convient de chercher à mieux définir, à savoir la notion de "réseau" de la BDP. Celle-ci s'avère en effet sémantiquement complexe puisqu'elle recouvre des réalités fort différentes : on parle aujourd'hui de "réseaux" à de nombreux niveaux, réseaux informatiques (locaux ou à longue distance), réseaux de solidarité, réseaux de correspondants... Il est donc important de situer précisément le sens assigné à ce terme dans le cadre des BDP : on peut penser en effet que l'activité des BCP a été l'une des bases dans le monde des bibliothèques de l'élaboration de ce concept de réseau tant utilisé actuellement. En effet, le rôle de la BDP est essentiellement la mise en place d'un ensemble de bibliothèques-relais et bibliothèques municipales (réseau public) et d'autres point de desserte : mairies, écoles, foyers ruraux...(réseau particulier) : la Bibliothèque Départementale dessert 30 Bibliothèques Municipales employant du personnel professionnel et qui ont surtout besoin d'assistance

⁵⁾ Kayser Bernard, "Des campagnes vivantes", in *Naissance de nouvelles campagnes* B. Kayser (dir.), Paris, Datar/Ed. de l'Aube, 1993, p.12

⁶⁾ Ladefroux Raymonde, Petit Michel, Gardien Claude Michele, *Lecteurs en campagne*, Paris, Documentation française, 1993, p.20 : cf Jean-Paul Laborie, "Les petites villes, chance de l'espace rural" in *Naissance de nouvelles campagnes* B. Kayser (dir.), Paris, Datar/Ed. de l'Aube, 1993

⁷⁾ Bontron Jean-Claude, "La reprise démographique confirmée" in *Naissance de nouvelles campagnes* op. cit., fig. 5 p. 28

technique, d'aide à l'animation et de formation continue, 100 Bibliothèques-relais gérées par des bénévoles formés, les livres de la BDP permettant de rééquilibrer leur offre en particulier pour les documentaires et 121 Relais de lecture ne disposant souvent que des livres de la BDP.

Tout cela constitue au niveau départemental un réseau, selon l'acception même du dictionnaire Hachette par exemple : "ensemble de personnes, d'organismes, d'établissements, etc., qui concourent au même but, qui sont en relation pour agir ensemble". L'origine latine, *retiolum* "petit filet" exprime bien la métaphore du tissage que l'on peut appliquer à cette situation, le but étant d'établir une trame la plus serrée possible d'établissements de lecture publique dans chacun des cantons desservis.

En effet, la BDP n'accueille pas ses lecteurs dans ses propres locaux mais les touche par l'intermédiaire de chacune des petites bibliothèques locales et chacun des points de desserte : sa fonction consiste donc en la diffusion des documents multimédia dans l'ensemble des points de ce réseau, en l'animation de chacun d'eux et en la formation des correspondants locaux qui en assurent la gestion. Sa mission principale est l'élaboration à travers tout le département d'un réseau d'équipements tout d'abord, de bibliothécaires professionnels ou de bénévoles formés pour en assurer la gestion et l'animation, de moyens de fonctionnement pour ces différents établissements, de "volontés" au niveau municipal pour soutenir leur développement. Elle suit en cela l'une des quatre orientations principales du rapport Yvert : "La mise en oeuvre de la politique départementale de lecture publique, c'est à dire favoriser la constitution d'un réseau cohérent de bibliothèques en concourant à la réalisation d'études sur l'implantation et l'aménagement des bibliothèques du territoire".

Ainsi, "cette idée de réseau ... porte en elle à la fois les notions d'efficacité et de solidarité⁸⁾". Ce réseau s'appuie en effet sur trois lignes de force :

- Le dynamisme et l'implication des élus municipaux.
- Les constructions et aménagements de locaux adaptés.

⁸⁾ Vingtdoux Nelly, intervention lors du *Nordisk bogbus festival 27 28 Maj 1994*, in "Transversales" n° 44, 21 octobre 1994.

- La formation et la participation active de chacun des responsables qui "mettent au service du développement de la lecture publique leur enthousiasme mais aussi leurs réseaux de connaissances interpersonnelles et leur influence⁹⁾".

Pour ce qui est de la solidarité, on peut considérer que cette constitution du réseau vise à assurer à chacune des bibliothèques, quelle que soit la taille de la commune d'implantation, une offre documentaire comparable à celles qui sont proposées en milieu urbain, grâce à la circulation des documents qui a largement gagné en efficacité et en rapidité après l'informatisation de la BDP, le but étant d'assurer à tout lecteur la possibilité de trouver le plus rapidement possible le livre précis qu'il recherche : "Les savoir-faire techniques sont mis au service du public pour abolir l'isolement géographique en matière d'accès aux biens culturels, et pour réduire la distance qui sépare traditionnellement les prestations offertes aux citoyens de celles proposées aux ruraux¹⁰⁾".

L'évaluation de l'activité de la BDP se base ainsi sur l'appréhension du tissu géographique de bibliothèques ainsi constitué et de leur activité située au sein des indicateurs obtenus pour l'ensemble des bibliothèques desservies. Un autre versant du réseau correspond au développement du partenariat avec les autres institutions culturelles, les associations, les artistes mais aussi avec les établissements scolaires et le monde économique. La BDP doit dès lors passer d'un rôle de diffuseur des documents sur différents supports à celui de pôle d'intercommunication entre les bibliothèques du réseau et avec leur environnement, centre de coopération multimédia au service des communes. Est mise en avant l'importance de la coopération entre les bibliothèques à l'échelle du canton ou du "pays" avec comme projet la définition de bibliothèques "têtes de réseau" qui seraient implantées en tout premier lieu dans les villes ayant un fort potentiel scolaire ; la meilleure circulation de l'information bibliographique avec la mise au point de catalogues communs au niveau des cantons ; la mise en oeuvre de projets locaux d'animation culturelle (avec des relations transversales entre bibliothèques, troupes de théâtre, écoles de musique, groupes scolaires) ; la prise en compte des initiatives des bénévoles présentant une utilité collective et renforçant la coopération intercommunale.

⁹⁾ idem
¹⁰⁾ idem

METHODOLOGIE

La BDP du Rhône publie chaque année un document d'évaluation de l'activité du réseau, informatisé avec l'aide du Conseil Général : il propose de très nombreux indicateurs quantitatifs composés dans le cadre du découpage cantonal. Cette première étape de l'évaluation constitue ainsi une bonne base pour amorcer une seconde étape tout à fait primordiale consistant en la perception de la qualité des services dans les bibliothèques-relais qui composent un réseau. De fait, en règle générale la BDP n'agit localement que par le biais de son réseau de bibliothèques-relais, les résultats de cette action ne peuvent donc se mesurer qu'au niveau de ces bibliothèques communales.

Les données chiffrées dont nous disposons déjà ne peuvent traduire que très imparfaitement le degré de satisfaction du lecteur, ou plutôt de l'usager des bibliothèques-relais : nous aimerions donc tenter de les compléter en allant à la rencontre des acteurs et des utilisateurs du réseau de la BDP du Rhône. Nous devons en effet prendre en compte l'originalité de la BDP, à savoir l'existence de deux strates "d'utilisateurs" : les partenaires directs que sont les correspondants locaux qui animent le plus souvent bénévolement les différentes bibliothèques-relais et l'usager final en bout de ligne. Il sera donc indispensable de chercher à saisir le mieux possible les rapports et les interactions qui peuvent exister entre ces deux strates, les rapports établis par et entre les acteurs permettent de définir l'espace social que représente la bibliothèque en tant qu'institution.

Nous comptons pour cela analyser tout d'abord les éléments documentaires concernant la BDP et les différentes bibliothèques-relais (historique, situation géographique, structures administratives et juridiques, rapports avec les autres partenaires culturels, fonctionnement institutionnel du réseau). L'observation nous permettra ensuite d'envisager les interactions qui peuvent exister entre les animateurs des bibliothèques et leurs usagers (quels sont les modes et les degrés de fréquentation des usagers?, quelle est leur manière d'utiliser les services proposés?, quelles sont les attitudes mutuelles des animateurs et des usagers, les relations entre ces deux catégories d'acteurs de la bibliothèque?, quelles sont les différentes pratiques d'appropriation de la bibliothèque?).

Nous chercherons ensuite à obtenir l'opinion des "bibliothécaires-bénévoles" (pratique d'appellation de la BDP du Rhône) sur les concepts de "services rendus par la

bibliothèque", de "satisfaction" (celle des usagers en haut de ligne mais également celle qu'ils peuvent ressentir et les critères qu'ils fixent pour la déterminer), d'"images de la bibliothèque" (à leurs propres yeux mais aussi celle qu'ils veulent véhiculer), de "représentations" (représentation de l'entité bibliothèque de la part des usagers mais surtout de leur propre part). Le but étant également d'ouvrir le champ de l'étude sur la "fonction sociale et culturelle" du réseau BDP en considérant la bibliothèque à la fois comme espace de diffusion, de consultation, de prêt de livres et en tant que lieu d'autres pratiques sociales (rencontres, animations auprès des usagers et agents).

Enfin nous appliquerons un questionnaire à un échantillon d'usagers de bibliothèques-relais (celles-ci étant choisies selon leur localisation géographique; les services rendus : horaires proposés, livres, disques, cassette vidéo, population desservie; présence ou non de bénévoles formés ; taux de lectorat/ population desservie ; prêt de livres, disques, cassettes par habitant desservi...). Les grands thèmes abordés seront l'accès à la bibliothèque et les formalités préliminaires à son utilisation, l'appréhension des services rendus pour ce qui est de la fonction documentaire de la bibliothèque, la perception par les usagers de l'environnement que représente la bibliothèque (nous pouvons ainsi chercher à analyser les comportements de l'utilisateur, ses attentes par rapports aux services rendus, les images véhiculées de la bibliothèque) enfin les suggestions apportées pour améliorer le fonctionnement de la bibliothèque. (ci-joint une copie du questionnaire constituée d'après les objets de la recherche mais aussi les réalités de la BDP du Rhône).

Nous pouvons essayer de voir ainsi également comment la BDP à travers son réseau de bibliothèques-relais peut préciser sa stratégie face à la multiplication de ses publics et de ses missions. Pour cela nous conjuguerons des techniques documentaires, des techniques qualitatives (observations et entretiens semi-directifs pour les bénévoles des bibliothèques-relais sélectionnées dans l'échantillon) et des techniques quantitatives (questionnaires pour les usagers des différentes bibliothèques-relais, voire de leurs services spécifiques).

1 - Analyse des éléments documentaires

Elaboration d'une monographie de la BDP et des différentes bibliothèques-relais étudiées selon les sources suivantes : historique de la bibliothèque, emplacement dans le secteur géographique concerné, architecture, structures administratives et juridiques actuelles, fonctionnement (accueil, horaires, services proposés) , rapports avec les autres partenaires culturels et analyse du catalogue des différentes structures

(classification, présentation' répartition des supports). A cela s'ajoutera également l'analyse de la documentation sur l'histoire de la BDP, le fonctionnement institutionnel du réseau des bibliothèques-relais, les pratiques lectorales.

2 - Les techniques qualitatives

Nous prendrons pour hypothèse que la bibliothèque (par son fonctionnement, les services qu'elle propose,...) influence le comportement social de l'utilisateur.

a) L'observation

Celle-ci nous permettra d'envisager les interactions pouvant exister entre les deux strates de publics que sont les bénévoles et les usagers en bout de ligne. Nous observerons le comportement des usagers selon trois dimensions :

- l'espace social (relations entre usagers et bénévoles au sein de la bibliothèque)
- l'espace géographique (cadre de l'action)
- le temps (temps civil/ temps social investi d'une valeur par les usagers)

Le but de cette observation étant de déceler les éventuelles constances et variances des comportements des usagers au sein de la bibliothèque, et cela en fonction des relations interpersonnelles entre usagers et bénévoles.

Quels sont les rapports existants entre l'espace que représente la bibliothèque et son environnement social?

b) - Les entretiens

Nous cherchons à obtenir par là l'opinion des "bibliothécaires bénévoles" (pratique d'appellation de la BDP du Rhône) sur les concepts de "services rendus par la bibliothèque", de "satisfaction" (celle des usagers en bout de ligne mais également celle qu'ils ressentent et les critères qu'ils fixent pour la déterminer), d'images de la bibliothèque (à leurs propres yeux mais aussi celle qu'ils veulent véhiculer), de "comportements" des usagers, de "représentations" (représentations de l'entité bibliothèque de la part des usagers mais surtout de leur propre part).

Notre but sera d'ouvrir le champ de l'étude sur la "fonction sociale et culturelle" des bibliothèques du réseau de la BDP ainsi que la diversité des pratiques de lecture

dans les différents secteurs desservis, et cela en considérant la bibliothèque à la fois comme un espace de diffusion, de consultation, de prêt de livres et en tant que lieu d'autres pratiques sociales (rencontres, animations auprès des usagers et agents). Nous poserons donc d'abord des questions d'ordre général correspondant à la représentation de la bibliothèque, puis des questions sur l'usager et le livre, et l'usager et les services proposés par le bibliothèque (nous pourrons ainsi par exemple leur demander de définir ce qui est pour eux la bibliothèque idéale).

3) - Les techniques quantitatives : le questionnaire

Nous appliquerons un questionnaire à un échantillon permettant une inférence statistique afin de vérifier les hypothèses élaborées et les étayer sur des renseignements chiffrés. Le questionnaire sera basé sur deux grands types de questions : les questions portant sur les faits et les questions d'"opinion", et cela auprès des usagers en bout de ligne. Les grands thèmes abordés seront l'accès à la bibliothèque et les formalités préliminaires à son utilisation, l'utilisation de la bibliothèque, le comportement lectoral et culturel de l'usager à l'extérieur de la bibliothèque, les suggestions apportées pour améliorer le fonctionnement de celle-ci.

Le but étant de mesurer le taux de satisfaction de l'usager, connaître le niveau de service assuré aux utilisateurs (renseignements quantitatifs : horaire d'ouverture, taux de fréquentation, typologie du public, et qualitatifs : analyse des comportements de l'usager, attentes par rapport au service rendu, image de la bibliothèque auprès des usagers). On pourra ainsi essayer de déterminer si les acteurs sociaux eux-mêmes (usagers de la bibliothèque) ont modifié leurs pratiques sociales de lecture tant dans leurs comportements dans la bibliothèque et à l'égard de celle-ci que dans leur appropriation de l'objet-livre et de l'espace "bibliothèque".

Nous pourrons essayer de définir des usagers-types pour les bibliothèque-relais ou municipales de l'échantillon (possibilité ensuite de faire des comparaisons entre les différentes bibliothèques choisies dans des zones différentes du département afin d'évaluer les constances et le variances entre ces différentes zones).

Nous pourrons tenter d'analyser les processus par lesquels les acteurs accordent leur conduite sur la base de leurs interprétations du monde qui les entoure (les rapports entre acteurs et bibliothèques obéissent à des règles : le lecteur développe une conduite envers l'espace, l'objet livre et les médiateurs (les personnels de la bibliothèque

représentent l'Institution) ; durant ces relations l'individu extériorise une conduite qui permet l'élaboration des relations entre individu, livre et lecture.

"Tout usager de bibliothèque se trouve à la rencontre de deux influences : l'une externe, constituée par le milieu socio-culturel d'origine, l'autre interne constituée par le capital de familiarité peu à peu acquis avec l'institution." (Martine Poulain, Pour une sociologie de la lecture).

On pourra également se livrer à une analyse secondaire consistant à reprendre les données statistiques existantes afin de les réutiliser en fonction d'objectifs précis :

-en s'appuyant sur les chiffres du dernier recensement INSEE et sur ceux des usagers des différentes bibliothèques on établira des comparaisons entre la population des différents cantons desservis et le public des bibliothèques-relais constituant le réseau de la BDP au sein de ces cantons.

- autre question primordiale : Qui lit quoi ? Que lit-on majoritairement ? On cherchera à déterminer le type d'ouvrage le plus emprunté en fonction de plusieurs critères (âge, sexe, CSP, zone d'habitation...).

Nous adopterons en effet une démarche compréhensive dans le but d'étudier et de comprendre les conduites culturelles de toutes les catégories de la population touchée par le réseau de la BDP ainsi que leurs attentes à l'égard de cette institution inscrite dans leur environnement quotidien. La lecture étant une pratique culturelle privée, l'analyse et la compréhension de ce que sont les actions menées par les responsables de la lecture (la lecture étant également un acte social, nous pourrions ainsi chercher à découvrir également les indicateurs des manières de lire).

En évaluant les rapports existant entre l'espace que représente l'entité "bibliothèque" et tout ce qui constitue son environnement social, nous chercherons à cerner le processus d'évolution sociale autour de l'écrit, de la lecture, du livre et de l'utilisation de ce dernier.

Pour la BDP, cette étude du public est fondamentale dans la mesure où la "constitution et le traitement des fonds documentaires ne peuvent moins que jamais aller sans une connaissance des publics visés et une réflexion sur les publics réels et la diversité de leurs façon de faire" (Martine Poulain).

En outre, l'image (aussi déformée soit-elle) que les gens se sont forgées de la bibliothèque détermine leur degré d'adhésion ou leur refus de fréquentation mais aussi leur comportement à l'intérieur de cette dernière.

Les questions concernant les attentes, le degré de satisfaction, et les modalités d'approche des collections se sont vues accorder plus d'importance que les questions concernant l'accès car le Département du Rhône est parmi les plus petits (pour la superficie!) et ne présente aucune difficulté de circulation liée à la géographie, même si la circulation automobile particulièrement dense dans l'agglomération lyonnaise fait que les embouteillages représentent une gêne importante de l'activité.

ELABORATION DE L'ECHANTILLON

Notons tout d'abord que ce sont les objectifs fixés lors de l'élaboration de l'enquête qui doivent déterminer le choix des différentes populations à observer : ici, les usagers des petites bibliothèques du réseau de la BDP du Rhône ainsi que leurs bibliothécaires bénévoles. Le problème de l'échantillonnage consiste dès lors à préciser la manière dont on pourra les observer concrètement : combien de personnes interroger ? selon quels critères doivent-elles être retenues ? La réponse à ces questions étant naturellement conditionnée par les contraintes de moyens pesant sur la conduite de l'enquête : ici la période de stage de trois mois incluant la période estivale durant laquelle la plupart des bibliothèques locales voient leur activité fortement diminuer. Ces contraintes excluaient le passage direct dans chaque bibliothèque retenue, d'où le choix de l'enquête par questionnaire destinée à capter dans la population de référence les éléments de réponse aux questions qui fondent l'enquête¹. Pour cela, il nous a fallu substituer à l'étude de cette population de référence que constituait l'ensemble des usagers du réseau l'observation d'une partie de cette population : l'échantillon.

En suivant la loi selon laquelle plus l'échantillon est grand, plus forte est la probabilité d'obtenir des résultats proches de la réalité, il nous a semblé indispensable de retenir un nombre de bibliothèques suffisamment important pour être représentatif du réseau. C'est pourquoi, après réflexion avec les professionnels de la BDP, l'échantillon a été fixé à 52 bibliothèques ventilées dans les quatre grandes catégories de strates de population (moins de 1000, 1000-3000, 3000-5000, plus de 5000 habitants) dans la mesure où il s'agit là d'un critère général de classification des bibliothèques du réseau au niveau de la BDP. On a également retenu pour choisir les bibliothèques le critère du secteur d'appartenance puisque le réseau est divisé en trois secteurs : Lyonnais, Beaujolais et Haut-Beaujolais (desservis par la centrale pour le premier et par une annexe pour chacun des deux autres). Le tri a ensuite été affiné par la distinction bibliothèque / médiathèque.

Restait ensuite à distribuer les questionnaires dans chacune de ces bibliothèques: le critère choisi fut le nombre de lecteurs de chaque établissement et la part qu'il représente au sein de l'ensemble des lecteurs de l'échantillon (cf le tableau récapitulatif). Face au nombre important de bibliothèques locales retenues nous n'avons pu recueillir la liste exhaustive des usagers de chacune d'elles (si tant est que cela soit possible puisque les usagers des bibliothèques sont loin de se limiter à ceux qui y sont

¹) "Tout l'art du questionnaire consiste à passer des questions qu'on se pose aux questions qu'on pose"

inscrits et donc les seuls à être recensés ou aux emprunteurs de documents : il faudrait aussi tenir compte de ceux qui consultent les documents sur place sans être inscrit, de ceux qui fréquentent la bibliothèque comme "instrument de référence" lorsqu'ils recherchent une information précise...), il a donc été impossible d'établir un échantillon aléatoire d'usagers (idéal statistique) pour chacune. Quant à la méthode des quotas, elle nécessite de connaître la structure de la population de référence selon quelques "dimensions" importantes (sexe, position sociale, âge, localisation géographique) : l'échantillon doit alors avoir la structure la plus proche possible de celle de la population de référence. Nous avons rencontré ici la difficulté du faible nombre de questionnaires envoyés dans certains établissements, mais aussi de l'absence de renseignements individuels précis sur les usagers dans la plupart des bibliothèques locales, ce qui rendait plus qu'improbable la mise en place d'un échantillon pertinent. En outre, la période de distribution du questionnaire (juillet-août) rend aléatoire la fréquentation de la bibliothèque par des usagers choisis préalablement ou leur disponibilité pour le remplir.

De fait le principal obstacle à l'élaboration d'un échantillon probabiliste consiste en ce que nous ne sommes pas face à des "populations" clairement repérables. Pour Luc Boltanski et Pascale Malidier cités par François de Singly "un public n'a aucune des propriétés d'un groupe officiel : ni permanent, ni limité, ni coercitif ; il n'a pas fait l'objet d'un travail de définition sociale établissant qui est lecteur et qui ne l'est pas (contrairement au fait d'être médecin) ; il doit son existence à un acte et sa survie à la reproduction de cet acte²". Les publics des bibliothèques locales sont en effet des publics hétérogènes : les inscrits, les parents des inscrits, les personnes qui fréquentent la bibliothèque sans y être inscrits pour la consultation sur place, la recherche de renseignements, comme espace de "sociabilité", ceux qui viennent régulièrement, ceux qui passent parfois, ceux qui accompagnent un ami... Il est donc très difficile d'établir un échantillon représentatif.

Nous avons donc suivi le même raisonnement que les auteurs précédemment cités selon lesquels "l'échantillon "spontané" - c'est-à-dire celui composé par les personnes volontaires pour répondre à un questionnaire ...- n'est pas représentatif au sens statistique mais il donne "une bonne représentation du lectorat, une image stylisée par l'accentuation des traits pertinents³". Cette analyse portant sur le lectorat d'une revue

²) La vulgarisation scientifique et son public, Centre de Sociologie européenne, Paris, 1977, cité dans : De Singly François, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, Nathan-Université, p.46

³) op. cit., p.46

nous semble être également pertinent pour les usagers des bibliothèques lorsqu'on veut éviter de n'interroger que les inscrits ou que les habitués et quand on ne désire pas demander de renseignements sociologiques précis aux usagers fréquentant la bibliothèque avant de leur faire remplir le questionnaire afin de ne pas les "agresser" et d'interférer le moins possible sur la communication établie et donc sur l'état d'esprit avec lequel ils répondront aux différentes questions (c'est pourquoi aussi nous avons placé les questions sur la "situation" de l'utilisateur en toute fin du questionnaire d'enquête). Nous avons donc envoyé les questionnaires aux bibliothécaires-bénévoles en leur demandant de les faire remplir à un échantillon de leurs usagers "choisis, dans toute la mesure du possible, en respectant la répartition moyenne des usagers selon le sexe, l'âge et la catégorie socio-professionnelle⁴" sans choisir uniquement les habitués ou les gens qu'ils connaissaient bien mais toutes les catégories d'utilisateurs.

Le but de l'enquête sera en effet de décrire un peu mieux cette "population" et les "sous-populations" qu'elle contient et qui, de l'aveu même des professionnels de la BDP et des différents animateurs des bibliothèques locales, sont encore fort mal connues (nous essaierons d'en déceler les principales caractéristiques pouvant fonder les axes d'évolution et de développement du service rendu de manière à mieux satisfaire et à fidéliser les usagers mais aussi à "attirer" ceux qui aujourd'hui encore ne fréquentent pas cette institution culturelle. L'intérêt est en ce sens de déterminer le "noyau central" et les "zones périphériques" des publics étudiés : nous avons établi des hypothèses sur ces publics au moment même de l'élaboration de l'enquête afin de pouvoir les vérifier par le biais du questionnaire ("La question de la population et de l'échantillon est inséparable de la construction théorique de l'objet⁵").

⁴) cf en annexe la lettre envoyée aux bibliothécaires bénévoles de chaque bibliothèque de l'échantillon

⁵) *op. cit.*, p.47

L'objet de l'étude consistant en une évaluation de la satisfaction des usagers au niveau de l'ensemble du réseau public de la Bibliothèque Départementale de Prêt (145 bibliothèques et environ 60000 lecteurs) , il nous a semblé indispensable d'établir un échantillon de bibliothèques associées représentatives de ce réseau. La méthode suivie a donc consisté à déterminer au niveau départemental le pourcentage de bibliothèques en fonction des strates de population de la commune d'implantation (- de 1000, de 1000 à 3000, de 3000 à 5000 et + de 5000 habitants) dans la mesure où il s'agit là du critère de classification adopté par la BDP pour ses bibliothèques-relais.

On a ensuite appliqué ces pourcentages aux trois secteurs de desserte : Sud-Lyonnais, Beaujolais, Haut-Beaujolais, afin de sélectionner des bibliothèques sur l'ensemble du territoire desservi (à la fois dans les zones rurales et dans les zones urbaines ou périurbaines). De fait, si ces trois secteurs représentent des découpages techniques et administratifs internes (taux de population desservie différent, taux de lectorat différent, budgets d'acquisition et prêts d'ampleur diverse), ils correspondent également à un découpage socio-démographique du département, d'où la pertinence de ce critère. Nous avons ensuite affiné le tri en prenant le critère bibliothèque / médiathèque ainsi que quatre critères quantitatifs (le local, le budget documentaire, les horaires d'ouverture et les prêts) et un critère plus intuitif (le plus ou moins bon fonctionnement de chaque bibliothèque). Cela nous a amené à retenir 52 bibliothèques afin de couvrir le nombre de cantons le plus important dans chaque secteur dans la mesure où chacun présente des spécificités importantes qu'il ne fallait pas négliger (11 pour le Sud-Lyonnais : L'Arbresle, Condrieu, Givors, Irigny, Mornant, Neuville sur Saône, Saint Genis-Laval, Saint Laurent de Chamousset, Saint Symporien d'Ozon, Saint Symphorien sur Coise, Vaugneray ; 4 pour le Beaujolais : Anse, Beaujeu, Belleville, Le Bois d'Oingt ; 4 pour le Haut-Beaujolais : Amplepuis, Monsols, Tarare, Thizy). Nous avons conscience de la lourdeur de la tâche, mais nous pensons qu'il était difficile de

l'élaguer drastiquement, c'est pourquoi nous l'avons conservé, quitte à limiter l'interprétation des données qui pourra ensuite être poursuivie au niveau de la BDP.

Il restait ensuite à distribuer les questionnaires dans chaque bibliothèque retenue : pour cela, disposant du nombre de lecteurs pour chacune, nous avons établi les pourcentages correspondants : nombre de lecteurs de la bibliothèque / nombre de lecteurs total au niveau de l'échantillon. C'est sur cette base que nous avons distribué les 650 questionnaires injectés dans les bibliothèques du réseau afin de ne pas hypertrophier les petites bibliothèques ayant très peu de lecteurs par rapport aux bibliothèques importantes ayant une intense activité et qu'il serait préjudiciable de sous évaluer (on a ainsi un éventail de questionnaires par bibliothèque allant de 5 à 38).

II) HISTORIQUE ET STRUCTURE DU RESEAU DE LA BDP DU RHÔNE

1) Historique de la BDP (cadre institutionnel, réseau et desserte)

S'il ne faut en aucun cas négliger l'ordonnance fondatrice du 2 novembre 1945, la véritable histoire de la Bibliothèque Centrale de Prêt du Rhône commence en 1946 : elle est en effet créée par le décret du 30 avril 1946, prenant ainsi la succession du centre régional des bibliothèques de Lyon. Elle hérite donc des quatre agents et du véhicule dont avait été dotée cette institution, mais aussi des relations très étroites avec la bibliothèque municipale qui la caractérisaient, étant logée dans l'immeuble municipal occupé principalement par cette dernière et dirigée par le même bibliothécaire.

Dès sa création, la BCP du Rhône chercha dès le départ à développer son réseau de dépôts (points de desserte, essentiellement mairies et écoles, faisant l'objet des tournées du véhicule de la BCP) tout d'abord. Ainsi, le premier rapport d'activités existant et datant de 1951 exprime clairement cette volonté tout en précisant les obstacles rencontrés et liés aux circonstances locales. Citons comme exemple ce cas d'espèce : "Dans certaines communes c'est la femme du maire qui s'occupe de la bibliothèque paroissiale et l'instituteur secrétaire de mairie ne peut pas prendre l'initiative de créer un dépôt concurrent gratuit". Comme on le voit la situation politique locale a immédiatement joué un rôle important, l'attitude de l'équipe municipale étant un facteur déterminant du développement ou non d'un dépôt local.

Mais est évoquée également l'importance pour la "réussite" de la bibliothèque de la personnalité et du dynamisme du responsable bénévole : "La création de nouveaux dépôts avec des responsables qui ne se sont pas spontanément offerts et dont le zèle pour la Lecture Publique est tiède, provoque, parfois, chez ces derniers quelques aspérités de caractère qui ne sont pas sans enlever une grande part de suavité dans leurs relations avec les bibliothécaires et avec leurs lecteurs". La compétence et l'accueil sympathique sont ainsi mis en exergue comme deux autres facteurs fondamentaux de la "bonne marche" de ce service culturel. Notons d'ailleurs que l'expression "responsable bénévole" est toujours celle qui est utilisée aujourd'hui alors que l'appellation "dépôts" a été remplacée successivement par "relais-bibliothèques", "bibliothèques relais" puis "bibliothèques municipales". On peut mesurer par là les directions prépondérantes du développement du réseau à savoir les constructions et aménagements de bâtiments

spécifiquement dédiés à la bibliothèque ainsi que la mise à jour des collections, mais aussi ce qui apparaît comme la lacune la plus importante : l'évolution très lente vers le professionnalisme, les bénévoles restant largement majoritaires.

A l'époque l'estimation du nombre de lecteurs, fondée sur la perception des bibliothécaires lors des tournées et les témoignages des responsables de dépôt et non sur une enquête formalisée et généralisée, s'élevait à 15,4% de la population desservie avec la précision que les inscriptions se font essentiellement par famille et non par lecteur. Précisons en outre que les enfants d'âge scolaire représentent alors 42% du total des lecteurs, ce qui permet de saisir l'intrication très forte des activités des bibliothèques du réseau et de l'école dès les tous premiers temps. Les femmes, quant à elles, représentent 60% des lecteurs adultes et empruntent souvent pour leur famille. Pour ce qui est de la répartition par âge, le rapport note la prééminence des personnes de plus de 30 ans et le fait que ce sont "les personnes âgées qui lisent le plus régulièrement tout au long de l'année" alors que "les lecteurs de 15 à 25 ans ne lisent pas régulièrement et très peu, quoique dans certaines communes ils forment la majorité des lecteurs, ce fait dépendant du responsable", qu'il soit enseignant ou fortement impliqué dans les animations pour la jeunesse.

Ce premier rapport (en 1951) fait également mention de l'estimation du nombre de livres lus par les usagers : "Un bon lecteur lit en moyenne 36 livres par an", le minimum étant de 18 et le maximum de 65. Pour ce qui est des ouvrages lus, il apparaît que dans les petits villages ce sont les romans français "classiques et connus" ainsi que "les petits romans faciles" qui sont les plus lus alors que "les traductions sont peu goûtées", tandis que dans les gros bourgs on note une préférence pour les "nouveauautés et traductions variées". Pour les documentaires on a par ordre de préférence les ouvrages d'histoire (surtout sur la période postérieure à la Révolution), les biographies, les documents sur les voyages, les ouvrages pratiques, les ouvrages littéraires "peu goûtés dans l'ensemble sauf le théâtre moderne lu par les instituteurs, pharmaciens, médecins, notaires ou fonctionnaires variés", les ouvrages sur l'art et les essais philosophiques ou sociaux.

On retrouve ce type d'analyse en 1957 où l'on découvre une première tentative d'explication de la répartition des lecteurs : "Les gens de 17 à 45 ans manquent de loisirs ou préfèrent des distractions moins individuelles (bal, cinéma) ou demandent plus d'activité physique (pêche à la ligne, jeu de boules)" ; la répartition par professions étant dans l'ordre décroissant : cultivateurs, fonctionnaires, ouvriers, commerçants, retraités.

Les préférences mises en évidence étant cette fois les romans policiers et les oeuvres de Bazin, Bosco, Cesbron, Colette, Genevoix, Peyrefitte, Steinbeck... et pour les documentaires (dont il est précisé qu'ils sont lus essentiellement par les hommes), les ouvrages sur les voyages, les régions, l'histoire, la chasse, la pêche, la montagne, les découvertes biologiques...

En 1962 le rapport annexe définit en "trois traits" le "lecteur moyen" :

- "anxieux d'être au goût du jour, il est prêt à s'engouer pour toute oeuvre ayant fait l'objet d'une publicité"
- "méfiant par manque de temps et aussi de curiosité intellectuelle, il craint d'aborder un livre qui ne lui a pas été présenté"
- "enfin doué de bon sens, chose la mieux partagée du monde, il n'apprécie guère les élucubrations maladives ou trop compliquées et s'attache aux oeuvres ayant de solides vertus humaines : Buck, Cesbron, Cronin, Van der Meersch, Wiechert..."

"Dans la banlieue de Lyon et dans les villes-dortoirs, les romans policiers et les livres drôles sont très demandés par désir d'évasion et de délasserment".

En 1964 ce sont les goûts des jeunes qui sont évalués : "Sollicités par la télévision, les sports, la mécanique, les jeunes ne sont pas très attirés par le livre et pas du tout par le livre relié. Ils lui demandent soit l'évasion sous forme de roman policier, soit l'écho de ses problèmes à travers le roman moderne (Hervé Bazin) soit une documentation précise et récente". Ensuite on ne trouve plus trace dans les rapports annexes de renseignements sur les goûts et les aspirations des lecteurs mais seulement des statistiques permettant de définir l'activité de la BCP (création de dépôts, nombre de livres déposés dans les écoles, mairies et autres dépôts tous publics...). Il faudra attendre la seule enquête sur les lecteurs effectuée au niveau du réseau en 1972 pour avoir à nouveau ce type d'analyse qui ne sera pas repris ensuite.

Si l'on cherche à analyser cette disparition de l'analyse précise de la typologie des lecteurs et de leurs goûts, on peut avancer plusieurs éléments d'explication. Il y a tout d'abord le développement du réseau qui amène les responsables à un changement d'attitude : la priorité est désormais à l'évaluation de l'activité du réseau suivant en cela les prescriptions nouvelles de l'administration centrale qui cherche à cerner de plus près cette activité. En effet, la DBLP (Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique) a besoin de légitimer ses demandes de crédits par une médiatisation de son action, d'où l'augmentation des exigences à l'égard des rapports statistiques concernant l'activité des

BCP, ce qui laisse à leurs responsables beaucoup moins de temps et d'efforts à accorder à l'évaluation des attentes des lecteurs.

Mais on peut aussi invoquer le changement des méthodes de travail induit par l'effacement des bibliobus caisses au profit des bibliobus rayons : de fait, le système de la préparation des caisses avait comme conséquence positive l'attention et le soin constants portés au choix de livres qui ne peut être dissocié de réflexions poussées sur le lectorat potentiel. Les livres déposés étant peu nombreux, il faut s'efforcer en effet d'adapter le plus possible les livres préparés à la demande des lecteurs qu'elle soit exprimée ou non. Dès 1964, au sein du système mixte les bibliobus équipés de rayons deviennent prédominants, constituant une transition vers les bibliobus de prêt direct qui vont bientôt s'imposer. La réflexion sur les goûts des lecteurs n'est dès lors plus perçue comme une priorité dans la mesure où le but est de proposer "tout à tout le monde". Cette aspiration à l'universalité induit une sorte de dépersonnalisation, ou, à tout le moins, un changement d'orientation de l'effort investi : de la constitution de collections adaptées au public visé à la mise en place de fonds diversifiés offrant à chacun des possibilités de découvrir de nouveaux horizons.

On a donc le panorama, estimé par les professionnels de l'époque, des publics desservis par les bibliothèques du réseau. Ce dernier permet de dégager quelques traits saillants qu'il nous a semblé intéressant de rappeler de manière à les mettre ensuite en parallèle avec ceux qui se dessinent en 1995 pour déceler ce qui est resté identique et ce qui a radicalement changé, ce qui pourra nous donner éventuellement des enseignements sur le mouvement profond d'évolution et comment il pourra s'infléchir dans le futur.

Envisageons maintenant l'histoire de la BCP du Rhône (devenue BDP en 1992) pour saisir l'évolution des moyens et de sa politique de desserte (élément fondamental de compréhension de la situation actuelle et des facteurs de satisfaction ou non des usagers de 1995). La BCP fut créée en 1946 comme un "service d'utilité publique" afin de pallier à l'incapacité des petites communes à financer un service de lecture publique. Comme toutes les autres elle suivit les principes édictés par l'ordonnance ministérielle (gouvernementale) de création du 2 novembre 1945 : "une bibliothèque centrale, généralement située au chef-lieu du département, où sont stockés les livres qui sont ensuite redistribués dans les communes de moins de 15000 habitants au moyen d'un

bibliobus-caisse¹". Ainsi dès 1951 sont desservies 70 mairies² et 110 écoles³ et en 1955 118 mairies et 187 écoles dans lesquelles le "véhicule-fourgon" dépose les caisses contenant les livres de la BCP. Toutefois, alors que les débats font parfois rage entre les défenseurs des bibliobus-caisses et ceux des bibliobus rayons, la BCP du Rhône prend très tôt le parti de conjuguer ces deux systèmes, adoptant un système mixte coordonnant les dépôts par caisses et le choix direct des livres dans le bibliobus par le dépositaire (notons d'ailleurs qu'elle fait en cela figure de précurseur, puisque ce système aura convaincu la totalité des BCP en 1961).

La liaison avec l'école devient d'ailleurs de plus en plus importante avec la circulaire du 24 mai 1952 du Ministre de l'Education Nationale citée dans le Manuel de la Lecture Publique rurale en France de 1955 où il est stipulé "que tout dépôt de livres à la Mairie doit être doublé d'un dépôt systématique à l'école qui apparaît alors comme partenaire obligatoire⁴". En 1953 commence la desserte d'une partie des communes de l'Ain, département voisin dépourvu de BCP, ce qui amène le nombre de dépôts à 304 avec toujours une large prédominance des écoles.

C'est de manière durable que vont ainsi se tisser des relations serrées entre le monde scolaire et l'institution qu'est devenue la BCP. On peut citer pour étayer ce propos la définition de son rôle donné par la BCP elle-même en 1962 :

"Il est triple :

- remplacer ou compléter toutes les bibliothèques scolaires. Ce rôle s'étend aux collèges d'enseignement général, aux centres agricoles et aux maisons familiales ménagères ou agricoles, aux maisons de jeunes, camps de jeunes à la montagne ou à la mer, colonies de vacances et séjours de neige.
- Alimenter ou compléter des bibliothèques municipales dans toutes les communes du département ayant moins de 15000 habitants. Un responsable local désigné par le maire se charge de la distribution et de la récupération des livres.
- Servir de centre de documentation à tous les habitants du département. Ce rôle qui devrait être essentiel ne pourra être effectivement rempli que lorsque les conditions de local, de personnel et de crédits seront améliorées."

1) Boulbet Geneviève, "De la bibliothèque circulante... au centre départemental de coopération", IFLA, 1989

2) "la mairie, lieu public par excellence et qui garantit l'ouverture à tous et la gratuité du service..."

3) "... et l'école : dans les années 50, l'assimilation lecture/éducation est très souvent faite surtout dans le milieu rural".

4) Op. cit.

On voit ainsi la prédominance de la desserte scolaire et de ses enjeux mais aussi la vision claire de ce qui devra être le nouveau rôle de la BCP lorsqu'elle en aura obtenu les moyens nécessaires. Entre 1945 et 1968 on voit en effet la desserte évoluer avec le passage du système mixte associant les bibliobus-caisses et les bibliobus-rayons aux bibliobus de prêt direct. Ainsi le rapport annuel de 1965 note une augmentation de l'exigence des lecteurs : "De toute façon, sauf dans les dépôts récents où joue encore l'attrait de la nouveauté, une caisse ou deux de livres ne peuvent plus offrir un choix suffisant. Il faudrait donc donner à chaque lecteur la possibilité d'un choix beaucoup plus large" : pour cela la solution avancée est l'utilisation dans les zones rurales de "petits bibliobus effectuant des rondes assez fréquentes" et dans les zones sururbaines d'"un bibliobus plus important ayant un caractère de publicité plus accentué et une capacité plus grande". On trouve ici le fondement de la mise en place du système de prêt direct avec des bibliobus auxquels les lecteurs ont directement accès.

De fait, la circulaire de 1968 ("Circulaire du Directeur des bibliothèques et de la lecture publique du 27 février 1968, adressée aux directeurs des BCP") préconise le prêt direct dans le cadre des établissements scolaires dans la mesure où "les bibliothécaires de leur côté pensent, à juste titre, que le développement de la lecture passe par la motivation des enfants et les enfants en milieu rural... se rencontrent à l'école". Ainsi en 1966 le titre du rapport annuel de la BCP du Rhône est révélateur de ce mouvement : "Bibliothèque Centrale de Prêt et écoles primaires", il y est indiqué : "Les livres du bibliobus sont dans la classe à la disposition de tous. En principe, dans la plupart des écoles, chaque semaine, chaque élève emporte un nouveau livre". Une enquête sur les bibliothèques scolaires est ensuite effectuée en 1967 se concluant par la décision du Conseil Général d'attribuer une subvention exceptionnelle de 60000 francs accordée à l'Association des Amis de la BCP [créée en 1963 pour faire face à la pénurie de moyens de plus en plus prégnante puisque, comme le notent les professionnels, elle "a permis au Conseil Général de prendre conscience de notre existence"], et renouvelable pendant cinq ans pour aider au développement des bibliothèques scolaires.

C'est aussi en 1967 qu'apparaît un nouveau service à la BDP : la discothèque avec 150 disques prêtés à titre d'essai puis des bandes de magnétophone : son développement restera lent jusqu'en 1974, mais elle permettra de diversifier les services rendus et de donner une image différente de l'institution. On le voit, tout en restant très ancré dans la desserte scolaire on assiste tout de même à un début de diversification des services. Ainsi débute en 1970 le service animation avec la première application

concrète en 1971 : un montage sur la Musique contemporaine suivie de la mise en place d'une collection de diapositives sur des sujets "les plus divers possible", et enfin par l'organisation d'expositions.

C'est en avril 1974 qu'est mis en place le service de prêt direct dans 10 communes toutes situées dans un rayon de 20 km autour de Lyon et 4 entreprises. Le nombre de lecteurs a augmenté très rapidement jusqu'à représenter 10% de la population desservie dans certaines communes, le succès étant tel qu'il incita plusieurs mairies à créer une bibliothèque au sein de la commune. On sent dans cette nouvelle étape un détachement plus important vis-à-vis de l'école et un premier pas vers le développement des bibliothèques-relais. Cela se concrétise en 1975 lorsque les BDP quittent la tutelle de l'Education Nationale (DBLP) pour le Ministère de la Culture (DLL) : dès 1976, on compte déjà 31 bibliothèques desservies pour encore 317 établissements scolaires et cela s'accompagne du développement de prêt des disques et des diapositives.

Ce déséquilibre persistant entre la desserte scolaire et la desserte tout public va fonder la nécessité de la circulaire du Directeur du Livre du 17 juillet 1978 adressée aux directeurs des BCP et intitulée "Mission et objectifs des bibliothèques centrales de prêt" qui exprime une volonté forte de rééquilibrer la desserte en insistant sur le service aux adultes. On trouve des affirmations de cette volonté à plusieurs reprises : "...il convient de mettre l'accent plus que cela n'a été fait jusqu'à présent sur la **desserte des milieux ruraux** d'une part et d'autre part sur la **satisfaction des lecteurs adultes**" ; "Mais l'action menée auprès des enfants pour être vraiment durable, doit être **poursuivie auprès des adultes et des adolescents, particulièrement ceux qui sont entrés dans la vie active...** il importe néanmoins que les bibliothèques centrales de prêt réussissent à **toucher de nouveaux lecteurs adultes** grâce à la diversité de leurs modes d'action, à la publicité et à l'animation" ; "le rôle des bibliothèques centrales de prêt dans le fonctionnement des petites bibliothèques municipales, on le sait, est déjà important mais doit être partout renforcé... **en ne privilégiant aucun public par rapport à un autre et en veillant à ce que les adultes ne soient jamais écartés ou dissuadés de venir par une participation trop grande des enfants**" ; etc...

Cette circulaire marque d'ailleurs un tournant important dans l'histoire générale des BCP, introduisant de nouveaux concepts qui marqueront leur activité pendant de très nombreuses années : **l'attention particulière aux publics spécifiques** : "mal voyants..., mal lisants..., travailleurs immigrés" ; la nécessité de **révéler la demande**

par le développement de l'offre : il faut que les BCP "réexaminent dans quelle mesure elles répondent aux besoins de leurs lecteurs et qu'elles s'efforcent de déceler les besoins non exprimés" ; la nécessaire **substitution des locaux stables aux bibliobus circulants** : "Les locaux où s'effectuent les dépôts... sont plus facilement accessibles, en particulier à la population active, que le bibliobus... Par ailleurs, c'est dans ces locaux que les lecteurs peuvent se rencontrer, discuter des livres empruntés et participer à des activités d'animation telles que les expositions, les présentations de livres... Il convient de les transformer peu à peu en véritables "foyers de lecture", servant de relais pour la diffusion des documents de la BCP" ; le **passage du dépôt à la bibliothèque-relais** : par "engagement réciproque entre la commune et la bibliothèque centrale de prêt sous forme d'un échange de lettres, visant à transformer progressivement le dépôt en "relais-bibliothèques"", cet engagement contient les aspects d'équipement moderne d'un local public, de désignation d'un responsable "dépositaire" devant recevoir une "formation élémentaire pour la gestion du dépôt", de participation des communes "à l'animation et à l'action de la BCP", de gratuité du prêt : "assurer le prêt des livres sans aucune cotisation de la part des utilisateurs". Le passage aux bibliothèques municipales est d'ores et déjà annoncé : "Un des principaux intérêts des dépôts est que, sous l'impulsion même de la BCP, ils se transforment en bibliothèques municipales dès que les communes sont assez importantes pour se doter de tels services".

Suite à cette circulaire on observe dans le rapport de 1979 un infléchissement plus net encore de l'activité de la BCP avec l'augmentation très forte de créations de nouvelles bibliothèques dans les communes de plus de 1000 ou 2000 habitants et "la "renaissance" (encore lente) des dépôts adultes dans le secteur rural", même si les demandes de nouveaux dépôts ne peuvent pas toujours être satisfaites : on assiste donc là à un tournant très important avec la mise en place du système des bibliothèques-relais gérées par les municipalités. Ainsi, les "perspectives de développement" énoncées dans le rapport de 1980 fixent un plan de développement pour plusieurs années : "Le but à atteindre est la constitution d'un réseau comprenant des bibliothèques municipales, des relais de LA BCPR dans les plus petites communes, des stationnements de bibliobus (prêt direct) mettant à disposition des habitants des communes de moins de 20000 habitants un choix de livres et de disques aussi important et aussi varié que dans les grandes villes". Il faut évoquer ici la loi de décentralisation de 1982 et la politique de "mise à niveau" des BCP se concrétisant par les conventions, en 1983 et 1985 pour le Rhône permettant la mise en oeuvre des deux annexes.

De fait, la circulaire dite "Gattegno" du 1^o août 1985 ("Circulaire portant sur les missions, moyens et fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt du 1er août 1985 adressée aux commissaires de la République des régions et départements, aux directeurs régionaux des affaires culturelles et aux directeurs des BCP") va confirmer ces directions en faisant ressortir à nouveau "la question de l'école" et en précisant chaque caractéristique de l'activité avant le passage des BCP (ne desservant plus désormais que les communes de moins de 10000 habitants) sous la tutelle des départements (après la loi de décentralisation : "A partir de 1986 en application de l'article 60 de la loi n.83-663 du 22.07.83 il appartiendra aux Conseils Généraux de définir l'action des BCP qui leur auront été transférées"). La principale notion mise en exergue par cette circulaire et qui marquera l'action des BCP jusqu'à aujourd'hui est celle de la coopération : avec les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants pour la formation professionnelle, l'informatique, les conseils et les services techniques et l'animation, mais aussi coopération départementale, régionale et nationale avec les grandes bibliothèques municipales, les bibliothèques universitaires : développement des catalogues collectifs, du Prêt inter Bibliothèques, des fonds locaux, de l'animation en concertation.

La BCP du Rhône devient ainsi un service départemental à compter du 1^o janvier 1986 et l'accent est mis dès lors sur la coopération au niveau d'un réseau que l'on cherche à rendre cohérent et hiérarchisé⁵ et la mise en place d'une véritable politique de lecture publique au niveau départemental. Cela transparaît nettement dans le document rédigé pour les 40 ans de la BCP en 1986 : "les communes ont désormais davantage besoin de conseils pour la gestion, l'extension des services, la formation des équipes de bénévoles : demandes d'une tout autre nature que le fameux ravitaillement, par ailleurs décrié, des dépôts classiques... La BCP favorise la présence de supports nouveaux - disques, cassettes- dans les relais ou bibliothèques de manière à les faire évoluer vers de véritables petites médiathèques de prêt".

Dès lors l'activité de l'outil départemental de la lecture publique est essentiellement axée sur le développement des bibliothèques municipales et des bibliothèques relais tout en n'abandonnant pas totalement la desserte par bibliobus dans certaines communes et écoles, "reliquat" de l'activité ancienne. C'est en 1985 qu'est créée l'annexe de Thizy et en 1987 celle de Limas, la desserte du département étant dès ce moment divisée en trois secteurs (Bron, Limas, Thizy). Les rapports des années

⁵) La BCP tend ainsi à devenir un véritable centre de documentation au service des communes de moins de 10000 habitants.

suivantes insistent surtout sur le développement des actions de formation (cycles de formation ABF au départ puis actions autonomes⁶), la création de nouvelles bibliothèques municipales prenant progressivement le pas sur les autres types de diffusion des documents (c'est en 1989 que le nombre de bibliothèques municipales - 120- dépasse celui des écoles -112), ainsi que la participation au réseau informatisé national LIBRA qui aura pour conséquence l'informatisation générale de la BCP.

La modernisation du réseau devient prédominante : les opérations mobilières commencent dès 1983 (politique de mise à niveau et premières conventions), puis dès 1986 se développent les actions de construction ou de rénovation de bâtiments déjà existants, et enfin les opérations d'informatisation dès 1990 (cf. en annexe la liste des bibliothèques équipées, aménagées et informatisées depuis ces différentes périodes : construction et modernisation de bibliothèques municipales (1986-1990) : 5 585 m² pour une population desservie de 48 450 habitants, (1991-1994 : 3850 m² pour 47 254 habitants) ; 24 bibliothèques informatisées avec 7 logiciels différents.

En 1991 débute le prêt gratuit de vidéocassettes, la vidéothèque de la BCP desservant alors 11 vidéothèques relais, la gratuité s'avérant être un moyen efficace du développement du service⁷. Dès 1984 est élaboré un rapport d'évaluation fine de l'activité des bibliothèques et des médiathèques du réseau, basé sur les questionnaires envoyés dans chacune d'entre elles et portant sur une vingtaine d'indicateurs d'activité, et qui sera informatisé à partir de 1990.

Parallèlement on assiste à une profonde évolution des missions que se fixe la BCP :

- "La construction d'annexes de la BCP qui a permis d'organiser la desserte départementale de façon cohérente, en rapprochant le service des communes...
- L'inscription prioritaire dans les missions de la BCP des activités de coopération qui'il s'agisse de la formation des correspondants..., de l'animation des bibliothèques..., de l'assistance technique auprès des municipalités..., de l'informatisation enfin.
- La coopération permanente avec les correspondants les plus compétents et motivés et la relation directe entre les municipalités et la BCP..."

⁶) cf plus loin la partie sur la politique de formation de la BDP

⁷) Alors que le tarif était au départ de 200F pour l'adhésion à la vidéothèque départementale, la gratuité a été décidée très rapidement (01-01-92) face au démarrage difficile, ce qui fut une réussite selon le rapport de 1992 :

"Depuis que nous avons instauré la gratuité tous nos dépôts connaissent une hausse très significative des prêts et du nombre d'inscriptions".

Voilà les objectifs fondamentaux autour desquels s'est organisé l'ensemble des activités de la BCP (devenue BDP en 1992⁸) jusqu'à aujourd'hui. On voit que les relations avec l'école sont totalement mises de côté au profit de la relation plus serrée avec les municipalités pour développer de véritables services de lecture publique au niveau des communes quelque petites qu'elles soient⁹ (réhabilitation ou construction d'équipements, progression de 65% des prêts entre 1984 et 1991, volonté d'inscription dans une véritable politique d'aménagement du territoire...). Ce développement de structures fixes dans les communes entraîne, en l'absence d'une véritable politique de recrutement de la part des collectivités locales toujours fort réticentes, une augmentation parallèle du recours au volontariat afin de répondre aux besoins et aux attentes des publics toujours plus divers et exigeants et c'est pourquoi nous consacrerons une partie de ce travail sur la satisfaction des usagers à analyser la situation de ces bibliothécaires bénévoles, leur opinion sur le service rendu, leurs attentes et leurs propres critères de satisfaction dans la mesure où l'histoire même du développement de la BDP les intègre toujours un peu plus à l'activité de lecture publique qui est l'objectif fondamental.

⁸) Les bibliothèques centrales de prêt sont officiellement devenues des bibliothèques départementales de prêt par la loi 92-651 du 13 juillet 1992

⁹) "Nous restons très attentifs au développement de tous les points du réseau, si petits soient-ils, et mettrons en oeuvre les actions de formation et d'animation propres à satisfaire nos publics" rapport 1992

STRUCTURE ACTUELLE DU RESEAU DE LA BDP

1) Le domaine d'intervention

La Bibliothèque départementale est implantée dans deux villes de l'arrondissement de Villefranche sur Saône (Limas et Thizy) et dans une ville de l'arrondissement de Lyon (Bron). Elle dessert aujourd'hui 251 des 272 communes de moins de 10 000 habitants que comprend le département du Rhône (sa mission est d'aider ces communes à créer et à faire fonctionner une bibliothèque locale : actuellement 58% des points du réseau ont un local à usage exclusif de bibliothèque). Elle anime ainsi un réseau de lecture publique composée de :

- **30 bibliothèques municipales** qui emploient du personnel professionnel. Pour ces bibliothèques les livres ou disques fournis par la BDP ne constituent souvent qu'un appoint afin de diversifier encore davantage l'offre de documents aux usagers. L'action de la BDP à leur égard consiste donc essentiellement en assistance technique notamment pour les constructions ou aménagements d'équipements et l'informatisation, en actions de formation et en aides à l'animation sous forme par exemple de prêts d'expositions.
- **100 bibliothèques-relais** dont la création a nécessité l'aide de la Bibliothèque Départementale et qui sont animées et gérées par des bénévoles ayant suivi une formation. Elles disposent de fonds propres pour différents types de documents mais les livres (et les disques pour les médiathèques) de la BDP leur sont véritablement nécessaires pour présenter une offre suffisamment équilibrée à leurs publics (tout particulièrement pour ce qui concerne les documentaires). Elles utilisent également les autres services proposés tels que les stages de formation professionnelle, les aides à l'animation et à l'organisation...
- **121 Relais de lecture** (écoles, mairies, points d'arrêt du bibliobus) dans lesquels ne sont proposés très souvent que les livres provenant de la BDP (ils sont souvent assez anciens provenant de l'activité passée de la Bibliothèque Départementale).

Nous reproduisons ici, afin de donner une idée plus précise de la composition du réseau, un tableau qui récapitule les taux de population des communes de moins de 10 000 habitants desservie par les bibliothèques des cantons dans les trois secteurs différents.

Cantons desservis	pop comm - de 10000 hab.	pop desservie	taux population desservie
SECTEUR DE THIZY			
AMPLEPUIS	7838	2289	29,20
LAMURE sur AZERGUES	5473	1356	24,78
MONSOLS	3759	404	10,75
TARARE	7934	4722	59,52
THIZY	14434	8365	57,95
Total cantons THIZY	39438	17136	43,45
SECTEUR DE LIMAS			
ANSE	19193	9405	49,00
BEAUJEU	10545	4758	45,12
BELLEVILLE	18966	12269	64,69
LE BOIS D'OINGT	12340	5930	48,06
VILLEFRANCHE/ SAÔNE	22052	10264	46,54
Total cantons LIMAS	83096	42626	50,68
SECTEUR DE BRON			
L'ARBRESLE	29327	22936	78,21
CONDRIEU	12906	6894	53,42
DECINES CHARPIEU	17822		
GIVORS	16705	9207	55,12
IRIGNY	24832	7305	29,42
LIMONEST	35884	11848	33,02
MEYZIEU	19749	15233	77,13
MORNANT	17089	13529	79,17
NEUVILLE/ SAÔNE	37503	27083	72,22

RILLIEUX LA PAPE	5956	1401	23,52
SAINT FON	18623	2008	10,78
SAINT GENIS LAVAL	8752	8752	100,00
ST LAURENT DE CHAM.	10498	7668	73,04
ST SYMPH.d'OZON	33908	22514	66,40
ST SYMPH SUR COISE	12202	9084	74,45
SAINTE FOY LES LYON	7296	7296	
VAUGNERAY	36699	29471	80,30
Total cantons BRON	345751	202229	58,49
TOTAL DEPARTEMENT	468285	261991	55,95

2) Les acteurs

Si l'on considère désormais les acteurs de ce réseau de lecture publique on parvient au dénombrement suivant pour l'ensemble du réseau :

- Le **personnel salarié** compte **68** personnes qui se répartissent en **1 conservateur**, **2 bibliothécaires**, **27 assistants** (12 pour la BDP et 15 pour le réseau), **23 aides-bibliothécaires** (10 pour la BDP et 13 pour le réseau) et **16 autres salariés** (3 pour la BDP et 13 pour le réseau).

-Le nombre des **bénévoles** s'élève à **1503** : **303 bénévoles formés** et **1200 bénévoles non formés**. On mesure ici l'importance de l'encadrement bénévole pour les bibliothèques du réseau (rappelons que la moyenne nationale est de 500 bénévoles par département). Le nombre très élevé de bénévoles non formés fait en outre de la formation une mission primordiale de la BDP : en 1994, 11 stages de formation ont été organisés (des modules de

formation de base au métier de bibliothécaire mais aussi des stages thématiques sur les genres musicaux, la littérature orale, l'image dans le livre pour enfants...) : au total 774 journées-stagiaires qui ont concerné 126 communes et 208 stagiaires. Ceci est loin d'être sans importance dans la mesure où la compétence et la motivation des animateurs bénévoles sont les conditions fondamentales de l'efficacité de l'action de la BDP, surtout dans notre cas où ils sont largement prédominants.

3) Les moyens

Le budget de la BDP s'élevant à 3 millions de francs, il est destiné à 64% aux dépenses documentaires. L'offre de livres atteint ainsi aujourd'hui un "niveau correct" avec 2,2 livres par habitant desservi (Le Ministère de la Culture fixant un minimum de 2). Le rapport 1994 reconnaît toutefois qu'il subsiste des lacunes qualitatives dues à la présence dans les bibliothèques-relais de très nombreux livres "obsolètes ou défraîchis" issus des dons des particuliers, mais aussi de l'offre encore trop peu importante pour les documents sonores et davantage encore pour la vidéo (l'idée de développer un service de prêt de CD-ROM n'en est encore qu'au début de la concrétisation). Le budget documentaire par habitant desservi est en baisse et ne s'élève qu'à 14,30F (alors que le Ministère de la Culture recommande une norme de 20F), l'une des priorités est donc de continuer à soutenir l'effort de renouvellement des collections sur le réseau.

La BDP est informatisée avec le système intégré de gestion de Bibliothèque OPSYS avec adjonction récemment d'un module informatique performant sous PARADOX : cela lui permet de suivre avec grande précision l'activité de l'ensemble du réseau afin de l'évaluer au mieux au niveau quantitatif. 18 communes du réseau étaient informatisées en 1994, voilà sans doute un axe important de développement des activités du réseau et de la BDP à l'égard du réseau, ce que nous allons maintenant essayer de mieux cerner.

• MISSIONS ET ACTIVITES DE LA BDP A L'EGARD DES BIBLIOTHEQUES DU RESEAU

Comme toute bibliothèque publique des collectivités territoriales, et malgré la dispersion du public à desservir, la BDP a pour mission de "collecter, organiser, cataloguer, communiquer à tout public. Mettre en valeur et conserver les livres et les documents audiovisuels à des fins de loisirs, d'information, de formation, de culture et de recherche", mais aussi de "remplir un rôle d'action culturelle visant à favoriser le développement de la lecture". Elle dessert ainsi un réseau de 251 communes, dotées de simples relais de lecture (mairies, points de prêt direct) ou de bibliothèques municipales. Ces dernières, au nombre de 144, ont prêté un total de 1 174 000 livres et 99 000 disques et films à 55 800 emprunteurs (20% de la population desservie). 25 bibliothécaires municipaux et 15 bibliothécaires départementaux "encadrent" près de 400 responsables bénévoles. Selon le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de novembre 1994, "la bibliothèque publique est le centre local d'information qui met facilement à la disposition des usagers les connaissances et les informations de toute sorte... Toute personne, quel que soit son âge, doit avoir accès à une documentation adaptée à ses besoins". La bibliothèque publique se voit ainsi chargée de missions liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture : elle doit être désormais un élément essentiel de toute politique à long terme dans tous ces domaines.

La dernière définition nationale des missions des BDP fut la circulaire Gattégno datant d'août 1985. Selon cette dernière la BDP doit assurer en tout premier lieu l'accessibilité des collections en suivant les grands principes édictés, à savoir " par la généralisation du libre accès dans les dépôts, bibliothèques-relais ou bibliobus de prêt direct et par l'instauration d'horaires adaptés aux conditions de vie et de travail de la population desservie!". Si aujourd'hui le prêt direct par bibliobus a disparu, toute l'attention est apportée à l'augmentation des horaires d'ouverture des bibliothèques locales et à la diminution très forte des horaires réservés aux scolaires au profit de l'ouverture "tout public". Elle doit aussi assurer l'égalité des usagers devant le service public et éviter qu'une catégorie de lecteurs soit privilégiée par rapport à d'autres, d'où l'attitude vis-à-vis des écoles consistant à refuser le monopole parfois établi sur la fréquentation des bibliothèques. De plus, elle doit chercher à généraliser la gratuité pour l'utilisateur ou tout au moins la réduction au minimum du montant du droit d'inscription (les efforts ont porté tout récemment surtout sur les services de vidéothèque dans la mesure où il s'agit là d'un nouveau service qui a donc tendance à être "surfacturé").

¹) Rapport de la DLL sur les "Missions, moyens et fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt", 1985

Depuis le 1er janvier 1986, aucun texte de portée nationale n'a redéfini les missions des BDP. Toutefois le consensus s'est établi sur leur rôle d'aide aux communes de moins de 10 000 habitants pour le développement de la lecture publique. En outre, on peut s'appuyer sur les lois de décentralisation selon lesquelles les bibliothèques municipales sont organisées et financées par les communes (Loi 83-663 du 22 juillet 1983, art. 61) tandis que le Département peut apporter aux communes qui le demandent son soutien à l'exercice de leurs compétences (Loi 82-213 du 2 mars 1982, art. 23). De ce fait, la BDP est également investie de missions particulières qui consistent à mettre en oeuvre une politique de développement des bibliothèques du département ; elle représente ainsi un service d'équilibre assurant la desserte en documents des bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants, un service de référence pour l'information bibliographique, un service de coopération pour renforcer la pratique des bibliothèques en terme de qualité du service rendu au public, constituant un centre technique d'assistance à la gestion des bibliothèques, organisant la formation de personnels bénévoles et favorisant l'innovation.

Tout cela a été reprecisé en 1991 dans la Charte des Bibliothèques par le CSB (Conseil Supérieur des Bibliothèques) dont la définition des missions des BDP, quoique n'ayant aucun caractère légal, est largement suivie dans les faits. L'article 25 précise que "le service départemental favorise la création et le développement de bibliothèques municipales ou intercommunales, notamment par des actions de formation, de conseil et d'assistance technique", qu'il "doit organiser la coopération entre les bibliothèques qu'il dessert notamment en matière de formation continue, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, de réseau documentaire et d'action culturelle".

Toute commune qui souhaite créer ou développer une bibliothèque locale peut ainsi trouver aide et conseils auprès des professionnels de la BDP ainsi que des collections importantes dans lesquelles il sera possible de puiser (par plusieurs centaines de volumes) pour lancer l'activité de ce nouveau service. Notons également les opérations de prêt de mobilier qui font l'objet quant à elles de conventions qui fixent des conditions de bon fonctionnement (horaires d'ouverture suffisants, budget minimal de fonctionnement, formation des bénévoles...).

Cette mission pose toutefois le délicat problème de l'absence de contrat existant entre l'institution départementale et les communes qui permettrait de fixer la "règle du jeu" avec un engagement des deux parties portant sur l'équipement mobilier et le matériel nécessaire aux bibliothèques, sur les dotations initiales en livres et autres documents, sur la garantie d'un budget de renouvellement des collections, sur l'aménagement fonctionnel d'un local permettant le libre accès aux documents en même temps que la consultation sur place pour

tous les publics, la désignation officielle d'un responsable s'engageant à travailler en collaboration avec la BDP et à suivre les actions de formation qui lui seront proposées, le suivi et l'évaluation du fonctionnement des bibliothèques par la BDP.

En outre, la BDP représente un "centre de coopération multimédia" au service de toutes les communes desservies et non plus seulement un service de diffusion des documents par le biais des bibliobus. La BDP propose aujourd'hui à une cinquantaine de communes des collections de disques compacts, cassettes audio et vidéo; les deux services de la discothèque et de la vidéothèque étant désormais distincts. En outre, des fonds de livres de référence sont encore mis à la disposition des bibliothèques, de manière à ce qu'aucun canton ne soit totalement dépourvu de lieux équipés en ressources documentaires de base.

L'assistance technique représente également une mission importante de la BDP avec tout d'abord les ateliers de reliure intégrés dans chacun des trois sites et qui mettent leur technicité au service de quatre-vingt bibliothèques du réseau pour l'équipement et la réparation de leurs fonds propres. Il faut noter aussi l'existence du groupement d'achat de fournitures spécialisées qui permet à plus de cent bibliothèques de bénéficier de réductions importantes et surtout de déléguer ainsi la responsabilité de la gestion de ces achats à l'institution départementale.

L'une des missions fondamentales de la BDP consiste en l'aménagement des bibliothèques au niveau du mobilier avec souvent aussi participation à la mise en place du plan pour la construction des nouvelles bibliothèques. Mais aussi l'informatisation de plus en plus de bibliothèques locales.

L'animation des bibliothèques

En 1994, afin d'aider les responsables des bibliothèques locales à promouvoir la lecture, la Bibliothèque Départementale de Prêt, par l'intermédiaire de son Association des Amis, met en place un programme d'animations et d'expositions accompagnées de livres. Les bibliothécaires jouent pleinement leur rôle de conseil et d'aide concrète en assurant 73 "rencontres à la bibliothèque" et 15 réunions cantonales.

La BDP a fait intervenir des conteurs auprès de 27 communes et a organisé la première "Nuit du Conte" au domaine de Lacroix-Laval (2200 personnes touchées). Pour la manifestation nationale "Le Temps des Livres", 20 expositions sur les 25 proposées par la BDP ont été retenues et exploitées par les bibliothèques du réseau. La durée de prêt des expositions et autres supports d'animation (diapositives, kamishibai = petits théâtres d'images au Japon, Les contes à la carte, albums géants...) ainsi que du matériel est de trois semaines. Quelques idées sont suggérées autour de chaque exposition par la BDP pour la préparer et la rendre plus vivante, se basant toujours sur diverses sources d'information. ; de même quelques ouvrages sont sélectionnés parmi les livres accompagnant l'exposition, afin d'aider les responsables des bibliothèques à faire quelques acquisitions ou présenter le thème. Ne pouvant énumérer toutes les expositions proposées, nous ne citerons que celles qui ont été acquises tout récemment : 100 ans de cinéma, Les sorcières, Les travaux traditionnels de la ferme, Sagesse, sagesse, hommage d'Afrique à Jean de la Fontaine

La formation des bénévoles à la BDP du Rhône

L'intérêt à l'égard de la formation des bénévoles est apparue dès les années 70, se concrétisant dans des formations très brèves et très localisées (pas plus de 2 jours par an pour chaque secteur dessevi (cela peut s'expliquer par la prédominance alors du prêt direct et de la desserte des écoles et par l'absence d'annexes). La formation est devenue possible de manière systématique dès 1985 - 1986 (juste après la création des annexes de Limas et de Thizy). De 1986 à 1992, cette formation a pris la forme de la préparation au diplôme ABF, le but étant de former de nombreux bénévoles destinés à prendre en charge les nouvelles bibliothèques créées durant cette période d'intense développement de la BDP. On a pu observer durant cette période un renversement de tendance au niveau des participants aux différents stages : alors que très longtemps avaient prédominé les personnes retraitées, cette nouvelle tranche de formation a attiré de plus en plus de personnes jeunes (essentiellement des femmes) avec parallèlement une augmentation du niveau scolaire moyen des stagiaires.

En 1992, sur le constat d'une pédagogie trop techniciste, s'effectue un changement de formule avec l'apparition de différents types de stages :

- Des " stages de sensibilisation " de 4 jours intitulés : " Faire vivre une bibliothèque " organisés le plus souvent dans les locaux d'une bibliothèque concernée et dans lesquels sont exposés les éléments de base de l'organisation et de la gestion d'une bibliothèque.
- Des stages de 12 à 14 jours destinés plus spécifiquement aux bibliothécaires responsables (initiation aux statuts, au service public, à la constitution d'un fonds, aux acquisitions, au circuit du livre, à l'indexation, au catalogage, à la gestion des prêts et

des lecteurs, aux missions et au rôle de la BDP, aux relations avec les partenaires de la bibliothèque et tout particulièrement l'école, à l'animation et au travail et en équipe).

- Des stages " contes ", activité développée dès 1985 et ayant pris une grande importance
- Des stages " musiques " de 4 jours concernant les contenus musicaux complétés par des sages de 1 à 2 jours sur le catalogage des documents musicaux.
- Des stages spécifiques sur l'accueil des scolaires en bibliothèque (de fait les bibliothèques du réseau accueillent plus de 900 classes chaque année : la majorité des actions se cantonnent toutefois actuellement au prêt de livres à ces classes sur le principe : " un enfant, un livre ", ce qui peut être perçu comme une véritable " ponction de livres ". Le but de ce stage est donc de proposer des perspectives plus larges pour cet accueil de scolaires par la diversification des animations, la possibilité de travailler avec de petits groupes d'élèves...

On dénombre ainsi plus de 49 journées de formation par an destinées à chaque fois à 25 stagiaires environ, ce qui représente, depuis le début de cette phase de formation, plus de 320 bénévoles formés. Cependant, certains ont été formés il y a maintenant une dizaine d'années sans qu'il y ait eu de remise à jour de leurs connaissances (en outre, on peut observer dans certains cas des dérives d'autoritarisme de la part des bénévoles formés une fois de retour dans leur bibliothèque, ce qui nécessite de relativiser l'image qui fait de la formation un facteur systématique de réussite et d'efficacité du service rendu). Toutefois, cet aspect s'impose comme une base indispensable à la mise en place d'un encadrement de qualité assurant un service efficace et organisé, fondement de la satisfaction des usagers. Notons enfin que de l'aveu même de la direction de la BDP, les points faibles de cette formation restent encore les relations administratives avec les instances municipales, les problèmes de

budgets prévisionnels argumentés : le projet étant de mettre en place de nouveaux stages ayant pour objet de proposer aux responsables des modèles de rapports et de budgets pour leur permettre de rationaliser leurs pratiques et de peser davantage sur les choix budgétaires municipaux.

Notons enfin un nouvel élément significatif des relations entre les deux institutions que sont l'École et la BDP. En effet, dès 1994 les créations de BCD en milieu rural se sont multipliées sans réelle concertation avec les bibliothèques municipales déjà implantées. Grâce à la volonté des différentes institutions (Inspecteurs d'académie, DRAC, Bibliothèque Départementale) des réunions d'information ont été organisées permettant de réduire les vives tensions qui s'étaient développées à la suite de ce phénomène notamment par la mise en place d'un stage intercatégoriel (enseignants, documentalistes, bibliothécaires) dont le but est de rapprocher les professionnels des deux institutions et d'initier ainsi un dynamisme de coopération.

LA BDP ET L'ECOLE

S'il est un domaine où le passé pèse de tout son poids, ce sont bien les relations et les rapports existant entre la BDP et l'Ecole. Les liaisons entre ces deux institutions furent en effet très tôt fort étroites mais également souvent frustrantes et parfois conflictuelles : si la collaboration se révéla souvent fructueuse, elle ne put toujours masquer une certaine amertume s'exprimant de part et d'autre. Dès le début des années soixante-dix, pour ne pas remonter trop loin, le rôle important de l'école et le développement de la lecture devinrent des thèmes dominants dans la politique culturelle française. On voit dès ce moment apparaître dans la sphère de la bibliothèque publique des préoccupations concernant la "lecture du public" et son apprentissage jusque là réservés aux instituteurs. Notons d'ailleurs que jusqu'en 1975 bibliothèques publiques et institutions scolaires sont réunies au sein du Ministère de l'Education Nationale, l'école ayant besoin des livres de la bibliothèque pour apprendre à lire et les usagers ayant besoin d'avoir appris à lire à l'école pour profiter de la bibliothèque

Une étape fort importante est donc franchie en 1976 avec le transfert de la tutelle des bibliothèques publiques au Ministère de la Culture à qui échoit également l'orientation politique de la lecture publique. Le partenaire privilégié des bibliothèques est donc désormais l'édition et non plus l'Ecole qui fut dès le départ, en 1946, un partenaire naturel¹ de l'action de la BDP dans la mesure où elle considère la lecture comme "le geste d'émancipation par excellence, celui par lequel un individu peut échapper aux pressions directes de son environnement, élargir l'horizon de ses savoirs, de ses expériences et de ses pensées, bref, devenir un sujet autonome²". Tous les discours des acteurs du milieu scolaire, des instituteurs aux responsables ministériels affirment et réaffirment toujours la nécessité de développer la lecture, étant ainsi en phase avec ceux des acteurs culturels des bibliothèques publiques, mais sont caractérisés aussi par une vision particulière de la lecture : la lecture prônée est la "lecture -travail", celle qui exige un effort de compréhension et d'analyse et en aucun

¹) cf. cette conception du rôle des enseignants exprimée par P. Clarac dans "Education Nationale" le 14 mars 1957 et qui se rapproche très fortement de l'idée que l'on a du rôle des bibliothécaires :

"On ne dira jamais assez que les vrais maîtres de nos élèves, les mieux qualifiés pour former leur jugement et leur goût, ce sont les écrivains de notre langue. Notre rôle, à nous professeurs, n'est pas de nous substituer à ces maîtres incomparables. Entre eux et les jeunes esprits qui nous sont confiés, nous ne sommes (et c'est déjà bien beau) que des intercesseurs".

²) Chartier, Anne-Marie, "De nouvelles définitions du lire" in Histoire des bibliothèques françaises XXe siècle, sous la dir. de Martine Poulain, Paris, 1991, p.513

cas la lecture "facile" ou de distraction. D'ailleurs c'est cette conception qui prédomine encore nettement entre 1976 et 1982, période durant laquelle le Ministère de l'Education Nationale garde encore largement l'initiative : on assiste ainsi au lancement des BCD (bibliothèques centres documentaires) et à une collaboration toujours très étroite entre bibliothécaires chargées du secteur enfants et enseignants (développement au sein des bibliothèques locales des services spécifiquement destinés aux enfants).

C'est en 1982 que s'ouvre une deuxième phase se différenciant nettement de la première: le Ministère de la Culture intègre véritablement le livre et la lecture à ses activités et à ses actions, en les plaçant au centre de plusieurs campagnes fortement médiatisées, instaurant et entretenant l'idée du développement de la lecture comme "grande cause nationale". Le rapport Vandevorde recommande ainsi expressément "l'initiation à la bibliothèque publique" dans les programmes scolaires et pose "le problème de la place de l'école dans le réseau du service public de la lecture". Quant aux grandes orientations de la politique, elles sont désormais le fait de la DLL avec pour règle de base la priorité de la recherche de nouveaux publics et de l'extension des "lectorats".

Ainsi, par exemple, le nouveau "public-cible" est le public des adolescents : c'est à propos de ce dernier que se posent de manière aiguë les interrogations concernant la façon de développer le goût des livres et l'une des premières conclusions est la nécessité de supprimer pour cela le "devoir de lecture". On franchit ainsi une nouvelle étape dans les tensions entre les acteurs de ces deux institutions : les bibliothécaires ouvrent en effet par ces considérations "une brèche décisive dans la forteresse scolaire" en instaurant l'idée que la lecture, jusques et y compris son apprentissage, pourrait être du ressort, non plus seulement de l'école, mais aussi et peut-être surtout des bibliothèques touchées au premier chef par la question de l'analphabétisme. Cette position ne pouvait qu'aiguïser une concurrence déjà fort vive depuis la décision notamment de limiter au minimum les dépôts scolaires effectués par les BCP.

Pendant une très longue période en effet la desserte des communes s'effectuait surtout par l'intermédiaire soit de la mairie soit de l'école, mais dès cette période la tendance s'infléchit dans un autre sens, comme le montre ce tableau récapitulatif des points de desserte de la BCP du Rhône :

	mairies	établissements scolaires	bibliothèques locales (bibliothèques relais)	bibliothèques municipales
1952	70	110		

1960	96	121		
1970	78	262	12	
1974	77	329	24	
1980	65	264	56	
1984	77	175	66	
1989	45	112	120	
1993	11	11	95	35

Cette évolution des points de desserte montre à quel point les écoles furent prédominantes jusqu'au début des années quatre-vingt et combien elles ont diminué dès 1982 au profit de nouveaux lieux de prêt tout public que sont les bibliothèques municipales et les bibliothèques relais (la desserte directe des écoles même si elle subsiste encore n'est plus que "résiduelle" et tend à disparaître totalement). Cette évolution très rapide et drastique a laissé une grande amertume du côté des écoles, partenaire privilégié depuis trente ans et se sentant tout à coup "rejetées" du réseau. Pour compenser cette perte de ressources documentaires l'accent fut mis dès lors sur le développement des BCD dans les écoles primaires et des CDI dans les collèges et les lycées dans la visée de concilier ainsi, au sein même de l'Ecole, la lecture plaisir et la lecture travail. Ce développement des bibliothèques scolaires dans les petites communes ne put aller sans inquiéter les responsables des petites bibliothèques locales, et par là même la BDP, dans la mesure où les budgets municipaux doivent alors faire face aux besoins et aux demandes des deux établissements.

Mais cette situation constitue la base d'une nouvelle phase dans les relations entre l'Ecole et la BDP que l'on pourrait définir par la "collaboration à égalité", chacun disposant de ses propres ressources : l'action peut devenir dès lors coordonnée et non plus subordonnée d'un côté ou de l'autre. C'est dans ce but que la BDP du Rhône avec les instances départementales de l'Education Nationale organise un stage inter catégoriel rassemblant les responsables de la documentation de part et d'autre pour que chacun puisse découvrir l'autre versant et favoriser par là la sérénité du travail en commun. La solution à mettre en oeuvre pour que les deux partenaires vivent en bonne intelligence passe sûrement en effet par la décrispation du rôle de chacun, l'anticipation et l'atténuation constantes des conflits de voisinage. C'est ce à quoi s'emploie la formation organisée par la BDP du Rhône (cf. notamment le stage précité et les stages concernant l'accueil des scolaires en bibliothèque"). Les relations entre les bibliothèques

du réseau et l'école sont de plus en plus fondées sur la reconnaissance réciproque et la mise en place d'une réelle coopération.

On peut évaluer dès lors les attentes mais aussi les craintes des deux partenaires à l'égard de cette nouvelle forme de coopération mise en place institutionnellement : ainsi, le rapport du CSB (Conseil Supérieur des Bibliothèques) en 1991 insiste sur "l'indispensable organisation de la complémentarité entre les bibliothèques des établissements scolaires et les bibliothèques de lecture publique". Si nous insistons sur ce point des relations entre bibliothèques et écoles, c'est justement parce qu'elles interfèrent de manière significative aujourd'hui tant dans l'activité des bibliothèques locales que dans les actions de formation et les actions de coordination au niveau du réseau de la BDP.

D'un côté celle-ci craint de voir se généraliser un système de "ponction" des petites bibliothèques par un défilé de toutes les classes des écoles selon le principe "un enfant, un livre" ou de voir l'Education Nationale imposer un monopole dans certaines localités (notamment par la création de réseaux équipés de leur logiciel spécifique de gestion). De l'autre une certaine frustration du côté des établissements primaires qui se sont vus privés du passage habituel du bibliobus mais aussi un intérêt certain pour les bibliothèques locales considérées comme véritables "banques de ressources", et une indifférence majoritaire de la part des établissements d'enseignement secondaire.

Les obstacles à la coopération selon les professionnels de la BDP consistent essentiellement en la méfiance, la difficulté de compréhension ressentie avec leurs partenaires éducatifs guidés par une logique particulière à leur institution mais aussi parfois la faiblesse des équipes bénévoles qui ne peuvent résister aux exigences des équipes éducatives qui monopolisent alors la bibliothèque durant toute la durée d'ouverture et créent ainsi un déséquilibre fort aux dépens du service de lecture publique aux adultes. Le dialogue entre les bibliothécaires et les enseignants s'avère souvent difficile, les motivations et les priorités (lecture-plaisir ou lecture-apprentissage) n'étant pas toujours concordantes et chaque groupe doutant très souvent des compétences réelles de l'autre : de fait, la représentation que l'on a d'une pratique fait partie de la définition (sociale et symbolique) de cette pratique.

Dans la plupart des communes on peut noter ainsi une prédominance des actions envers les écoles et cela ne saurait être sans influence sur la perception des usagers et leur fréquentation même. De fait, les familles forment une grande majorité des inscrits

dans les bibliothèques locales, et l'on ne peut s'empêcher de penser que cela est dû, au moins en partie, à cet ancrage profond dans le milieu scolaire qui permet de désacraliser ce lieu culturel dès le plus jeune âge et y "attire" également les mères de famille servant ensuite de maillon de diffusion pour tous les autres membres. Partout on observe la mise en place d'une coopération positive entre les deux institutions, cherchant à éviter les différents écueils en respectant les caractéristiques de chacun et en profitant le plus possible des apports des deux côtés.

En ce sens il faut noter le fait que la décentralisation "a accentué l'implication des collectivités territoriales dans la définition d'une politique pédagogique. De simples bailleurs de fonds les pouvoirs publics locaux deviennent des acteurs du développement culturel et de la lutte contre l'échec scolaire³". On cherche dès lors à construire par un dialogue de plus en plus constant une double démarche tout à la fois pédagogique et culturelle autour de la lecture pour enfants : la bibliothèque municipale reste indispensable dans la mesure où elle propose des fonds importants et diversifiés et où elle est animée par des bibliothécaires bénévoles ou professionnels caractérisés par leurs compétences en matière de contenu des livres (on retrouve ici le rôle fondamental de la formation en ce domaine). La bibliothèque constitue dans de nombreux cas la seule structure culturelle permanente et s'adressant à toutes les classes d'âge et tous les milieux socioprofessionnels établie dans une petite commune. Le développement de cette institution nécessite donc de mettre en oeuvre une coopération prenant en compte les intérêts respectifs. L'obligation d'associer les deux moyens d'accéder à la lecture pour toucher l'ensemble des enfants de la commune en dépassant les différences qui peuvent apparaître quant aux approches de la lecture et de ses buts.

On peut saisir l'ampleur de cette problématique à travers le rapport de l'enquête sur les relations entre les bibliothèques publiques et le monde scolaire menée en 1991 sous l'égide à la fois du CRDP Académie de Créteil et la Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques, rédigé par Jean-Marie Privat dans l'ouvrage collectif Bibliothèque, école : quelles coopérations ? L'une des premières conclusions en est la diminution de l'intensité de la coopération au fur et à mesure du cursus scolaire : "A l'école primaire, la courbe est d'abord progressivement ascendante (jusqu'au CP) puis descendante aussi régulièrement dans les collèges et lycées, la courbe va continûment decrescendo, partant d'un pourcentage comparable au CP en 6e, pour s'effondrer enfin

³) Rives Caroline, "Bibliothèques et écoles : un peu d'histoire", in Bulletin des Bibliothèques de France, t.36, n°2, 1991, p.93

jusqu'à une absence quasi totale de coopération en lycées techniques et professionnels⁴". Cela donne sans doute le facteur d'explication principal de la sous-représentation des jeunes de 15 à 24 ans parmi les usagers des bibliothèques du réseau de la BDP du Rhône, les besoins liés à leurs études n'étant peut-être pas suffisamment pris en compte dans celles-ci et la sensibilisation à leur utilisation n'étant sans doute pas assez développée au sein des établissements où ils poursuivent leurs études : voilà certainement une ligne de développement de la coopération qui permettrait de toucher cette catégorie du public qui "fuit" aujourd'hui les bibliothèques.

Toutefois même à l'école primaire "le prêt est la modalité dominante...Les autres modalités de collaboration directe sont assez rares pour les établissements scolaires⁵" : "on trouve confirmation du rôle de "trésor" ou de "banque de ressources" que paraît jouer la bibliothèque municipale pour les établissements scolaires (lecture sur place pour le plaisir, emprunt)...et de façon générale les apprentissages liés aux techniques documentaires et à la recherche documentaire sont peu cités (notamment par les établissements scolaires)⁶". Les craintes de la BDP face au simple "ponctionnement" de livres dans les bibliothèques locales sans autre forme d'activités, de formation (faiblesse de la coopération didactique) ou d'animation (où il serait possible de faire fonctionner le "capital-relation" et le "capital-expérience" de la BDP pour la mise en contact des divers partenaires potentiels : il faudrait sans doute plus de connaissance réciproque des acteurs et une certaine institutionnalisation de cette coopération, ce à quoi va concourir le premier stage inter catégoriel utilisé après de nombreuses discussions entre les différentes instances. Du côté des établissements scolaires en effet "domine une conception scolaire des apprentissages techniques et textuels plus qu'une perspective compréhensive sur les conduites pratiques des lecteurs en situation⁷" : le lecteur visé est essentiellement un lecteur légitime et éduqué ("son intérêt désintéressé pour une forme sérieuse de la culture cultivée en fait en ce sens le portrait en abîme de son maître⁸"). L'examen des attentes prioritaires concernant la coopération montre que la priorité "va vers la recherche d'une relance de l'intérêt pour les lecteurs précaires ; ensuite (et c'est certainement lié) ce sont les interactions culturelles avec des lieux et des objets de lecture différents qui sont privilégiées" : on le voit l'aspect didactique est loin d'être le plus évoqué, c'est davantage l'élargissement de l'offre documentaire proposée qui est l'objectif visé.

⁴) Privat Jean-Marie, *op. cit.*, p. 30

⁵) Privat Jean-Marie, *op. cit.*, p. 34

⁶) Privat Jean-Marie, *op. cit.*, p. 35

⁷) Privat Jean-Marie, *op. cit.*, p. 37

⁸) Privat Jean-Marie, *op. cit.*, p. 40

Au terme de l'analyse on découvre les enjeux et les freins de cette coopération de part et d'autre : "les établissements scolaires attendent assez de la coopération et pensent que leur collaboration est bénéfique aux bibliothèques publiques ; ces bibliothèques attendent beaucoup plus encore de la coopération mais doutent que leur action soit assez efficace pour améliorer le fonctionnement de l'école⁹⁾". On a ici les fondements de la complexité des rapports entre les deux institutions qui ont une influence non négligeable sur l'activité même des bibliothèques locales qui font l'objet de notre enquête et sur la perception qu'en ont leurs usagers, et tout particulièrement les plus jeunes (cf. plus loin le croisement entre la "représentation" et les classes d'âge).

⁹⁾ Privat Jean-Marie, op. cit., p. 50

LES USAGERS

Le département du Rhône apparaît comme un des plus petits départements français, au point de vue de la taille, mais il accueille une grande métropole monopolistique et il est le plus peuplé des départements rhônalpins. Il compte en effet 1 509 000 habitants en 1990 (toutes les données fournies sont issues de : Les habitants du Rhône, dossiers INSEE Rhône-Alpes, n°52 de mars 1993) pour 3250 km² et 293 communes (progression de 4,4% depuis 1982) : la densité moyenne est donc de 466 habitants/km² alors qu'elle est de 100 habitants/km² à l'échelle de la France. En outre la population urbaine et périurbaine représente 92,15% de la population départementale, la population rurale n'en représentant que 7,85% (se situant essentiellement dans les parties les plus hautes du département qui connaissent des densités inférieures à 33 et bien souvent à 20).

Cette prédominance des agglomérations urbaines ne doit pas faire négliger l'importance des campagnes dans le département révélée notamment par la date tardive du maximum de la population rurale en 1876 (1861 en moyenne pour la France). La forte croissance générale de la population observée entre 1954 et 1975, dont les causes principales sont l'arrivée des pieds-noirs, la poussée de l'immigration étrangère et le solde migratoire inter-régional, profite surtout aux petites villes : la population s'urbanise et se disperse à la fois. Ainsi de 1982 à 1990 ce sont les communes rurales qui ont le plus fort accroissement démographique : leur gain de population a été de 13,2% au cours des huit dernières années (seulement 2,2% pour les grosses agglomérations).

La moitié des communes rurales ne font pas partie des zones de peuplement urbain c'est-à-dire sont très éloignées des centres urbains, on peut considérer qu'elles constituent le "rural profond" : elles ont connu une évolution favorable : +0,9% par an ; mais ce sont surtout les autres communes rurales, au pourtour des villes qui ont présenté le plus fort accroissement de population (+1,8% par an) de tous les types de communes, comme c'était déjà le cas de 1975 à 1982. La population de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône a progressé de façon beaucoup plus marquée que dans le reste du département : depuis 1975 elle continue de croître régulièrement alors que l'arrondissement de Lyon a ralenti sa progression.

Lyon est évidemment le grand pôle d'attraction du département du Rhône¹, que ce soit en exerçant une influence directe sur les communes ou en s'appuyant sur des pôles secondaires comme Vienne, L'Arbresle, Tarare, Villefranche ou Neuville. Au sud du département plusieurs petits pôles relayent l'influence lyonnaise comme Saint-Symphorien sur Coise ou Mornant. Villefranche sur Saône exerce son influence sur une grande partie du Beaujolais et, traversant la Saône, sur une partie non négligeable de l'ouest de l'Ain. Belleville est un pôle relais de Villefranche, de même qu'Amplepuis et Cours-la-Ville.

C'est dans les Monts du Lyonnais que la distance à parcourir pour se rendre au collège public est la plus importante : les élèves des communes situées au nord du canton de Saint-Laurent de Chamousset doivent ainsi parcourir entre 15 et 22 km. La répartition des collèges est plus régulière dans l'arrondissement de Villefranche-sur Saône que dans celui de Lyon mais la distance à parcourir pour rejoindre le collège y est en moyenne plus élevée (56% des communes sont situées à plus de 6 km d'un collège contre 33% pour l'arrondissement de Lyon. A l'extrême nord du Rhône 5 communes du canton de Monsols sont situées à environ 16km du collège public de même que 4 communes du canton de Beaujeu.

La répartition des catégories socioprofessionnelles par commune dégage plusieurs types :

- dominante ouvrière à Saint-Fons (banlieue industrielle du Sud et Est de Lyon)
- dominante des cadres supérieurs et membres des professions libérales à Charbonnières, dans la banlieue de Lyon, plus bourgeoise et tertiaire.
- Les villes moyennes ou petites du Rhône occidental, telle Thizy, présente une tradition ouvrière et industrielle. Dans les bourgs, comme à Lamure-sur-Azergues, l'emportent largement inactifs et retraités.

Pour ce qui concerne les classes d'âge elles se répartissent ainsi pour le département :

- 0-19 ans : 29%
- 20-64 ans : 59%
- 65 et plus : 12%

Les femmes sont majoritaires dans la population dès l'âge de vingt ans. Leur part a augmenté dans la population la plus jeune (moins de 50 ans), tandis qu'elle diminuait chez

¹) INSEE. Points d'Appui pour l'économie Rhône-Alpes- n°61-62- Spécial Recensement- mars 1991

les 50 ans et plus. Le Rhône a une population plus jeune que l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Les 20-30 ans sont particulièrement nombreux, en raison des possibilités d'emploi offertes par l'agglomération lyonnaise, qui attirent les jeunes actifs, en particulier les femmes. A partir de 35 ans, les hommes sont professionnellement moins nombreux dans le Rhône qu'en Rhône-Alpes, en particulier dans les classes 35-45 ans et 65-70 ans. Le Rhône, d'une manière générale, a une population féminine plus importante que le reste de la région.

La géographie du département est marquée par deux traits majeurs :

- l'omniprésence de l'agglomération lyonnaise qui au dernier recensement de 1990 regroupait 80,5% de la population départementale soit 1 215 000 habitants, d'où le taux de 92,2% pour la population urbaine.

- le déséquilibre entre les "deux Rhône" : celui du sud très urbanisé (1842 habitants/km² sur 1/5 du territoire) et celui du nord (plaine de la Saône) et jusqu'à tout récemment de l'ouest (monts du lyonnais et du beaujolais) beaucoup plus rural et où les densités sont faibles (66 habitants/km²), surtout dans les secteurs les plus montagneux. Ceux-ci peuvent donc faire figure de zones périphériques ou même marginalisées par rapport au pôle lyonnais, les centres urbains y étant très modestes.

Toutefois si les cantons du Beaujolais textile (Amplepuis, Thizy) enregistrent des pertes liées aux difficultés de leur reconversion industrielle, de même que les hautes terres beaujolaises (Monsols), la plupart des cantons ruraux voient une consolidation de leurs effectifs démographiques et même très souvent de fortes progressions, supérieures à celles que connaissent les villes. Ce mouvement est une conséquence directe de la "rurbanisation" due au "dessalement" lyonnais vers des espaces périphériques très net entre 1982 et 1990² : les augmentations s'élèvent à 24% pour le canton de Vaugneray, de 20 à 22% pour ceux de Mornant, de Saint-Symphorien d'Ozon et de Saint-Genis Laval proches de Lyon, de 15 à 16% pour ceux d'Anse et de L'Arbresle, elles sont importantes également dans les périphéries de Villefranche-sur-Saône, Tarare et Givors. Les taux de croissance les plus élevés se situent toujours dans les communes de la grande périphérie lyonnaise (Jonage,

²) Villes moyennes. Dynamisme à l'est INSEE. *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*. n°65- décembre 1991

Pusignan, Genas, Mions, Saint Bonnet et Saint Laurent de Mure : +50 à +70% depuis 1982). Apparaît désormais un phénomène plus nouveau puisque ce mouvement touche des espaces situés à près de trente kilomètres du centre de la métropole lyonnaise gagnant le piémont des monts du Lyonnais, des cantons de L'Arbresle, de Vaugneray à celui de Mornant et jusqu'aux communes limitrophes de la Loire.

Au niveau de l'ensemble du département du Rhône on note une amorce de vieillissement de la population due à l'augmentation de la durée de vie associée à la baisse de la natalité. Mais on peut relever aussi deux grandes caractéristiques plus spécifiques :

- la sur-représentation des classes d'âge comprises entre 19 et 65 ans (59% de la population), ce qui correspond aux actifs et étudiants attirés par la métropole lyonnaise qui concentre les emplois qualifiés (surtout depuis 1968).

- la diminution de la taille des ménages très accusée dans les grandes villes (la proportion des ménages composés d'une seule personne s'est accrue de 7,2% à 27% de 1968 à 1982 dans le Rhône et dépasse le seuil de 40% à Lyon) : elle ne dépasse les 3 que dans les zones les plus attractives pour les jeunes ménages à savoir les communes de la troisième couronne.

On observe également des mutations des profils socioprofessionnels : entre 1968 et 1982 les agriculteurs et salariés agricoles baissent rétrospectivement de 33,6 et 40% alors que les cadres supérieurs et professions libérales augmentent de 80,2%, les cadres moyens de 57,6%, les employés de 40,1% et les personnels de service de 48,8%. Parallèlement, alors que l'emploi masculin a fléchi à partir de 1975, celui des femmes n'a pas cessé d'augmenter essentiellement dans les catégories des employés, personnels de service, cadres moyens et supérieurs. La part des emplois ouvriers a été ramenée de 43% à 35%. Ainsi la tertiarisation de l'économie du département a incontestablement modifié les profils socioprofessionnels et amélioré le niveau des qualifications, surtout dans l'agglomération lyonnaise.

La proportion des bacheliers dans la population ayant terminé ses études a connu une augmentation générale entre 1982 et 1990. En 1982, 49% des jeunes de 15 à 24 ans avaient terminé leurs études. En 1990, ils sont 38%. Parmi cette population le taux de bacheliers est passé de 19% à 24%. Dans la population des plus de 24 ans le taux de

bacheliers augmente à mesure que des générations plus diplômées apparaissent. Chez les moins de 40 ans le "bac" est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. A partir de 40 ans la situation s'inverse.

Le Rhône, de par les emplois qu'il peut offrir, appelle une main d'oeuvre très diplômée. Cela se traduit par les plus forts taux de diplômes supérieurs au "bac" de toute la région, chez les jeunes, mais également chez les plus de 25 ans. Les titulaires de BEPC, CAP, BEP sont en revanche peu nombreux. Chez les adultes le taux de diplômés a augmenté dans toutes les catégories, du BEPC au diplôme supérieur entre 1982 et 1990, et ceci dans toutes les catégories socioprofessionnelles.

La population active a crû de 6% entre 1982 et 1990 : cette croissance est due à l'augmentation du nombre d'actifs de 25 à 49 ans (+16%). Chez les moins de 25 ans et les 50 ans et plus en revanche le nombre d'actifs a fortement diminué, de même que le taux d'activité. Entre 25 et 49 ans l'activité des femmes a fortement augmenté : 68% d'actives en 1973, 70% en 1990.

Entre 1982 et 1990 le nombre d'ouvriers et le nombre d'agriculteurs ont diminué, ainsi que leur poids respectif dans la population active. La part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise s'est également réduite. Le Rhône demeure ainsi le département de la région où ces populations sont, proportionnellement, les moins nombreuses. Le Rhône est en toute première position pour la présence des cadres et des professions intermédiaires : leur poids dans la population active s'élèvent respectivement à 13% et 22% en 1990 et leurs effectifs ont crû de 43% et 19% depuis 1982. Les employés sont également très bien représentés, même si leur poids dans la population active a légèrement chuté depuis 1982, les femmes y étant plus nombreuses. Les cadres et professions intermédiaires sont en progression dans le Rhône : leurs poids dans la population active ont augmenté d'une façon générale. Les employés et les ouvriers demeurent les catégories sociales les plus jeunes : le tiers de leurs effectifs ont moins de 30 ans.

Près des deux tiers des emplois offerts appartiennent au secteur tertiaire : le tertiaire marchand représente près de la moitié des actifs, le nombre d'emplois ayant crû de 37% entre 1975 et 1990. L'importance de l'agglomération lyonnaise et des emplois en milieu

urbain qu'elle peut offrir fait que la part de l'agriculture dans les emplois du département est très faible : ce secteur a d'ailleurs perdu 30% de ses emplois depuis 1975.

A partir de 26 ans, l'activité féminine diminue, certaines femmes s'arrêtant de travailler pour élever leurs enfants. Elle reprend ensuite un peu aux alentours de la quarantaine et se termine plus tôt qu'en 1982. Le Rhône est le département de la région où les femmes sont, proportionnellement, les plus nombreuses au sein des actifs : c'est chez les employés et dans le tertiaire qu'elles sont les plus nombreuses.

Le Rhône est marqué aussi par une recomposition des espaces : les caractéristiques des sociétés rurales et urbaines tendent à se rapprocher par suite de l'interpénétration accrue entre ces deux milieux. Cette homogénéisation n'est toutefois que relative puisque subsistent des écarts entre les zones urbanisées où les populations restent plus jeunes et plus actives, plus qualifiées et bénéficient de revenus supérieurs et les secteurs des monts du Lyonnais et du Beaujolais où elles sont plus âgées, moins actives et moins qualifiées ou davantage liées aux activités agricoles. A cette opposition désormais ancienne se substitue aujourd'hui un "puzzle" plus complexe à l'intérieur de chacune des grandes zones. Des foyers d'urbanisation se sont ainsi développés dans les zones rurales autour de Villefranche, Belleville, L'Arbresle, Tarare, Saint-Laurent de Chamousset, Saint-Symphorien sur Coise et dans le Beaujolais viticole.

Enfin on peut noter la "ségrégation entre l'est prolétaire et l'ouest bourgeois et "résidentiel"" qui se manifeste surtout dans la proche banlieue lyonnaise mais un peu aussi dans les communes des deuxième et troisième couronnes : dès que l'on s'éloigne de Lyon les écarts se réduisent : en sortant du vaste périurbain lyonnais on retrouve des structures sociales qui sont celles des petites villes fortement marquées par la présence des branches industrielles ou des pays ruraux (Givors, L'Arbresle, Tarare, Thizy, Belleville). Seule l'agglomération de Villefranche présente une certaine diversité sociale et une réelle autonomie par rapport à la métropole lyonnaise.

Cette présentation de ce qui est aujourd'hui la situation sociodémographique du département du Rhône peut nous aider à éclairer les résultats de l'enquête auprès des usagers des bibliothèques locales dans les communes de moins de 10 000 habitants tant dans les zones rurales que dans les zones périurbaines. La population de référence est

constituée par les inscrits qui fréquentent actuellement ce type d'établissements de façon plus ou moins régulière et dont le but est de mieux connaître les habitudes, les attentes et les représentations concernant les bibliothèques. Par manque de temps et de moyens nous n'avons pas pu envisager la population des non-inscrits (leur perception et leurs dispositions à l'égard d'une fréquentation éventuelle des bibliothèques), tout en ayant conscience de l'importance de cette analyse complémentaire de celle que nous menons.

Les premiers résultats montrent que la population des inscrits à une bibliothèque locale diffère nettement par sa structure sociodémographique de l'ensemble de la population du département et plus particulièrement des communes de moins de 10 000 habitants. Les différences se manifestent dans la répartition selon le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'études et la situation de famille. Les tableaux suivants présentent les résultats de notre enquête par questionnaire dans le réseau des bibliothèques locales du réseau de la BDP du Rhône concernant ses différentes variables.

48 - Sexe

SEXE	Nb. cit.	Fréquence
masculin	92	24%
féminin	295	76%
TOTAL OBS.	387	100%

49 - Age

AGE	Nb. cit.	Fréquence
15 à 19 ans	38	10%
20 à 24 ans	23	6%
25 à 34 ans	56	14%
35 à 44 ans	104	27%
45 à 54 ans	67	17%
55 à 64 ans	59	15%
65 ans et plus	40	10%
TOTAL OBS.	387	100%

50 - Situation de famille

SITFAM	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	2	1%
célibataire ou vivant seul(e)	111	29%
en couple	274	71%
TOTAL OBS.	387	100%

La première caractéristique frappante de ces résultats est la présence majoritaire des femmes qui n'est bien sûr pas le reflet de la distribution par sexe des populations de ces petites communes mais correspond à une particularité du public des bibliothèques de ces communes. Selon l'enquête intitulée "L'expérience et l'image des bibliothèques municipales" menée par sondage auprès de la population nationale en 1979 par l'ARCmc (Analyse, recherche et conseil en marketing et communication) à la demande de la Direction du Livre au Ministère de la Culture et de la Communication, la population des inscrits en bibliothèque est essentiellement féminine (les femmes représentant 62% des inscrits). Si nous nous basons sur cette enquête c'est qu'elle est la dernière à avoir été menée au niveau national pour "étudier l'image des bibliothèques municipales chez les

Français, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances et des représentations qu'en a la population nationale...".

Nous observons pour notre enquête une exacerbation de cette tendance que l'on peut expliquer par plusieurs facteurs. Les entretiens avec les bénévoles responsables ont en effet révélé une présence majoritaire des femmes qui, très souvent, empruntent des ouvrages pour toute leur famille et tout particulièrement pour leurs enfants et leur mari. Un premier facteur d'explication peut être l'importance des rapports familiaux, beaucoup plus étroits en milieu urbain qu'en milieu rural : "En dépit de leurs multiples évolutions, il semble que les sociétés rurales françaises conservent souvent des valeurs propres : sociabilité, place encore importante des liens familiaux et parfois des valeurs religieuses, du travail, des dons et des échanges dans la vie économique locale. Et ces valeurs ont peut-être des effets qui se marquent dans les pratiques de lecture³⁾". Les emprunts en bibliothèque reflètent en effet selon les réponses obtenues la position centrale persistante des relations familiales concentrées le plus souvent autour du "pilier" que constitue la mère de famille.

En outre, on peut penser que l'extrême féminisation des équipes d'animation des bibliothèques en fait des "lieux de femmes" ne pouvant, de ce fait, constituer en aucun cas des pôles d'identification pour les hommes. On remarque en effet que la présence de quelques hommes parmi les bénévoles entraîne aussitôt un meilleur équilibre dans le public, même s'il n'en reste pas moins que l'inscription à une bibliothèque est plus fréquente dans la population féminine.

La répartition par âge apparaît beaucoup plus équilibrée et respecte à peu près la tendance départementale avec une large majorité des classes d'âge de 20 à 65 ans qui représentent 80% du total (les jeunes de 15 à 19 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans représentent dans les deux cas 10% de l'échantillon). La classe d'âge la plus représentée est celle des 35-44 ans qui correspond à celle des mères de famille dont les enfants ont grandi et sont devenus plus autonomes, ce qui les incite à chercher de nouvelles relations sociales ou des pratiques culturelles visant à combler le vide qui peut s'être formé ainsi (d'où la moindre représentation de la catégorie précédente des 25-34 ans).

³⁾ Ladefroux Raymonde, Petit Michel, Gardien Claude Michele, Lecteurs en campagne, Paris, Documentation française, 1993, p.22

La proportion des classes "jeunes" de 15 à 24 ans s'avère inférieure à celle que l'on peut observer dans les bibliothèques municipales des grandes villes : dans l'enquête nationale ci-dessus citée les jeunes de 15 à 24 ans représentent en effet 37% des inscrits alors qu'ils ne représentent ici que 16% des inscrits. L'une des explications de cette "sous-représentation" est sans doute la difficulté toujours réaffirmée pour toucher le public des adolescents dont les attentes et les besoins semblent difficiles à cerner (même si certains trouvent des moyens pour les "attirer" à la bibliothèque et en tout premier lieu le fait d'intégrer des jeunes de 15 à 24 ans dans les équipes de bénévoles, ce qui apporte très rapidement des résultats probants). Cette catégorie de lecteurs s'avère dès 1980, toujours selon l'enquête de l'Arc Mc, comme très difficile à fidéliser puisque l'analyse des pratiques des anciens inscrits révèle que la moitié d'entre eux ont cessé de fréquenter une bibliothèque municipale entre 15 et 24 ans. Si l'on compare nos résultats avec ceux des Pratiques Culturelles des Français de 1989 (présentés dans le tableau ci-dessous), on observe que ce caractère minoritaire des 15-24 ans est un phénomène particulier propre à ces bibliothèques locales puisqu'au niveau national ce sont les classes d'âge les plus largement inscrites en bibliothèque municipale, la bibliothèque scolaire ou universitaire n'étant pas en concurrence directe.

Inscription dans une bibl	municipale	d'entreprise	universitaire	autre	pas d'inscription
15-19 ans	21	1	7	2	72
20-24 ans	18	1	11	1	75
25-34 ans	14	2	2	1	82
35-44 ans	13	3	1	0	84
45-54 ans	10	3	0	2	85
55-64 ans	9	1	1	2	89
+ de 65 ans	12	1	0	2	85

L'une des raisons de cette désaffection est sans doute la poursuite des études dans une grande ville. C'est ce qu'indiquent en effet les réponses des jeunes de ces classes d'âge concernant les autres bibliothèques fréquentées : ils fréquentent en majorité une

bibliothèque municipale de l'agglomération lyonnaise (la MLIS⁴ de Villeurbanne et la Bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon sont les plus fréquemment citées) ainsi qu'une bibliothèque universitaire pour trouver la documentation correspondant à leurs études. On peut donc penser que nombreux sont ceux qui ne pratiquent pas cette multifréquentation élargie aux bibliothèques locales et trouvent la satisfaction de leurs besoins documentaires dans les ressources disponibles dans les bibliothèques (municipales ou universitaires) présentes sur le lieu de leurs études et qui s'avèrent beaucoup mieux adaptées à leurs besoins actuels.

Loin de conclure que les jeunes s'éloignent du monde des bibliothèques, on peut penser plutôt qu'ils se rapprochent de bibliothèques spécialisées bien mieux adaptées à leurs attentes du moment et à leurs besoins d'information. Les petites bibliothèques n'ont en effet pas les moyens de répondre à ces besoins documentaires spécialisés : la BDP se donne pour mission de pallier aux lacunes des fonds de nombreuses petites bibliothèques en documentaires, mais la limite établie pour l'acquisition de ces documentaires est qu'ils puissent répondre aux besoins des étudiants tout en étant également accessibles à un large public, par leur sujet pas trop pointu et leur difficulté de compréhension pas trop élevée.

Les pistes qui pourraient être suivies pour chercher à remédier à cette "insuffisance" d'offre documentaire spécialisée préjudiciable au public le plus jeune sont l'implantation dans chaque canton d'un centre documentaire plus spécialisé et doté d'aides du CNL pour acquérir les documents répondant aux besoins des étudiants ou autres personnes cherchant des renseignements sur des sujets précis ; ou encore le développement du Prêt Inter Bibliothèques avec les grandes BM et les BU lyonnaises, dont la présence peut permettre de ne pas avoir à constituer des fonds documentaires exhaustifs dans le plus de domaines possibles et le plus souvent ex nihilo.

De plus, les espaces souvent limités des bibliothèques locales (l'amélioration de l'environnement dans de nombreuses bibliothèques du réseau ne datant que de quelques années) permettent difficilement le travail sur place qui constitue une des activités les plus importantes de cette classe d'âge au sein des bibliothèques et est étroitement associé au besoin de recherches documentaires précises. Ce facteur d'insatisfaction se trouve d'ailleurs confirmé par plusieurs particularités de la pratique de la bibliothèque par les 15-24 ans.

⁴) Maison du Livre de l'Image et du Son

Tout d'abord l'importance de la fréquentation avec un(e) ami(e) : 23% pour les 15-19 ans et 17% pour les 20-24 ans alors que l'on se situe à 6% pour l'ensemble de l'échantillon, ou un(e) collègue : 8% pour les 15-19 ans alors que l'ensemble de l'échantillon ne l'a cité qu'à hauteur de 1,5%. Cela montre une nette tendance à la fréquentation en groupe, et relativement souvent dans une perspective de travail.

On retrouve cette indication dans les différences de représentation de la bibliothèque selon les classes d'âges : les 15-24 ans sont deux fois plus nombreux à la considérer comme un espace de travail et d'études que l'ensemble des autres catégories d'utilisateurs. Mais cette conception de l'utilisation de la bibliothèque reste limitée (seulement 7% pour les 15-19 ans et 8% pour les 20-24 ans) d'où l'on peut déduire une insuffisance de l'offre en ce domaine (espace et fonds) tant il est vrai qu'en ce domaine l'offre suscite le plus souvent la demande.

On peut enfin évoquer l'attrait pour des pratiques culturelles différentes qui peuvent éclipser la lecture, au moins temporairement, et liées notamment à l'image et à la musique. On peut citer à l'appui de cette assertion le succès des secteurs discothèque et vidéothèque auprès des jeunes dès lors qu'ils sont proposés : on assiste ainsi immédiatement à un véritable "rajeunissement" de la "clientèle" selon l'expérience des responsables bénévoles ou professionnels de même que des professionnels de la BDP.

Pour ce qui est de la situation familiale la tendance est plutôt l'inverse de celle que l'on a pu repérer au niveau du département. En effet, 71% des personnes ayant rempli le questionnaire vivent en couple contre 29% seulement qui vivent seuls : l'enquête nationale de 1980 comptait parmi les inscrits 41% de célibataires. On perçoit ici l'un des premiers facteurs de l'importance de la famille dans la fréquentation des bibliothèques comme l'a déjà montré l'importance du rôle de la mère de famille et dont nous retrouverons des indices plus loin.

Mais cette différence est également à rapprocher de la distribution par âges : la sous-représentation des classes jeunes au profit des 25-64 ans qui représentent 73% des inscrits et vivent plus majoritairement en couple explique en effet la diminution du nombre des célibataires. On retrouve d'ailleurs cette tendance au niveau de l'entourage pour la fréquentation de la bibliothèque puisque si 52% des inscrits s'y rendent seuls, 40% y

viennent avec un membre de leur famille : le nombre des personnes ayant une fréquentation solitaire est beaucoup moins important que dans l'enquête menée en 1980, au large profit de la pratique familiale. On peut comprendre par là les efforts très importants investis dans les sections enfantines des bibliothèques locales, les enfants de moins de 15 ans étant largement représentés dans le public : les relations entre les deux phénomènes étant ambivalentes dans la mesure où ces efforts sont partis de la constatation de la forte présence des enfants et ont largement participé à consolider et à développer cette tendance.

51 - Quelle est votre situation professionnelle ?

SITPROF	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	3	1%
actif	171	44%
chômeur	10	3%
retraité(e)	77	20%
femme au foyer	67	17%
écolier	0	0%
collégien	11	3%
lycéen	19	5%
étudiant	29	7%
TOTAL OBS.	387	100%

52 - Si vous êtes actif(ve), quelle est votre profession ?

PROFESSION	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	200	52%
Agriculteurs, salariés agricoles	9	2%
industriels, gros commerçants	0	0%
artisans, petits commerçants	5	1%
professions libérales	6	2%
professeurs	22	6%
professions intellectuelles	2	1%
ingénieurs, cadres supérieurs	3	1%
instituteurs	20	5%
cadres moyens, techniciens	31	8%
employés	62	16%
contremaîtres	3	1%
ouvriers	7	2%
personnel de service	10	3%
artistes, clergé, armée, police	2	1%
ménagères jusqu'à 65 ans	5	1%
TOTAL OBS.	387	100%

54 - Quel est votre niveau scolaire ou de diplôme ?

NIVEAUSCOL	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	13	3%
école primaire	43	11%
collège	45	12%
lycée	96	25%
lycée technique	49	13%
DUT BTS	34	9%
Université	101	26%
autre	6	2%
TOTAL OBS.	387	100%

Si l'on considère maintenant la répartition des inscrits en fonction de la situation professionnelle et des catégories socioprofessionnelles, à partir des tableaux précédents qui donnent les résultats de notre enquête sur ces données, on observe tout d'abord un trio de tête relativement spécifique à cette population : les actifs sont prédominants avec 44% mais les deux suivants sont les retraités (20%) et les femmes au foyer (17%)⁵. Les collégiens, lycéens et étudiants sont quant à eux sous-représentés par rapport aux données que l'on peut avoir sur la fréquentation des bibliothèques municipales en général.

Pour les CSP on observe que les employés sont les plus représentés, suivis des cadres moyens et techniciens, des instituteurs et des professeurs⁶. Les agriculteurs et salariés agricoles sont peu représentés ce qui montre bien la rurbanisation des campagnes. De même les cadres supérieurs et professions libérales sont sous-représentées par rapport aux résultats analysés dans les bibliothèques municipales des grandes villes (enquête Arc Mc en 1979-1980). Pour ce qui est du niveau d'études, la tendance nette est le fait que pour 75% des inscrits le niveau est supérieur ou égal au lycée, tandis que le niveau de l'école primaire longtemps considéré comme plus important dans le milieu rural est ici très minoritaire : il faut relier cela à la spécificité du département du Rhône due à la présence de l'agglomération lyonnaise et que nous avons analysée plus haut. Ces particularités sont sans doute également étroitement liées avec celles qui ont été mises en évidence pour les autres variables, et nous allons chercher maintenant à mieux en saisir les fondements à partir des modalités de fréquentation et d'utilisation de la bibliothèque.

⁵) cf. une explication à ce phénomène dans la présentation du concept de "rural" dans Concepts dégagés et dans la présentation du département du Rhône

⁶) cf. une explication à ce phénomène dans la présentation du concept de "rural" dans Concepts dégagés (répartition prioritaire des CSP dans les communes rurales : "Dans la plupart de ces communes réside une population active majoritairement composée d'ouvriers, d'employés et de cadres moyens").

Pour conclure...

Si les caractéristiques sociodémographiques du département du Rhône expliquent en partie la composition du public des bibliothèques locales étudiées, celle-ci est également marquée par des traits particuliers. Le plus frappant est la majorité "écrasante" des femmes représentant les trois quarts des usagers, comme en reflet de ce que l'on peut observer dans la composition des équipes bénévoles. Ces femmes sont essentiellement des mères de famille autour desquelles s'articule la position centrale persistante des relations familiales au sein des différentes bibliothèques (une des preuves en est que 71% des usagers ayant répondu vivent en couple, ce qui est bien supérieur à ce que l'on observe en général dans les bibliothèques municipales).

De plus, l'extrême féminisation des équipes d'animation fait des bibliothèques des "lieux de femmes", ne pouvant de ce fait en aucun cas constituer des pôles d'identification pour les hommes, dont le nombre augmente dès l'intégration dans l'équipe d'éléments masculins.

La classe d'âge la plus représentée est celle des 35-44 ans, tandis que celle des 15-24 ans est bien moins présente que dans la moyenne des bibliothèques municipales. Ce phénomène propre à ces bibliothèques locales ne signifie aucunement que les jeunes s'éloignent du monde des bibliothèques mais plutôt qu'ils fréquentent davantage les BM et les BU présentes sur le lieu de leurs études et beaucoup mieux adaptées à leurs besoins actuels. Les suggestions que l'on peut avancer pour remédier à cette "fuite" sont l'implantation de chaque canton d'un centre documentaire spécialisé ou de pôles couvrant des domaines précis dans les différentes bibliothèques, ou encore le développement du Prêt entre Bibliothèques avec les grandes BM et BU lyonnaises.

Cela pourrait être d'autant plus pertinent que 75% des usagers ayant répondu au questionnaire ont un niveau scolaire supérieur ou égal au lycée : la demande de documentation précise est donc potentiellement forte et pourrait être révélée par une meilleure structuration de l'offre.

LES USAGERS FACE A LA LECTURE

Le milieu rural ainsi que celui des petites communes périurbaines est porté aujourd'hui par une demande culturelle croissante et diversifiée, notamment de la part des jeunes et des "nouveaux" ruraux qui comme nous l'avons vu sont particulièrement nombreux dans les petites communes du Rhône. La conjonction des volontés et capacités d'innovation et de l'attachement au patrimoine pose les bases d'une politique audacieuse liée au dynamisme des petites villes, qui n'est toutefois pas généralisé. La profonde diversification socioprofessionnelle marquée par l'arrivée massive de citadins et la mobilité de plus en plus importante des ruraux entraîne un accroissement de la demande culturelle, d'où l'intérêt de chercher à confronter l'évolution de l'offre culturelle au niveau de la lecture publique à celle de la demande, et de voir quels changements réciproques elles peuvent induire l'une sur l'autre, en confrontant les pratiques culturelles individuelles et les pratiques collectives dans le domaine de la lecture. Celle-ci constitue en effet la première activité culturelle tant en milieu rural qu'en milieu périurbain.

L'une des premières questions que l'on peut se poser porte sur la différence de niveau de lecture entre le milieu rural et le milieu urbain : s'est-elle atténuée ou persiste-t-elle ? La comparaison effectuée par l'INSEE entre 1967 et 1987 permet de mesurer un resserrement de l'écart dû à l'évolution importante de la population rurale pendant ces vingt années (CSP, répartition par tranches d'âges...). En outre, on assiste à une volonté globale d'animation et d'action autour du livre, l'animation devenant une condition *sine qua non* du succès des établissements de lecture publique.

Si l'on observe les évolutions qui ont eu lieu entre les enquêtes "Pratiques Culturelles des Français" de 1973 et de 1988, on constate en premier lieu un phénomène de rattrapage concernant la possession de livres : ce sont les catégories les plus en retrait par rapport à la moyenne nationale en 1973 qui ont le plus progressé, à savoir les retraités, les agriculteurs et les ouvriers spécialisés. Ainsi, le % de Français déclarant n'avoir aucun contact avec le livre passe de 25% en 1973 à 13% en 1988. De même le % des Français n'ayant pas acheté de livres dans l'année a chuté régulièrement passant de 49% en 1973 à 38% en 1988 avec en parallèle une augmentation des inscrits en bibliothèques. Considérons sous ce point de vue les résultats de notre enquête concernant les pratiques culturelles liées à la lecture des usagers.

32 - Avez-vous des livres à votre domicile ?

DOMICILE	Nb. cit.	Fréquence
oui	379	98%
non	4	1%
TOTAL OBS.	387	

Il apparaît que 98% des usagers possèdent des livres chez eux ; cela est important car la présence d'une "bibliothèque" chez soi, quelle que soit son importance, est déjà un signe d'un certain niveau de relation au livre : cette quasi-totalité de possesseurs de livres montre le rapport étroit des usagers des bibliothèques avec le livre. Pour compléter cette première impression, il convient d'analyser les comportements d'achats concernant les livres.

On constate ainsi que l'achat fréquent de livres ("au moins une fois par mois) est surtout le fait des 35-54 ans, tranches d'âges qui sont aussi les plus représentées dans l'échantillon des usagers des bibliothèques. Il nous semble important à ce niveau d'évoquer les résultats de la troisième tranche de l'enquête ayant pour objectif de déterminer comment et dans quelles proportions s'articulent chez les lecteurs les pratiques d'achat et d'emprunt en bibliothèque présentés par Hervé Renard¹. L'une des premières conclusions est le fait que les deux pratiques se recouvrent assez largement (sur les 30% d'usagers des bibliothèques 22% achètent des livres ; près des 3/4 des 32% de "réfractaires au livre" n'ont ni acheté de livres ni fréquenté de bibliothèques en 1993). Notons d'ailleurs que les acheteurs emprunteurs achètent en moyenne 20% de livres en plus que les acheteurs exclusifs ; que les emprunteurs exclusifs lisent et empruntent davantage que les emprunteurs acheteurs. On peut donc observer un "jeu de renvois" entre les pratiques d'achat et d'emprunt et on peut tenter de les cerner un peu mieux par les résultats de la question portant sur l'articulation entre ces deux pratiques.

¹) Renard Hervé, "Achat et emprunt de livres : concurrence ou complémentarité", in BBF, t. 40, n°5, 1995, pp. 26-34

33 - Vous arrive-t-il d'acheter des livres que vous avez lus ou empruntés à la bibliothèque ?

ACHAT	Nb. cit.	Fréquence
oui, souvent	17	4%
oui, rarement	79	20%
non	285	74%
TOTAL OBS.	387	

57 - Commune de

33 - Vous arrive-t-il d'acheter des livres que vous avez lus ou empruntés à la bibliothèque ?

STRATES \ ACHAT	oui, souvent	oui, rarement	non	TOTAL
moins de 1000	3	12	52	6
1000 à 3000	9	22	114	14
plus de 3000	5	45	118	16
TOTAL	17	79	284	38

(chi2 = 8.0, ddl = 4, p = 90.8%).

On voit que l'emprunt ne représente un "tremplin" pour l'achat que pour 24% des lecteurs, et ne joue un rôle régulier de présélection que pour 4% d'entre eux. L'enquête sur l'articulation entre emprunt et achat montre que le fait d'acheter des livres que l'on a précédemment empruntés est particulièrement fréquent chez les étudiants (35%) et les lycéens (21%) alors qu'il reste marginal dans le reste de la population, où le chiffre tombe à moins de 10%. Dans notre enquête également les achats engendrés par l'emprunt s'ils ne sont pas négligeables restent limités, d'autant plus que les étudiants et lycéens sont sous-représentés parmi les lecteurs des bibliothèques locales (ce qui explique les chiffres plus faibles encore que dans l'enquête précitée). L'acte d'achat d'un livre après lecture sur emprunt apparaît toutefois plus important dans les communes périurbaines que dans les communes rurales : peut-être est ce dû à la présence plus importante dans les premières des 15-24 ans qui adoptent davantage ce type de pratique, ou à des fonds plus diversifiés et faisant une place beaucoup plus grande aux nouveautés (de fait, les bibliothèques disposant d'un budget d'acquisition donnent souvent la priorité à ces dernières). Pour conclure, pour la majorité des usagers la bibliothèque permet de se fournir en ouvrages mais qui font le plus souvent partie du "stock" de livres qu'on désire lire en plus de ceux qu'on achète : fréquenter la bibliothèque locale s'inscrit dans une démarche culturelle multiple envers le livre.

Si l'on analyse maintenant la fréquence de l'achat de livres, on obtient les résultats suivants:

34 - Achetez-vous des livres ?

LIVRACHAT	Nb. cit.	Fréquence
au moins une fois par mois	50	13%
plusieurs fois par an	181	47%
au moins une fois par an	89	23%
jamais ou presque jamais	62	16%
TOTAL OBS.	387	

Si 13% des lecteurs achètent des livres fréquemment, ce phénomène est surtout important chez les 35-44 ans (21% d'entre eux sont dans ce cas), les 45-54 ans (21% également), puis chez les 20-24 ans (17%), il est par contre particulièrement faible chez les plus de 55 ans (5% pour les 55-64 ans et 3% pour les + de 65 ans) mais aussi chez les 25-34 ans (3%). On observe donc une différence nette entre les comportements d'achat des 25-34 ans et ceux des 20-24 ans qui sont eux 17% à acheter des livres "au moins une fois par mois". On peut attribuer cette intensité plus grande de l'achat à la poursuite des études qui amène à acquérir de nombreux livres même si l'emprunt des livres concernant les études est en général fort développé (on peut d'ailleurs avancer l'hypothèse selon laquelle la faiblesse des emprunts possibles dans les petites bibliothèques en ce domaine concourt à cette importance de l'achat, même s'il ne faut en aucun cas négliger l'importance de la multifréquentation des bibliothèques pour les étudiants). Cette classe d'âge des 20-24 ans se distingue ainsi nettement de l'ensemble de l'échantillon par une tendance forte : cela indique que leur faible représentation parmi les lecteurs des bibliothèques locales n'implique pas un éloignement généralisé du livre et de la lecture, mais bien plutôt une absence de réponse à leurs attentes dans ces établissements de proximité. De fait, l'acte d'achat dénote une démarche active vers les livres qui est le plus souvent confirmée par l'emprunt de livres : la bibliothèque locale pour cette classe d'âges ne serait de fait qu'un complément à une pratique de lecture déjà établie, un "lieu parmi d'autres" de lecture et une source accessoire d'approvisionnement en livres.

Nous avons évoqué l'importance de la multifréquentation pour les 20-24 ans, il est donc intéressant d'évaluer cette pratique pour l'ensemble de l'échantillon. Il apparaît ainsi que 78% des usagers ne fréquentent pas d'autres bibliothèques.

9 - Fréquentez - vous d'autres bibliothèques ?

ALTERBIB	Nb. cit.	Fréquence
oui	84	22%
non	300	78%
TOTAL OBS.	387	

On peut avancer pour expliquer cela plusieurs pistes apparues par les réponses à la question ouverte portant sur les raisons de la fréquentation ou non d'autres bibliothèques :

- Certains déclarent trouver tout ce qu'ils cherchent et tout ce dont ils ont besoin dans la bibliothèque locale fréquentée, et c'est tout particulièrement le cas des mères de famille de 35 à 44 ans et des personnes âgées. Les attentes et besoins de lecture de ces catégories de la population semblent donc satisfaits parfaitement par l'offre documentaire de ces petites bibliothèques.

- D'autres déclarent ne pas avoir le temps d'emprunter ailleurs : on voit ici que l'un des facteurs de succès des bibliothèques locales est leur caractère d'établissement de proximité, permettant de trouver sur place une offre même si elle n'est pas toujours considérée comme suffisamment diversifiée.

- D'autres encore déclarent préférer l'acquisition de livres, notamment chez les 45-54 ans.

On voit donc que la conjonction emprunts/achats est complexe mais aussi que le rapport même aux bibliothèques varie selon divers critères de représentation ou de catégories de population.

Les genres privilégiés

Lors de l'élaboration du questionnaire, on a tenté d'associer les deux façons d'enquêter sur les goûts des lecteurs en matière de genres :

- la présentation au lecteur d'une liste préétablie de genres, seule méthode qui nous a paru applicable à notre enquête par questionnaire et qui constitue un cadre indispensable pour situer les pratiques lectorales générales.
- la demande au lecteur des titres précis des deux derniers livres qu'il a lus, ce qui a nécessité ensuite un travail long et compliqué pour coder ces ouvrages.

La première méthode nous permet de cerner les grandes tendances des lectures des usagers des bibliothèques locales. **Les romans viennent largement en tête avec 45%** de lecteurs auxquels s'ajoutent les 8% de suffrages pour les romans policiers. **Les documentaires rassemblent quant à eux 22% des réponses dont 8% pour la catégorie "Histoire et Société"**, l'engouement pour ces deux disciplines étant également partagé par toutes les classes d'âge. Viennent ensuite les **Bandes Dessinées (9%)** et les **biographies (7%)** qui semblent surtout appréciées par le public féminin de plus de 45 ans (c'est d'ailleurs une lecture souvent déclarée dans le cadre des réponses à la question ouverte : "Quels sont les deux derniers livres que vous avez lus ?").

Ces résultats concordent d'ailleurs avec ceux que l'on peut relever au niveau national : on note en effet, par comparaison des résultats de l'enquête "Pratiques Culturelles des Français" du service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture, la stabilité entre 1973, 1981 et 1988, de la hiérarchie des préférences. Ainsi les romans sont toujours en tête du palmarès, rassemblant les suffrages de plus de la moitié des lecteurs (57% pour notre enquête). D'autres enquêtes menées au niveau national¹ montrent également que la place de l'histoire a été gagnée de 1975 à 1985 avec en parallèle une "baisse lente, séculaire, de la préférence pour la fiction romanesque au profit de la lecture documentaire²".

¹ Louis-Harris / L'Express, novembre 1978 SOFRES / Le Figaro, octobre 1979 BVA / L'Express, mai 1981 SOFRES / Le Pèlerin, décembre 1981 SOFRES / Le Nouvel Observateur, janvier 1987 ² Patrick Parmentier, "Lecteurs en tous genres", in Pour une sociologie de la lecture, sous la dir. de Martine Poulain, Ed. du Cercle de la Librairie, 1988, p.129 ³"La constitution et le traitement des fonds documentaires ne peuvent moins que jamais aller sans une connaissance des publics visés et une réflexion sur les publics réels et la diversité de leurs façons de faire", Martine Poulain ⁴) François de Singly, "Sale quart d'heure ou bon moment. La lecture des adolescents", BBF, T.34, n°5, 1989

Pour préciser l'analyse nous avons croisé cette variable des genres les plus empruntés avec la variable "sexe". **La prépondérance des romans est plus importante chez les femmes**, les documentaires n'étant cités que par 25% d'entre elles contre 31% des hommes. **Les lectures masculines sont marquées par un équilibre plus grand entre le romanesque et le documentaire**, et, au sein même du romanesque, entre les différents genres représentés puisque les romans policiers et la Science-Fiction sont moins ignorés que par les femmes. Certaines analyses ont pu rapprocher ce phénomène du fait que ces catégories (RP et SF) ont pour intérêt essentiel non pas seulement la psychologie des personnages mais surtout "l'intrigue, l'action, le problème et sa résolution".

Or, cela semble confirmé par la **préférence marquée des femmes pour les biographies**, souvent axées, au moins en partie, sur une analyse psychologique du personnage présenté. De même, au sein de la catégorie "Histoire et Société", les préférences masculines et féminines se distinguent nettement : sur les 8% de réponses observées dans l'un et l'autre cas :

- 7% des hommes penchent pour l'histoire et la vie politique, cette dernière étant bien davantage citée et 1% seulement pour la Société.
- les préférences des femmes sont quant à elles réparties de manière plus équilibrée puisqu'elles sont 4% à privilégier l'histoire et la vie politique (parmi ces 4% on a bien davantage de voix pour l'Histoire, genre documentaire considéré comme le plus "romanesque" que pour la vie politique) et 4% à préférer les ouvrages portant sur la Société.

Pour ce qui est des documentaires, les domaines les plus empruntés par les femmes ne sont pas directement en rapport, par leur contenu, avec les préoccupations professionnelles mais bien plutôt avec les activités de loisirs, contrairement à ce que l'on peut observer dans la répartition des choix masculins.

Pour compléter les informations nous avons croisé ensuite cette variable avec l'âge des usagers : on constate là aussi des différenciations très nettes. Ainsi, la lecture de romans augmente significativement avec l'âge, et tout particulièrement pour ce qui

concerne les romans régionaux et sentimentaux. Il en est de même des biographies qui suivent une progression régulière. A l'inverse la Science-Fiction et les Bandes Dessinées diminuent très nettement avec l'âge.

La comparaison des résultats permet de discerner **deux catégories de lecteurs aux goûts déclarés diamétralement opposés : les 15-24 ans et les + de 55 ans.**

	Roman	Science Fiction	Roman Policier	Docum entaires	Histoire Société	Science Nature	Biogra phies	Art	BD	Humour
15-19 ans	30%	10%	8%	16%	5%	8%	3%	1%	16%	3%
20-24 ans	35%	7%	7%	18%	12%	7%	1%	1%	12%	2%
55-64 ans	50%	1%	6%	15%	9%	4%	10%	1%	1%	3%
+ de 65 a.	55%	0%	10%	9%	8%	2%	13%	1%	1%	1%

On peut expliquer certaines spécificités des goûts "jeunes" par la proximité de l'école : c'est le cas du goût pour les documentaires et particulièrement pour les domaines scientifiques ou historiques. A l'inverse le moindre intérêt des plus âgés pour les documentaires concernant les domaines scientifiques peut s'expliquer par l'éloignement et le niveau moins élevé du cursus scolaire. Toutefois, les préférences "jeunes" se portent aussi vers d'autres genres qui sont plutôt exclus de la culture scolaire et que l'on a coutume de considérer comme les éléments constituant de la "culture jeune", à savoir les Bandes Dessinées et la Science-Fiction auxquelles on pourrait ajouter le cinéma et la musique comme nous le verrons plus loin.

Les goûts des jeunes associent donc étroitement des genres "scolaires" et des genres "exclus" (désignés parfois par l'institution scolaire comme de la "paralittérature"), ceux-ci étant prédominants dans le cadre de notre enquête : on peut relier cela au fait que l'offre de documentaires dans les petites bibliothèques s'avère souvent insuffisante pour satisfaire les besoins liés aux études. Si l'on utilise l'expression : "amalgame de pratiques obligées et de pratiques spontanées" désignant cette association sous un angle différent, on soulignera une prédominance des pratiques spontanées dans les bibliothèques locales, étant donné que les pratiques obligées s'effectuent dans d'autres établissements plus spécialisés où elles trouvent plus facilement satisfaction.

Quant aux Bandes Dessinées, elles semblent représenter plutôt un phénomène de génération qu'un phénomène d'âge dans la mesure où les personnes continuent à en lire lorsqu'elles deviennent plus âgées (cette pratique ne semble donc pas liée spécifiquement au facteur âge). Il apparaît toutefois que ce genre de documents est fortement apprécié depuis une période encore assez récente, le tournant s'effectuant entre la génération des 35-44 ans (9%) et celle des 45-54 ans (3%). Cette lecture ne devient minoritaire qu'après 55 ans.

C'est la catégorie des 15-34 ans qui offre la plus grande proportion de lecteurs de B.D. comme de lecteurs de documentaires, ces deux types de documents semblant correspondre le mieux aux aspirations de ces classes d'âge, les 20-24 ans semblant nettement plus sensibles aux documentaires concernant l'Histoire et la Société. Inversement ce sont les 45-+de 65 ans qui apparaissent comme les plus fervents de romans et de biographies, les + de 65 ans étant les plus sensibles aux biographies.

Il apparaît donc que les genres ne sont pas reçus de la même manière par les différentes catégories de lecteurs : cela implique une attention prépondérante aux publics aujourd'hui représentés et aux publics potentiels ou visés mais non encore touchés dans les politiques d'acquisition, notamment pour les documentaires, tant dans les bibliothèques locales qu'au niveau de la BDP (où cette réflexion est menée depuis longtemps). Le développement de la diffusion de ces documents pourrait être en effet favorisée par la mise en place d'objectifs précis concernant le type de publics que l'on veut toucher et donc au niveau des ouvrages qu'il est pertinent d'acquérir. La connaissance des spécificités du public dans chaque bibliothèque se présente bien comme un fondement de l'activité³.

Ainsi, contrairement aux déclarations de nombreux bénévoles que nous avons pu interroger dans les bibliothèques locales, **la demande en documentaires est déjà fortement présente et c'est parfois l'offre qui fixe une limite à son augmentation.** C'est bien ce que montrent les résultats obtenus à la question : "Quels genres voudriez-vous voir développer?". Si les romans et la littérature sont en effet encore cités par 26% des usagers,

³"La constitution et le traitement des fonds documentaires ne peuvent moins que jamais aller sans une connaissance des publics visés et une réflexion sur les publics réels et la diversité de leurs façons de faire", Martine Poulain ⁴) François de Singly, "Sale quart d'heure ou bon moment. La lecture des adolescents", BBF, T.34, n°5, 1989

c'est surtout au niveau des documentaires que la demande se fait pressante, avec, dans l'ordre des disciplines les plus demandées :

- Arts et Loisirs : 15%
- Société : 14%
- Histoire Géographie : 10%
- Sciences et Techniques : 8%
- Vie pratique : 8%

Ces pourcentages indiquent un réel désir des usagers de voir évoluer l'offre documentaire dans le sens d'un développement de ces différentes disciplines qui ne sont pas forcément bien représentées dans la répartition des emprunts. **Le goût majoritaire qui s'est exprimé en faveur de la fiction est donc loin d'être exclusif**, les attentes quant au développement du fonds étant axées surtout sur les documentaires. Cette disproportion entre les emprunts déclarés et les demandes de développement du fond est particulièrement significative pour la catégorie Arts et Loisirs : on observe en effet un emprunt très minoritaire dans le domaine de l'art (3% pour l'ensemble de l'échantillon) et une très forte attente dans ce même domaine associé aux loisirs. Si l'on peut penser que cette dernière notion attire une partie des lecteurs, il semble manifeste également que la faiblesse des emprunts dans les domaines artistiques ne signifie en rien un manque d'intérêt pour le domaine mais bien plutôt une insatisfaction à l'égard de la précision et de la diversité de l'offre documentaire en ce domaine de la bibliothèque fréquentée.

Ce secteur des documentaires apparaît donc comme l'un des axes de développement prioritaire des fonds pour les professionnels de la BDP qui ont pris en compte ce problème depuis longtemps et continuent à y réfléchir de manière très prononcée **mais aussi pour les responsables professionnels ou bénévoles des bibliothèques locales**. De fait, même si on a pu constater une forte différenciation de l'appréciation des genres en fonction du sexe ou de l'âge des usagers, la demande de développement des fonds se manifeste massivement chez toutes les catégories de lecteurs en faveur des documentaires. Même si cette attente n'est pas toujours exprimée nettement, elle mérite d'être sérieusement examinée, d'autant qu'elle peut expliquer également la faiblesse de représentation parmi les lecteurs des hommes, des jeunes de 15 à 24 ans et des cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures qui représentent un potentiel important de public non encore réellement touché (si l'on compare les % avec ceux des

bibliothèques municipales des grandes villes) et dont un effort en ce domaine pourrait remporter une plus forte approbation et donc une augmentation de la fréquentation.

Les livres empruntés pour les enfants

Il ne saurait être question ici de faire une analyse exhaustive des pratiques de lecture des enfants, ce qui nécessiterait une enquête complémentaire, mais bien plutôt de chercher à saisir les caractéristiques du rôle d'incitateur à la lecture joué le plus souvent par la mère mais aussi dans beaucoup de cas par le père. De fait, après avoir inscrit leur enfant à la bibliothèque les parents peuvent devenir ensuite "pourvoyeurs" de livres en ouvrant de nouveaux horizons de lecture. Cette relation familiale paraît en effet centrale dans la fréquentation et les emprunts à la bibliothèque, le rôle de l'Ecole y étant beaucoup plus minoritaire même si l'activité parascolaire est loin d'être absente dans les pratiques.

Les réponses des usagers montrent un grand équilibre entre les différents types de documents empruntés pour les enfants :

- Romans : 22%
- Albums : 21%
- Documentaires : 21%
- Bandes Dessinées : 36%

On perçoit donc la prédominance des BD mais aussi les résultats menés dans le cadre des bibliothèques en faveur des trois autres types de documents (formation sur les albums, les romans pour adolescents, les politiques d'acquisition des documentaires...).

En outre, la répartition des emprunts indique aussi que pour les jeunes la lecture en bibliothèque relève essentiellement du domaine des loisirs, dans la mesure peut-être où ils sont ceux qui ressentent le plus de contraintes à l'égard de cette activité en relation avec le monde scolaire. C'est à ce niveau que peuvent être particulièrement éclairants tous les éléments précédemment développés sur les relations existant entre les bibliothèques et l'Ecole : les bibliothèques peuvent en effet représenter pour les jeunes lecteurs un moyen d'appréhender le livre et la lecture sous un angle différent, celui du plaisir et de la liberté.

Voici comment François de Singly a pu analyser cela sous forme de paradoxe :

"Lire est un devoir qui doit prendre les apparences du plaisir et de la spontanéité. Pourtant seul un rapport satisfaisant peut déclencher et renforcer la pratique⁴".

On perçoit ici le couple antinomique qui sous-tend toutes les relations que les jeunes lecteurs peuvent entretenir avec la lecture :

"Plaisir de la découverte, de l'évasion et de l'appel à l'imaginaire, déplaisir face à une obligation ou une contrainte extérieure à soi⁵".

Pour les enfants plus encore peut être que pour les adolescents la bibliothèque peut être perçue tout à la fois comme un plaisir et une contrainte, comme un travail et comme un jeu. Mais c'est aussi par l'intermédiaire de ces emprunts effectués par leurs parents l'occasion d'une communication familiale à différents niveaux et la bibliothèque locale retrouve donc ici sa fonction de convivialité essentiellement familiale que nous avons déjà plusieurs fois souligné et qui semble en être une des principales caractéristiques. Comme nous avons pu en effet l'observer le livre peut souvent constituer un prétexte à la discussion au sein même de la famille comme au sein des groupes d'amis pour les adolescents.

Notons enfin qu'il est difficile de déterminer la place des adolescents dans cette répartition bipolaire enfants-adultes qui structure les fonds des bibliothèques locales, ce qui explique peut-être en partie leurs propres difficultés à se situer dans la bibliothèque et donc à y adhérer davantage. Les efforts pour développer des fonds de romans adolescents, même s'ils rencontrent les difficultés d'appréciation du niveau et de la qualité, sont sans doute à poursuivre et à étendre dans d'autres domaines afin de permettre à cette partie du public de se sentir mieux intégrée dans cet "espace intermédiaire" entre le monde scolaire et la sphère familiale.

⁴) François de Singly, "Sale quart d'heure ou bon moment. La lecture des adolescents", BBF, T.34, n°5, 1989

⁵) Françoise Kersebet, "Que sont nos lecteurs d'antan devenus?", Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, n°151, 2° trimestre 1991, p.21

Genres musicaux les plus empruntés

Voici les résultats de notre enquête concernant les genres musicaux les plus fréquemment empruntés dans la bibliothèque fréquentée :

Genres de disques empruntés	Fréquence
Musiques traditionnelles	4%
Variétés françaises	27%
Variétés étrangères (pop, rock...)	25%
Jazz	12%
Musique classique	18%
Musique contemporaine	2%
Musique de films	8%
Autres musiques	2%
Patlé (humour)	1%
Autre parlé	1%
TOTAL citations	178

Quatre genres musicaux émergent parmi les emprunts des lecteurs : les Variétés Françaises (27%), les Variétés Etrangères (25%), la Musique Classique (18%), le Jazz (12%). Il nous a semblé intéressant de comparer ces résultats avec le tableau récapitulatif des résultats obtenus à la question : "genres de musique écoutés le plus souvent" de la Nouvelle Enquête sur les Pratiques Culturelles des Français en 1989 notamment pour ce qui concerne les communes rurales :

	Chan sons	Rock	Jazz	Musique pour danser	Musique Folklo rique	Opérette	Opéra	Musique Classi que	Musique Contem poraine
Comm. rurales	38%	15%	5%	9%	5%	5%	1%	16%	6%

Moins de 20000 hab.	37%	14%	8%	10%	5%	4%	2%	14%	6%
Ensem ble	34%	16%	8%	8%	4%	3%	3%	18%	6%

Si l'on ajoute les pourcentages de la catégorie "Chansons" et de la catégorie "Rock", on obtient 53% pour les communes rurales, 51% pour les communes de moins de 20 000 habitants et 50% pour l'ensemble des réponses, ce qui correspond parfaitement aux 52% rassemblés par les Variétés Françaises et les Variétés Etrangères dans notre enquête. Nous constatons donc une stabilité des suffrages pour ces deux genres musicaux quelle que soit la taille de la commune, les réponses des usagers des bibliothèques locales du réseau de la BDP étant conformes à cette tendance nationale. Ces deux genres musicaux arrivent d'ailleurs en tête pour toutes les catégories d'inscrits qui ont répondu au questionnaire. C'est le cas également pour l'enquête nationale ci-dessus citée, à l'exception toutefois des 15-19 ans pour lesquels les "Chansons" viennent après le "Rock", de même que dans notre enquête ils privilégient nettement les Variétés Etrangères (pop, rock...). L'écoute des "Chansons" s'avère aussi beaucoup plus féminine que masculine, ce qui se traduit ici par la préférence féminine pour les Variétés françaises.

C'est surtout la variable âge qui semble importante tant par rapport à l'intensité de l'emprunt de disques (liée au fait que l'écoute de musique enregistrée voit son intensité croître avec le diplôme, la taille de l'agglomération et le revenu) que par le genre de musique le plus fréquemment écouté. Ainsi, on peut observer que les 15-24 ans sont particulièrement sensibles aux "variétés Etrangères", les 25-34 ans au Jazz, les 35-54 ans à la musique classique (nous ne pouvons pas comparer les % des Musiques Traditionnelles avec ceux des Musiques pour danser mais tous deux s'avèrent les genres préférés des 55-+de 65 ans). Notons toutefois un changement d'orientation à prévoir dans la mesure où l'on regroupe dans la catégorie "Musiques Traditionnelles" la World Music, le Reggae et l'Afro-Rock : ce type de musiques est de plus en plus demandé par les emprunteurs les plus jeunes et les fonds s'avèrent donc de plus en plus insuffisants.

Les 18% d'emprunt de la Musique Classique correspondent exactement aux 18% de suffrages pour ce genre musical au niveau national mais sont légèrement plus élevés que le score obtenu dans les communes rurales (16%) ou dans les communes de moins de 20 000 habitants (14%). On retrouve parmi les fervents de ce genre musical essentiellement les personnes d'âge moyen, les bacheliers et les diplômés de l'enseignement supérieur (dont la forte proportion parmi les usagers ayant répondu explique le pourcentage relativement élevé), les cadres et professions intellectuelles supérieures. On peut aussi expliquer ce pourcentage important par le fait que "la musique classique peut constituer dans une certaine mesure, comme la chanson, une réponse conventionnelle pour une partie de ceux qui entretiennent des rapports lointains ou même inexistantes avec la musique⁶".

Il faut noter pour nuancer ces propos les chiffres obtenus par le récapitulatif des prêts effectués dans l'ensemble des bibliothèques desservies et qui sont beaucoup plus proches de 10% : on observe donc une différence nette entre les pratiques effectives et les déclarations des usagers. On peut expliquer cela par le fait que la musique classique, comme le jazz pour lequel on observe le même phénomène, est conçue comme un genre "noble" et est donc prioritairement citée même quand elle représente une partie infime des emprunts. Néanmoins les pourcentages forts en faveur de ces genres musicaux indiquent un réel intérêt à leur égard et justifie en quelque sorte la politique d'acquisition adoptée aujourd'hui.

C'est surtout au niveau du Jazz que l'on peut observer la différence la plus flagrante, puisque ce genre musical rassemble, d'après notre enquête, 12% des emprunts dans les bibliothèques locales alors qu'il n'est le genre préféré qu'à 8% au niveau national, 5% pour les communes rurales et 8% pour les communes de moins de 20 000 habitants. On observe donc une représentation particulièrement forte de ce genre musical dans la répartition des emprunts au sein des bibliothèques locales étudiées. On se rapproche davantage des pourcentages de l'agglomération parisienne et même de Paris intra-muros. On peut rapprocher cela de la très forte représentation des diplômés du niveau lycée ou enseignement supérieur dans cet échantillon comme dans le département du Rhône en général comme nous avons déjà pu l'évoquer plus haut, même si le jazz a progressé dans

⁶DONNAT Olivier, COGNEAU Denis, Les pratiques culturelles des Français 1973-1989, Paris : La Documentation Française, 1990, p.70 ⁷DONNAT Olivier, COGNEAU Denis, Les pratiques culturelles des Français 1973-1989, Paris : La Documentation Française, 1990, p.69

toutes les catégories de la population, le pourcentage de Français écoutant très souvent du jazz ayant doublé de 1973 à 1988.

Ce genre musical qui a longtemps été présenté comme la "musique des classes moyennes" apparaît en fait davantage comme la "musique des âges moyens", à savoir les 20-34 ans : il peut être considéré ainsi comme un "genre passerelle, assurant pour certains la transition du rock vers la musique classique à l'âge où l'on cesse de s'investir dans le premier pour affirmer son identité et où la seconde est encore perçue comme trop "classique" ou "classante". Le jazz jouerait ainsi un rôle de pivot tout à fait essentiel dans la constitution et l'affirmation d'un éclectisme musical caractéristique du pôle "branché" de l'espace des pratiques et goûts musicaux⁷". Il faut également souligner à ce propos les nouvelles liaisons qui sont apparues entre le jazz et le rock avec l'acid-jazz et le rap-jazz, ce qui implique un rajeunissement de ses auditeurs.

Si l'on compare les données de notre enquête avec les proportions des documents sonores constituant le fonds de la BDP récapitulées dans ce tableau :

	Tradition	Chanson	Jazz	Rock	Classique	Contemp.	Divers BOF	Enfants
Doc.	6,85%	20,68%	8,50%	27,72%	14,59%	1,47%	3,92%	16,26%
sonores BDP	8,4%*	24,6%	10,1%	33%	17,4%	1,8%	4,7%	

* % calculés en faisant abstraction du secteur "enfants"

On constate une certaine surreprésentation des Musiques Traditionnelles, deux fois plus présentes dans le fonds qu'elles ne sont empruntées ; une sous-représentation pour ce qui concerne la Chanson par rapport à la proportion des emprunts (Variétés Françaises plus une partie de Variétés Etrangères) ; une bonne adéquation dans le domaine du jazz comme dans celui de la Musique Classique (la variété de l'offre expliquant peut-être en partie le volume des emprunts) ; une relative sous-représentation des musiques de films qui sont essentiellement prisées par les plus jeunes.

⁷DONNAT Olivier, COGNEAU Denis, Les pratiques culturelles des Français 1973-1989, Paris : La Documentation Française, 1990, p.69

Quant au Rock, c'est le genre musical qui regroupe l'offre la plus abondante dans le fonds et qui est le plus attentivement renouvelé. On perçoit ici une volonté d'adapter le fonds aux emprunteurs les plus jeunes qui sont ceux qui écoutent le plus régulièrement de la musique et sont souvent attirés à la bibliothèque par ce seul secteur "discothèque". Toutefois, si important qu'il soit, ce fonds est encore trop peu développé puisque les emprunts dans les bibliothèques locales dépassent encore largement les ressources que peut fournir la BDP (cf le schéma récapitulatif en annexe). Ce genre musical fortement plébiscité notamment par les jeunes nécessite donc encore un fort développement pour assurer la diversité nécessaire à la satisfaction des usagers.

La "musique pour danser" et l'"opérette", catégories adoptées par l'enquête sur les Pratiques Culturelles des Français et qui remportent un réel succès dans les communes rurales ne sont pas ici nommément désignées, ce qui montre peut-être une sous-représentation de ces genres dans le fonds.

D'après les réponses concernant les genres musicaux à développer dont voici le tableau récapitulatif :

Genres musicaux à développer	Fréquence
Musiques Traditionnelles	10%
Variétés Françaises	23%
Variétés Etrangères	20%
Jazz	13%
Musique classique	18%
Musique de films	13%
Autres	3%

on constate que les attentes des usagers concernant l'augmentation des fonds suivent de manière parallèle leurs emprunts majoritaires. On peut penser que cela correspond à une certaine insatisfaction à l'égard de la diversité de l'offre documentaire dans les domaines

concernés. Cet indice est d'ailleurs confirmé par les réponses concernant les motifs de fréquentation d'autres bibliothèques, l'insuffisance de l'offre étant essentiellement évoquée à propos des disques, et dans les résultats de la question : "Le choix de livres ou de disques dans la bibliothèque que vous fréquentez vous paraît-il très satisfaisant, plutôt satisfaisant, peu satisfaisant, pas satisfaisant du tout ?" où la majorité des réponses "plutôt satisfaisants" ou "peu satisfaisants" viennent des personnes qui empruntent des disques. On peut relier ce phénomène au fait que les nouveautés, notamment celles présentées dans les médias, sont beaucoup plus importantes pour les documents sonores que pour les livres. Les usagers recherchent des titres précis et sont moins enclins à diversifier leurs emprunts ou sont attachés à un genre précis et sont vite déçus lorsque le fonds ne se renouvelle pas suffisamment.

En outre, on a pu rencontrer auprès des bénévoles de nombreuses bibliothèques, même si c'est loin d'être toujours le cas et si la situation est parfois inverse, un enthousiasme bien moins important pour le secteur "discothèque" que pour le secteur "bibliothèque", de même que l'engouement se porte davantage sur le choix des romans que sur celui des documentaires.

On perçoit ici l'importance de l'intermédiaire que constituent les bibliothécaires bénévoles pour la satisfaction des lecteurs à l'égard de l'offre documentaire qui leur est proposée, les professionnels de la BDP regrettant fortement le manque d'intérêt évident de certains de ces bénévoles quant au choix des documents, à la nécessité d'équilibrer le fonds, de prendre en compte les aspirations des diverses catégories d'usagers présents ou potentiels. La formation s'avère ici particulièrement nécessaire, les bénévoles ayant suivi les différentes formations proposées sur les genres musicaux déclarent en effet s'investir bien davantage dans le développement du secteur et avoir pris conscience de l'importance de la qualité et de la diversité du fonds ainsi que de l'animation que l'on peut développer autour de ce secteur, notamment lorsqu'on désire attirer et fidéliser le public jeune dont l'absence n'est plus ressentie comme une fatalité.

LES BENEVOLES

Au vu des statistiques qui évaluent l'encadrement des bibliothèques locales du réseau de la BDP du Rhône, il apparaît que les bénévoles représentent plus de 90% des animateurs de ces établissements. Nous allons donc essayer de découvrir quelles sont leurs motivations, leurs aspirations quant à leur statut ou à leur activité, leur perception de la nature des services rendus en bibliothèque, l'hypothèse de recherche étant que leurs compétences et leurs représentations de la bibliothèque sont des facteurs importants déterminant le degré d'adhésion et de satisfaction des usagers à l'égard de cette institution.

Si l'on cherche à définir la situation de ces bénévoles, on pourra se référer à la définition du Centre National du Volontariat : "Le bénévole ou le volontaire est celui qui **s'engage de son plein gré de manière désintéressée dans une action organisée au service de la communauté**". Se dégagent donc les notions fondamentales d'engagement, de désintéressement, de participation à un groupe ou à l'activité d'une structure et d'intérêt commun.

On retrouve ces notions pour le bénévolat en bibliothèque mais il est également caractérisé par des aspects particuliers et notamment le fait qu'il est très souvent de nature informelle et, de ce fait, peu reconnu. Alors que le bénévolat touchant au secteur social est connu du grand public par une forte médiatisation de ses responsables, celui qui concerne le milieu culturel, et en particulier les bibliothèques, a plutôt tendance à rester dans l'ombre. On peut analyser cette prédominance de la participation bénévole et sa nature informelle en précisant que le bénévolat est à la fois "l'épine dorsale et le talon d'Achille" de l'activité des bibliothèques locales : l'extension sans limite du bénévolat pour la gestion des bibliothèques locales peut en effet fragiliser le fonctionnement des équipements, en entretenant tacitement une opposition avec le professionnalisme, d'où la nécessité de poser le problème d'un vrai volontariat en service public et de sa reconnaissance contractuelle par les municipalités.

Les bénévoles des bibliothèques font ainsi très rarement l'objet d'études ou d'articles spécifiques : ils ne sont cités que de manière accessoire dans certains articles traitant de la lecture publique en milieu rural. On retrouve cette même absence de prise en compte au

niveau institutionnel dans la mesure où les statistiques du personnel du Ministère de la Culture ne prennent en compte que le personnel salarié des BDP, les animateurs bénévoles des réseaux n'étant mentionnés que dans le guide des BDP. C'est pourtant bien eux qui constituent l'immense majorité de l'encadrement des bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants et c'est à eux que l'on doit le contact de la population rurale avec le livre, leur compétence et leur motivation étant dès lors l'un des facteurs essentiels de l'efficacité des BDP. C'est ce que François Rouet a bien mis en évidence dès 1981 : "Les données manquent cruellement pour connaître les dépositaires et éclairer leur profil, alors que leur personnalité est reconnue depuis longtemps comme un élément déterminant dans le fonctionnement des dépôts¹".

Il faut noter toutefois la formalisation des droits et des devoirs des bibliothécaires bénévoles présentée en janvier 1993 par le Conseil Supérieur des Bibliothèques sous le titre: "Pour une charte du bibliothécaire volontaire". Le premier élément important est le passage de la notion de bénévolat à celle de volontariat qui est sous-tendue par l'idée d'un véritable contrat passé avec les élus municipaux. : "Le volontariat est une forme dynamique de l'engagement personnel au service de la collectivité, un garant de la vitalité des habitants des contrées les moins peuplées, une découverte renouvelée de la démocratie²". Les considérations préliminaires à l'exposition de cette charte expriment la coordination nécessaire entre professionnalisme et volontariat, reconnu comme indispensable, dans le cadre des petites bibliothèques publiques et conseillent la création d'un poste professionnel dès que la commune ou le groupement de communes dépassent 2000 habitants afin d'assurer l'assistance technique" dont les volontaires ont besoin.

L'article 2 pose le cadre des engagements réciproques entre bibliothécaire bénévole et autorité publique : "Le bibliothécaire volontaire propose son temps et sa compétence au service de la collectivité, et reconnaît que l'autorité publique s'exerce sur son activité volontaire. L'autorité publique reconnaît le bibliothécaire volontaire comme un agent du service public". On assiste donc à une reconnaissance officielle des "agents" volontaires par l'autorité de tutelle qui peut désormais exercer son contrôle sur cette activité.

¹) Rouet François, Les dépôts des bibliothèques centrales de prêt, Ministère de la Culture et de la Communication, Service des Etudes et Recherches, Paris, 1981

²) Calenge Bertrand, Les petites bibliothèques publiques, Paris : Cercle de la Librairie, 1993, p.190

L'article 3 précise les conditions de coopération entre professionnels et bénévoles au service des usagers : "Le bibliothécaire volontaire collabore avec les bibliothécaires professionnels, dans un esprit de complémentarité au service des usagers actuels, potentiels et futurs de la bibliothèque. Il accepte d'être encadré par ces professionnels. Il a droit à recevoir les responsabilités correspondant à ses compétences". La notion centrale est celle de la complémentarité de l'action des agents professionnels et des agents bénévoles, les premiers devant assurer l'organisation du travail en équipe, la cohérence de la politique d'acquisition documentaire, le choix des livres, les seconds participant largement à satisfaire les exigences des services publics (ouverture la plus large possible au public, accueil et mission de conseil auprès de celui-ci, développement des animations basée sur des supports multiples pour les documents : "L'éparpillement de la population et la quantité des services à rendre font que professionnels et volontaires sont appelés à exister ensemble, à travailler ensemble, dans un souci commun de service public, et dans le respect mutuel des compétences et des responsabilités³".

L'article 4 pose la condition nécessaire à cette collaboration fructueuse, à savoir la formation : "La formation professionnelle est un droit et un devoir du bibliothécaire volontaire. Des formations doivent être proposées sous les formes les plus appropriées au bibliothécaire volontaire, qui a soin de parfaire sa nécessaire formation initiale par une formation continue". Celle-ci est en effet posée comme la base d'une coopération réellement efficace pour assurer tous les services correspondant aux attentes des usagers et conseiller ces derniers.

Quel que soit le statut des agents participant à l'organisation de la bibliothèque la formation s'impose comme une base d'un service pertinent et fonctionnant de la meilleure manière possible, chacun utilisant ses propres compétences au sein d'une répartition établie en commun. Elle est nécessaire pour la prise en compte du fait que le fonctionnement de la bibliothèque est conditionné par les besoins du public et non par les goûts ou la disponibilité des responsables, ce qui implique de réelles compétences techniques et un engagement à l'assiduité. Elle permet également aux responsables d'éviter l'écueil qui consiste à agir en tant que "propriétaire" de la bibliothèque ou même de la lecture de ses usagers.

³) Calenge, Bertrand, *op.cit.*, p.192

Notons qu'une enquête réalisée dans la Vienne (département très rural) en 1981 donne une majorité d'animateurs de plus de 60 ans possédant le Certificat d'Etudes Primaires⁴. Une autre étude menée en 1991 dans les Yvelines (département très urbain) distingue comme profil type du bénévole en bibliothèque une femme au foyer de 44 à 51 ans titulaire d'un baccalauréat⁵. On retrouve une constante dans les deux enquêtes avec plus de 90% des bénévoles qui sont des femmes, ce quasi monopole féminin étant d'ailleurs une donnée générale du volontariat tant en France qu'à l'étranger.

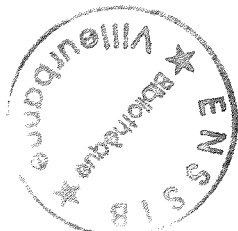
De même pour les bibliothèques de notre échantillon, on observe une écrasante majorité de femmes au niveau des responsables bénévoles puisqu'on dénombre 48 femmes et 4 hommes. Nous ne disposons malheureusement pas de statistiques concernant l'âge des bénévoles du réseau du Rhône mais la comparaison entre les deux enquêtes citées montre une tendance nette au rajeunissement des bénévoles liée à l'augmentation du niveau scolaire. Les femmes ont un rôle primordial dans le bénévolat, cette "obligation extra-ménagère" leur créant une valorisation sociale : elles peuvent ainsi choisir l'action qu'elles veulent entreprendre, ses finalités et ses modalités, mais il y a aussi un réel désir de s'intégrer à un groupe et un besoin d'insertion, on a donc une association serrée entre les motivations individualistes et communautaires.

Les entretiens que nous avons pu mener auprès des bénévoles rencontrés montre que beaucoup de femmes entre 40 et 50 ans ayant élevé leurs enfants s'impliquent dans le bénévolat pour retrouver des contacts sociaux sans les fortes contraintes du monde du travail. Les questions que nous avons pu poser ont cherché à mesurer les motivations des bénévoles ainsi que la durée de cet engagement, leurs aspirations.

La première dimension qui apparaît dans les motivations pour cette implication dans le bénévolat est celle du rapport à autrui, celle-ci est fondamentale et sert de base d'orientation pour les autres dimensions : le bénévolat est perçu comme une relation d'aide, de service à autrui. La deuxième dimension est plutôt macro-sociale : cherche à définir le degré de contrainte et d'institutionnalisation dans un contexte social du don à autrui et de la

⁴) Blanc-Montmayeur, Martine, Les chemins de la lecture dans les petites communes : bibliobus, dépositaires et lecteurs. Etude du département de l'Essonne. DEA de sociologie et économie de la vie locale. Paris X 1981

⁵) Savina Evelyne, Qui sont les bénévoles des réseaux des Bibliothèques Centrales de Prêt? L'exemple de la Bibliothèque départementale des Yvelines, DESS Direction de projets culturels, Grenoble II, IEP, 1991



solidarité avec ceux qui sont dans le besoin. La troisième dimension est celle du don de soi au profit de la collectivité, le bénévolat étant un acte intrinsèquement social.

La quatrième dimension est celle de la "valorisation sociale", certains acceptant de se "déqualifier" ou de se "déclasser" pour se mettre au service de la communauté, d'autres trouvant au contraire dans l'action bénévole l'occasion d'acquérir des compétences, des savoirs, des qualifications ou encore d'élargir son réseau de relations. La préoccupation majeure des bénévoles semble être la préoccupation altruiste de développement de la lecture publique, suivie de près par le désir d'établir de nouveaux contacts sociaux. Dans bien des cas ce sont les bénévoles qui sont à l'origine de la création de la bibliothèque révélant ainsi aux élus des besoins jusque là inconnus ou ignorés. La notion de désintéressement est donc tout à fait relative puisque l'engagement bénévole procure d'autres formes de gratification (prestige social, valorisation personnelle, accession au rang de notables, accès à un certain pouvoir), pour suivre l'idée de Gide dans Les caves du Vatican, "les motivations et les salaires sont multiples".

Paroles de bénévoles

Il est important à ce niveau de se mettre à l'écoute des bibliothécaires bénévoles eux-mêmes tels que nous avons pu les découvrir lors des nombreuses visites de bibliothèques ou encore lors des journées de formation que nous avons pu suivre en leur compagnie. Si l'on considère tout d'abord leurs réactions à l'égard de la formation, on les trouve en grande majorité positives dès lors que l'implication dans l'équipe est suffisamment développée. S'exprime le plus souvent une réelle volonté de "mettre en application tout ce qui a été appris lors du stage", celui-ci "donnant plus d'aplomb et d'arguments pour discuter avec les élus conseillers municipaux, ce qui assure une réelle ouverture" : ainsi, dans l'une des bibliothèques les connaissances acquises lors des stages ont permis à l'une des bénévoles de faire reconnaître ses compétences auprès de l'équipe municipale et une fois élue de se voir confier la commission culture ; elle a pu ainsi organiser une espèce de "jumelage" avec le comité d'animations et placer la bibliothèque au centre de la vie culturelle de la commune.

Les stages permettent aussi de "lutter plus efficacement face aux réactions de réfraction au changement" et "d'emporter la conviction des autres bénévoles, avec patience, en discutant avec chacun". Ainsi les réticences envers les nouvelles acquisitions disparaissent au fur et à mesure que se succèdent les stages : l'un de ceux qui semblent avoir le plus marqué les bénévoles est celui qui concernait les livres pour la jeunesse et les bandes dessinées ("Alors que je n'avais jamais ouvert les BD devant le fait accompli on a ouvert les livres et depuis on est vraiment passionnés, on va tous les mois en librairie pour faire des acquisitions").

Cela se manifeste dans de nombreuses équipes par le développement de l'implication dans les comités de lecture enfants (albums, documentaires). L'accent est mis également sur la nécessité d'impliquer le plus d'animateurs possible dans la politique d'acquisition, car dans les équipes où elle est devenue progressivement le fait de quelques personnes seulement, "avec le recul on constate un appauvrissement" car les collections deviennent le "reflet d'une seule personne". La création des comités d'achat mentionnés à plusieurs reprises entraîne une forte augmentation des échanges entre les membres de l'équipe. En outre, la progression de l'implication permet à chacun de trouver sa place dans l'équipe et même de faire preuve d'innovation : "Depuis que je participe davantage au choix des livres je suis plus à l'aise et j'ai plus d'audace". L'esprit d'équipe peut ainsi évoluer dans le sens d'un souci toujours plus important de partager et d'une communication et d'une formation toujours plus élargies : "on ne forme plus seulement la responsable mais le plus possible des membres de l'équipe".

Mais ce sont également les lecteurs qui sont de plus en plus intégrés dans le choix des documents acquis : "Chez nous le lecteur a son mot à dire, quand on nous demande quelque chose on achète sans hésiter, on a la chance de ne pas avoir de problèmes d'argent". Dans de nombreux cas la forte implication des lecteurs dans ce choix motive "plein de gens qui ont envie de devenir bénévoles". Cette intégration de plus en plus importante des usagers reste cependant encore trop limitée, les usagers étant toujours objets de soin et de soutien mais ne sont pas suffisamment conviés à participer.

Ce sont aussi les rapports avec la BDP qui se sont développés et renforcés par l'intermédiaire de ces stages : ils sont devenus des "rapports de proximité", de "véritables rapports de confiance". Les bénévoles ont effectué "plus de demandes de conseil", ont

ressenti "plus de communication, d'échanges autour de la vie de la bibliothèque" suite à la formation. Les animations semblent avoir tout particulièrement bénéficié de ces nouveaux rapports : "Pour l'animation on a appris qu'on avait des relations privilégiées avec la BDP,...qu'elle n'était pas seulement une boîte à outils ou un lieu de réservation de livres". Cependant, des réticences subsistent par exemple dans le cas de la création d'une nouvelle bibliothèque : "Quand on a monté tout un dossier de création d'une nouvelle bibliothèque, on ne voyait pas l'utilité de faire rentrer d'autres personnes dans notre truc à nous", la crainte s'exprimant ainsi : "ils vont tout nous chambouler".

La peur est essentiellement celle "du rapport de hiérarchie", "du regard critique", le désherbage étant parfois perçu comme une intrusion supportée difficilement : "on est conservateurs (sic), on a toujours l'impression qu'on va venir nettoyer nos rayons". Notons d'ailleurs à ce sujet les fortes réticences souvent évoquées à l'égard du pilonnage : "On ne peut se décider à jeter les livres" ; "Pour suivre les conseils de la BDP et face à l'opposition de nombreux membres de l'équipe, on a finalement trouvé une solution, on va donner les livres à l'hôpital". Il apparaît en fait le plus souvent que les craintes sont davantage les conséquences d'un manque d'information que d'une véritable appréhension.

Une très nette tendance dans toutes les équipes rencontrées est la volonté d'ouverture à l'extérieur ("Il faut que la bibliothèque sorte de ses murs") : développement du partenariat impulsé par les professionnels de la BDP, resserrement des relations avec les élus, notamment avec le chargé de la culture, désir de faire connaître la bibliothèque par tous les biais possibles, d'augmenter les rapports avec les écoles, les collègues, les élus, augmentation de l'influence de l'intercommunalité dans les faits entre les bénévoles des bibliothèques locales.

Il est intéressant d'évoquer ici l'exemple d'un canton dans lequel s'est développée une expérience innovante d'intercommunalité fondée sur la présence d'un volet culturel au SIVOM⁶ doté d'un budget qui est passé de 10 000 à 900 000 F de 1984 à 1995 : la principale réalisation est la mise en place d'un passeport unique d'abonnement pour toutes les bibliothèques du canton, et le projet le plus important est l'instauration d'un système où chaque bibliothèque développe un domaine précis (poésie, théâtre, documentaires...),

⁶) Syndicat Intercommunal de la Voirie et des Ordures Ménagères

constituant ainsi des pôles spécialisés dans le canton où chacun pourrait trouver ce qu'il cherche, tout en gardant un fonds tout public.

Cette ouverture s'instaure également de plus en plus au sein même de l'équipe : "C'est un grand plus d'avoir des étudiants et des ados pour attirer les publics différents" et dans les objectifs que s'assigne l'équipe : "Il faut donner aux lecteurs l'occasion de revenir le plus souvent possible à la bibliothèque, la fréquentation c'est important, c'est la vie de la bibliothèque". Les adolescents sont désignés partout comme étant le public le plus difficile à atteindre, les sentiments les plus fréquemment exprimés étant la lassitude et la résignation : "Pour répondre à leurs demandes, il faudrait d'abord qu'ils viennent" même si très vite les solutions apparaissent : "Les revues de sport et de musique, c'est un excellent moyen d'attirer les jeunes publics, il faut les mettre à disposition et donner envie aux genres de les lire".

RELATIONS USAGERS - BENEVOLES

Lorsque l'on demande aux usagers de préciser les deux critères les plus importants qui leur permettent de juger de la qualité de la bibliothèque qu'ils fréquentent, leurs voix se portent majoritairement vers la diversité de l'offre documentaire (46%), mais aussi juste après sur l'accueil sympathique qui leur est réservé (38%). On perçoit dans ce choix l'importance accordée par le public à la qualité de cet accueil qui apparaît comme l'une des conditions fondamentales de son adhésion ou non à l'établissement fréquenté.

Il importe donc d'examiner attentivement les relations qui peuvent exister entre ces deux partenaires que sont les usagers et les bibliothécaires (bénévoles ou professionnels), tous deux acteurs de la bibliothèque. Ce sont en effet les influences réciproques des valeurs, des objectifs et des aspirations des uns et des autres qui élaborent dans un sens ou dans un autre l'identité de la bibliothèque. En outre, l'augmentation et la massification de la demande du public, tant au niveau de la densité de fréquentation que de la diversité de l'offre documentaire induit l'instauration d'un nouveau dialogue entre ces deux catégories d'acteurs. Ces influences se traduisent notamment au niveau de la politique d'acquisition avec le passage de l'application d'une théorie de la bibliothèque publique basée essentiellement sur la mission éducative à la volonté d'adaptation à la diversification des

attentes et à la satisfaction des besoins immédiats qui expriment de nouvelles valeurs s'opposant ou se conjuguant avec les valeurs traditionnelles de la bibliothèque.

En tout premier lieu, la bibliothèque doit toujours être à la recherche de son public par l'information et la communication, l'animation pouvant largement s'intégrer à ce processus. Le but est de faire connaître l'établissement puis son fonds aux usagers bien sûr mais aussi à ceux qui constituent le public potentiel non encore touché. Elle doit ensuite apporter à chacun l'aide documentaire qui correspond à sa propre demande et à ses besoins personnels : "C'est là que l'idée des bibliothécaires comme médiateurs essentiels prend tout son sens. Concernant le service public, une bibliothèque se juge non plus sur la qualité des collections, mais sur le rapport que son personnel est capable d'établir entre ces collections et le public, sur ses performances pédagogiques⁷⁾". La bibliothèque locale doit être un lieu d'accueil personnalisé, l'espace restant le plus souvent à "taille humaine", ce qui permet le plus souvent l'instauration d'une convivialité plus affirmée. Notons en ce sens que les bénévoles sont perçus comme plus proches des lecteurs et par là même moins intimidants. Issus du milieu local, ils peuvent être des pivots de l'animation, du conseil et de la promotion du livre dans l'environnement local de la bibliothèque.

Comment avez-vous connu la bibliothèque ?

Considérons donc en premier lieu l'aspect de la communication et de l'information, la manière dont on prend connaissance de la bibliothèque constituant le premier effet de sociabilité dans la commune. Les résultats révèlent une prédominance du "bouche à oreille" comme vecteur de communication de l'information (45% des réponses). Ce sont donc les relations sociales informelles qui sont les plus efficaces pour faire connaître la bibliothèque et son activité. Viennent ensuite les "tracts ou bulletins d'information" (22%) et les "panneaux de signalisation" (14%) : ces scores encore "honorables" montrent une réelle volonté des bibliothèques d'annoncer leur existence au niveau de la commune, toutefois encore insuffisante pour devenir plus importante que les relations interpersonnelles.

⁷⁾ Blanc-Montmayeur Martine, "Gérer les jardiniers de la connaissance...", *Bulletin d'information ABF*, n° 162, 1^{er} trimestre 1994, p. 27

Celles-ci manifestent l'importance des échanges entre les habitants concernant cet établissement dont on peut penser dès lors, comme Bertrand Calenge, qu'il devient le "lieu central de l'action culturelle, dans le village où il est souvent la seule institution culturelle". La convivialité est donc bien une caractéristique fondamentale de ces établissements de proximité puisqu'elle s'exprime déjà à l'extérieur de la bibliothèque, de la même manière qu'elle se manifeste en son sein même comme nous l'avons vu avec l'importance de la fréquentation familiale et des visites entre amis pour les plus âgés.

S'il s'agit là d'un point tout-à-fait positif, il ne doit pas pour autant faire oublier la faiblesse de la communication passant par la presse locale par laquelle seuls 3% des usagers déclarent avoir pris connaissance de l'existence de la bibliothèque. Or cette presse locale pourrait représenter un partenaire essentiel à la promotion de l'établissement et de ses activités : pour reprendre l'expression de Nelly Vingtdeux, directeur de la BDP de l'Ardèche : "...il faut faire l'événement. En fait tout doit être prétexte à des contacts avec la presse. Il faut savoir susciter les rencontres. En l'occurrence, c'est un peu "Aide-toi, la presse t'aidera".

La presse locale étant en effet très lue en milieu rural, elle peut être un vecteur d'information beaucoup plus large qu'elle ne l'est actuellement : le croisement de cette variable avec le caractère rural ou périurbain de la commune montre qu'il n'y a pas de différence significative entre ces deux types de communes, le bouche à oreille étant partout largement prédominant. Or, ce dernier peut avoir tendance à créer des effets de groupe : son importance explique peut-être en partie la sous-représentation de certaines catégories de la population, l'information ne circulant pas suffisamment en leur sein, ces lieux étant des lieux de convivialité essentiellement féminine. Une utilisation plus large de la presse pourrait peut-être contribuer à réduire cette prédominance parfois monopolistique.

Quant à l'école, elle ne vient qu'en quatrième position pour les moyens qui ont permis de connaître la bibliothèque, alors qu'elle semble à de nombreux responsables prépondérante pour la diffusion de l'information dans la commune. Il est donc important de ne pas baser la politique d'information uniquement à ce niveau en espérant toucher les parents par l'intermédiaire de leurs enfants, elle ne doit représenter que l'un des vecteurs employés dans un "plan" global de "médiatisation", l'objectif étant bien de toucher tous les publics.

Pour tous ceux qui, ayant pris connaissance de l'existence de la bibliothèque, décident de s'y inscrire entrent alors en ligne de compte trois grands **critères d'accessibilité** de cette dernière à propos desquels nous avons cherché à évaluer le degré de satisfaction :

- Les horaires d'ouverture
- La facilité d'accès et le cadre agréable du local
- L'accueil des bibliothécaires

Satisfaction à l'égard des horaires d'ouverture

Contrairement à ce que nous attendions à la suite des entretiens avec les bibliothécaires bénévoles on constate une satisfaction majoritaire à cet égard. Cela peut bien sûr s'expliquer par le fait que les personnes qui ont répondu se sont inscrites, ce qui implique que les horaires, de même que le montant du droit d'inscription pour lequel on retrouve le même phénomène, n'ont pas représenté un obstacle pour eux : ce sont ceux qui sont absents qu'il serait intéressant d'interroger à ce sujet, mais c'est là l'objet d'une autre enquête... On observe toutefois que de nombreux usagers, tout en se déclarant satisfaits des horaires actuels, ont proposé une extension de ces derniers et une répartition différente dans la semaine, preuve d'une réelle attente d'évolution telle que la ressentent fortement les responsables locaux.

Les demandes se focalisent surtout sur les créneaux horaires qui se situent hors des "heures de travail" : le soir après 18h et si possible jusqu'à 20h, le mercredi après-midi pour les enfants et surtout le samedi, tant le matin que l'après-midi. On comprend aisément que ces périodes d'ouverture demandée concordent avec les disponibilités de temps des usagers et surtout des actifs qui doivent très souvent faire face à un emploi du temps serré et souffrent donc le plus de la limitation des horaires proposés. Le fait que la bibliothèque puisse être ouverte le samedi représenterait indéniablement un grand avantage pour ces personnes actives, de même que la mise en place d'au moins une "nocturne" dans la semaine. Cette extension des horaires d'ouverture entraînerait à coup sûr un élargissement du public en la rendant accessible à toutes les catégories de la population, mais elle pose le délicat problème de la disponibilité des bénévoles qui, souvent elles-mêmes mères de

famille, rencontrent les obstacles de leur propre emploi du temps. C'est sans doute au niveau de ce critère fondamental d'accessibilité que la présence d'un professionnel salarié s'avère le plus indispensable pour assurer cette ouverture la plus large possible répondant aux attentes du public.

Satisfaction à l'égard du local

Là encore on obtient des réponses très largement positives que ce soit pour la facilité d'accès ou le caractère agréable du cadre. Cette satisfaction générale est sans doute une conséquence directe du développement des nouvelles constructions et des réhabilitations coordonnées par la BDP dès 1986 (cela a permis en effet de "mettre à niveau" la plupart des bâtiments des bibliothèques communales), et aux efforts importants entrepris sous l'égide de la BDP pour améliorer l'aménagement mobilier des bibliothèques et le rendre le plus agréable et le plus efficient possible⁸.

Cependant les demandes qui s'expriment concernent particulièrement la création d'un espace spécifique pour la consultation et le travail sur place, les uns pour pouvoir lire en silence, les autres pour avoir la possibilité de travailler en groupe. Il apparaît ainsi que si les bibliothèques locales remplissent parfaitement leur fonction de convivialité, il est beaucoup plus difficile d'y réserver un espace de travail et d'études, et c'est ce que semblent regretter le plus les usagers, notamment les 15-24 ans, ce qui explique en partie leur adhésion non majoritaire.

Satisfaction à l'égard de l'accueil des bibliothécaires

On peut s'interroger en effet sur les modalités des relations qui s'établissent entre usagers et bibliothécaires dès le premier contact avec la bibliothèque lors de l'inscription, puis pour les demandes de renseignements et de conseils (afin de guider les lecteurs dans leur recherche documentaire ou dans leur orientation dans les rayons). Ainsi, si la satisfaction à l'égard de l'accueil et de la disponibilité est importante (68% des usagers trouvent l'accueil "très sympathique" et les bibliothécaires "très disponibles"), les résultats laissent également percevoir que les usagers ne sont pas entièrement comblés, les

⁸) cf. en annexe le récapitulatif des constructions et des aménagements de bibliothèques depuis cette période.

nombreuses réponses "plutôt sympathique" et "plutôt disponibles" indiquent qu'il ne faut pas conclure trop rapidement qu'aucune modification n'est nécessaire.

Afin de découvrir la nature de ces relations et en quoi elles pourraient être modifiées, il importe donc d'examiner les points de vue des deux parties, et tout d'abord des bénévoles. N'étant pas tenus par des relations professionnelles ni des liens d'argent, les bénévoles se sentent plus libres de leurs initiatives et donc de tenir compte des usagers en tant qu'individus, d'inventer à chaque fois la parole ou l'action qui leur semble la plus appropriée à la situation. Voici en effet quelques unes de leurs réactions qui marquent l'importance du contact avec l'autre dans leurs motivations que l'on pourrait résumer par deux termes, "La solidarité et le sourire" :

- "Chaque rencontre est différente et se teinte de ce que chacun décide d'échanger"
- "Ce temps correspondait pleinement aux besoins d'ouverture et de rencontre de mes enfants et de moi-même"
- "Le travail du bénévole doit toujours avoir un côté gratifiant... car on ne se dévoue pas des mois, des années sans y trouver une espèce de compensation. La première de ces compensations étant le plus souvent les contacts, les rencontres..."
- "Le bénévole ne doit pas être trop susceptible, trop sensible aux critiques"
- "On a besoin de donner aux autres, de se rencontrer et de sortir de l'isolement, de vivre avec les autres".

La bibliothèque est donc bien perçue comme un lieu vivant, de rencontres et de sociabilité, devant s'adresser à toutes les composantes de la population.

Du côté des lecteurs on observe une vive conscience du service qui leur est rendu, notamment de la part de ceux qui ne désirent pas ou sont dans l'impossibilité de se déplacer et plébiscitent donc ce service de proximité. Cela se double toutefois d'une forte attente de convivialité, de relation aux autres au sein de la bibliothèque sur une double thématique : le besoin d'aide, attente très souvent attribuée essentiellement aux enfants mais qui touche en fait tous les usagers et le thème de la rencontre entre usagers mais aussi avec les bibliothécaires, ceux-ci devant assurer l'ouverture sur les individus en répondant aux attentes de chacun.

Pour les usagers la première des fonctions des bibliothécaires devrait être de montrer comment la bibliothèque fonctionne : pour cela chacun devrait être au contact du

public et tout particulièrement ceux qui connaissent le mieux l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque. Ceux-ci sont encore trop souvent accaparés par les tâches liées à la constitution du fonds, au catalogage et à l'indexation, laissant aux moins bien formés l'accueil du public : il serait sans doute nécessaire de mener une réflexion approfondie sur ce sujet dans les équipes de chaque bibliothèque pour faire évoluer la répartition des tâches.

Peut-être par suite de la formation d'essence technique reçue à la base, ce sont les tâches centrées sur les documents qui apparaissent le plus fréquemment comme les "tâches nobles", alors que l'accueil du public est considéré comme accessoire comme le montre cette réflexion de bénévoles : "Il faut toujours qu'ils viennent nous ennuyer avec leur "parlote", ils nous empêchent de faire notre travail". Il serait donc peut-être utile d'insister encore davantage sur le "rôle primordial du personnel en service public" lors des différentes formations dont beaucoup déjà développent cet aspect, tel le stage portant sur "l'accueil des scolaires".

Cet exemple montre d'ailleurs que c'est à l'égard des enfants que sont le mieux mises en oeuvre les "stratégies pédagogiques de médiation", l'expérience et le goût des bénévoles les portant en ce sens. Il serait donc profitable à l'image et à la fréquentation des bibliothèques locales que cet aspect de l'activité se généralise et s'étende largement au public adulte et en tout premier lieu aux plus jeunes d'entre eux qui pourraient ainsi bénéficier d'une aide personnalisée et dont on pourrait prendre en compte les besoins spécifiques. On saisit en effet les besoins beaucoup plus importants en ce sens de la part des plus jeunes par le croisement de la perception de la disponibilité et du caractère sympathique de l'accueil avec l'âge des usagers :

Disponibilité/âge	Très disponible	Plutôt disponible
15-19 ans	52%	48%
20-24 ans	56%	44%
25-34 ans	50%	50%

35-44 ans	68%	32%
45-54 ans	71%	29%
55-64 ans	73%	27%
65 ans et plus	80%	20%
TOTAL	66%	34%

Accueil sympathique/âge	Très sympathique	Plutôt sympathique
15-19 ans	58%	42%
20-24 ans	61%	39%
25-34 ans	67%	33%
35-44 ans	67%	33%
45-54 ans	72%	28%
55-64 ans	75%	25%
65 ans et plus	78%	22%
TOTAL	69%	31%

C'est bien essentiellement vers les 15-34 ans que les efforts d'accueil et de renseignements doivent être les plus axées, leur insatisfaction plus marquée indiquant sans doute une attente plus importante qui ne trouve pas sa pleine réalisation : ils sont les plus nombreux à désirer une ouverture plus grande de la bibliothèque sur leurs préoccupations ou leur recherche documentaire. Un effort en ce domaine pourrait peut-être contribuer à pallier à la sous-représentation des 15-24 ans.

De fait, en tant qu'outil culturel collectif, la bibliothèque doit offrir à chacun les moyens nécessaires à sa propre formation : ces responsables doivent pour cela chercher à connaître le mieux possible les différentes démarches des lecteurs pour l'organiser en suivant le plus possible les demandes potentielles et les usages de toutes les catégories

d'usagers. Cela induit bien sûr l'importance du dialogue avec le lecteur dont la demande est toujours complexe, les lectures en milieu rural étant aussi diverses et les lecteurs aussi variés qu'en milieu périurbain.

Ainsi les bénévoles que nous avons pu encore entendre à plusieurs reprises dire avoir déterminé un "genre de lecture" spécifique à leur bibliothèque : "Chez nous vous savez, les documentaires ça ne sort pas, ils ne veulent que des romans français" instaurent en fait plus ou moins consciemment une barrière à la diffusion de documents diversifiés dans leur établissement : ils posent un "filtre" dès l'accueil des lecteurs, ne donnant des conseils que sur le genre prôné oblitérant ainsi une forte partie de la demande par la limitation plus ou moins volontaire de l'offre.

Il apparaît donc fondamental que les animateurs de la bibliothèque conservent toujours une attitude d'écoute attentive et sans a-priori de tous les usagers afin que la bibliothèque soit toujours perçue comme étant au service de l'ensemble de la commune. Il importe également de se préoccuper des lecteurs potentiels qu'il faut chercher à rassembler par la variété des collections et des actions proposées, tout en continuant à apporter une "satisfaction raisonnable" aux lecteurs présents. Il faut enfin prendre en compte les lecteurs futurs en s'adaptant aux évolutions des pratiques de lecture et des supports de l'information, comme le montrent les désirs exprimés des usagers quant à l'amélioration et à l'élargissement du service proposé.

Pour conclure...

Cette analyse a donc permis de découvrir l'importance de l'écrasante majorité de femmes au sein des bénévoles gérant les bibliothèques locales : leurs motivations souvent basées au départ sur la lecture de leurs enfants expliquent en partie la prédominance accordée aux sections enfants ainsi que l'intensité de la fréquentation familiale ; de même l'importance pour elles du rapport avec autrui est un des facteurs permettant d'analyser la forte prégnance de la convivialité : la bibliothèque est perçue comme un lieu de rencontres et de sociabilité tant par les bénévoles que par les usagers. En outre, cette composition essentiellement féminine des équipes bénévoles entraîne des "effets de groupe" qui provoquent la sous-représentation de certaines catégories de la population, ne pouvant s'identifier à cet encadrement de la bibliothèque et parfois même tenues à l'écart de

l'information concernant cette dernière, le principal vecteur en étant le bouche à oreille et la presse locale étant sous-utilisée.

En outre, on observe souvent encore dans la répartition des tâches dans les bibliothèques locales un trop grand déséquilibre entre celles qui sont liées à la constitution des fonds et considérées comme "nobles" et celles qui consistent en l'accueil du public, considérées comme "secondaires" et rarement le fait des plus formées. Pourtant, il apparaît que le développement des compétences permet un réel élargissement du public et une meilleure prise en compte de ses besoins et de ses attentes : il serait donc important de mettre davantage l'accent sur le caractère fondamental de cette fonction de l'accueil lors des formations des bénévoles.

Il est significatif en effet de noter que les plus fortes attentes en ce domaine s'expriment chez les 15-24 ans qui sont fortement sous représentés dans le public des bibliothèques locales : un effort en ce sens concourrait donc à pallier à ce phénomène en permettant aux lecteurs de ces classes d'âge de se sentir mieux intégrés au sein des activités de ces institutions.

Prenons le cas d'une bibliothèque implantée dans une commune d'environ 4500 habitants : elle est actuellement située dans un bâtiment préfabriqué à l'entrée du groupe scolaire en attendant une construction nouvelle dans la même zone. Cette médiathèque très dynamique a trois secteurs d'activité également intense : bibliothèque (section adulte, section jeunesse), discothèque, vidéothèque. Elle est dotée d'un fonds local de plus de 10000 livres et de 1000 documents musicaux avec un budget documentaire annuel de 45 000 F pour la bibliothèque et de 30000F pour la discothèque : elle a prêté 57 000 documents en 1994.

L'entretien avec la bibliothécaire professionnelle responsable a permis de mettre au jour ce qui, selon elle, explique ce succès des différents secteurs. Le premier élément fondamental est l'ambiance dynamique qui règne au sein de l'équipe de 30 bénévoles (ce nombre important dû à l'histoire de cette bibliothèque longtemps restée sous statut associatif, rendant cependant l'organisation un peu plus difficile). Ce dynamisme semble être dû, au moins en partie, à une stratégie d'animation de l'équipe responsable réunissant les bénévoles plusieurs fois par an afin de souder une équipe dans laquelle se côtoient des personnes de tous âges et de toutes catégories sociales. Cette " osmose " recherchée au niveau de l'encadrement rejaillit sur la composition du public : pour prendre un exemple, on peut évoquer le cas de la discothèque. De fait, c'est l'arrivée de bénévoles jeunes et passionnés qui a permis de donner un réel développement à ce secteur, tant au niveau du nombre d'inscrits qu'à celui du nombre de prêts, et parallèlement à dynamiser d'autres secteurs corollaires (BD, littérature pour adolescents : la plupart des inscrits à la discothèque appartenant en effet à cette classe d'âge). La bibliothécaire responsable étaye d'ailleurs son raisonnement en donnant l'exemple d'une bibliothèque-relais où elle a pu observer au cours d'un stage les " méfaits " d'une équipe composée de bénévoles appartenant tous à la même tranche d'âge : dans ce cas, il s'agissait de dames retraitées qui se cooptaient entre elles en tant que bénévoles,

influençant par là même la composition du public dans le même sens (une majorité également de dames retraitées).

On peut noter également un lien encore très étroit avec la vie de l'école dans les locaux de laquelle la bibliothèque est actuellement implantée : selon les mots mêmes de la responsable, l'essor de l'activité de prêt est venu du fait que " les parents attendent leurs enfants à 16 h 30 dans les locaux de la bibliothèque et inversement aussi les enfants leurs parents ". En outre l'accueil successif des différentes classes pour des animations diverses et des prêts de livres permet d'éliminer l'angoisse ou la réticence initiale des enfants et donc de leur famille à entrer dans ce lieu en l'intégrant réellement dans la vie quotidienne. Il est à noter à ce sujet la méfiance importante de la BDP à l'égard de la desserte des classes liée à l'évolution historique des rapports entre les deux institutions : est toujours réaffirmée une volonté de se détacher de la relation privilégiée avec l'école pour développer de véritables " bibliothèques municipales ". Toutefois au niveau local il apparaît que la bibliothèque municipale fonctionne en liaison très serrée avec la vie même de l'école. Le problème est donc loin d'être résolu et il ne semble pas possible de dégager des solutions définitives à ce sujet.

Enfin, la formation des bénévoles s'avère comme un préalable indispensable à la mise en place d'un service de qualité : on rencontre un très vif intérêt à l'égard des stages de formation ABF et de ceux qui sont organisés par la BDP. L'exemple cité avec le plus d'enthousiasme par les bénévoles de la bibliothèque concerne les stages " musique " et notamment ceux qui concernent spécifiquement la musique classique.

In terrogée sur la notion de " services rendus par la bibliothèque ", la bibliothécaire responsable cite en tout premier lieu la qualité de l'accueil : " Lorsqu'une personne se présente pour devenir bénévole, la première chose que je lui indique c'est la nécessité d'être toujours souriant et patient, de savoir gérer le règlement avec souplesse et tolérance afin de ne pas faire fuir les lecteurs qui ont besoin de se sentir accueillis

avec bienveillance ". Ce n'est qu'ensuite qu'est évoquée la politique d'acquisition qui nécessite une grande curiosité pour les différents genres littéraires et musicaux ainsi qu'une réelle opiniâtreté pour obtenir les fonds nécessaires auprès de la municipalité ". Pour ce qui est de la " satisfaction ", elle s'exprime essentiellement pour cette responsable par l'augmentation des inscriptions et des prêts et l'intensité des réinscriptions : les différents facteurs en sont la cohabitation des différentes tranches d'âge parmi les bénévoles et leur grande cohésion (ce qui apporte un haut degré de satisfaction à la fois à ces derniers mais aussi aux usagers qui rencontrent une équipe épanouie et motivée), la formation (qui implique toujours davantage les bénévoles et offre aux usagers un service toujours plus efficace et pertinent), la diversité des supports de documents ainsi que leur bon renouvellement (nécessitant d'excellentes relations avec l'équipe municipale), l'étalement des horaires d'ouverture, et les animations diverses tels les « concours gastronomiques de Noël » qui semblent rassembler le plus de participants et qui rapprochent encore un peu plus la bibliothèque de la vie quotidienne de la commune et de ses habitants).

MODALITES DE FREQUENTATION DES BIBLIOTHEQUES

Nous allons chercher ici à cerner l'usage des bibliothèques, à savoir la manière dont les usagers "se servent" de la bibliothèque mais aussi l'ensemble des pratiques sociales toutes plus ou moins liées à l'utilisation habituelle de la bibliothèque, tout ce qui est lié à ces "dispositions acquises, aux manières durables d'être ou de faire qui s'incarnent dans des corps" que Pierre Bourdieu appelle "habitus". Les hypothèses de travail étant que la convivialité et la fonction sociale des bibliothèques sont plus importante pour les bibliothèques des communes les plus petites et les plus éloignées des grandes agglomérations et le fait que le degré de satisfaction diffère en fonction des strates de population des communes desservies, les bibliothèques municipales étant apparues surtout et d'abord dans les communes de plus de 3 000 habitants.

Afin de pouvoir comparer les résultats obtenus avec ceux qui ont pu être analysés pour l'ensemble des bibliothèques municipales au niveau national, nous nous référerons de nouveau à l'enquête de l'ARC Mc menée en 1979-1980 et déjà évoquée plus haut. On peut ainsi s'intéresser tout d'abord à

1) L'ancienneté de l'inscription des usagers dans les bibliothèques qu'ils fréquentent.

-Voici le tableau récapitulatif des réponses des usagers des bibliothèques locales de notre enquête à la question :

Si vous êtes inscrit, pouvez-vous préciser depuis combien de temps?

DUREE	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	7	2%
moins d'un an	52	13%
entre un et cinq ans	162	42%
entre six et dix ans	98	25%
plus de dix ans	68	18%
TOTAL OBS.	387	100%

Voici le tableau récapitulatif des résultats de l'enquête Arc MC

Anc. Inscription	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 19 ans	20 ans et plus	Durée indéterminée
15-19 ans	68%	25%	7%		
20-24 ans	64%	29%	7%		
25-34 ans	76%	12%	11%	1%	
35-49 ans	56%	24%	13%	5%	2%
50-64 ans	37%	17%	23%	22%	1%
65 ans et plus	35%	22%	22%	20%	1%
Ensemble	58%	21%	13%	7%	1%

Il apparaît donc que 55% des inscrits ayant répondu à notre enquête le sont depuis moins de 5 ans, ce qui est totalement parallèle aux résultats obtenus en 1980 par l'enquête Arc Mc sur les bibliothèques municipales (58%) : toutefois les inscrits de moins d'un an ne représentent que 13%, contre 26% pour cette enquête sur les BM en général en 1980. Si les usagers sont dans l'ensemble inscrits de manière récente, on assiste toutefois à un plus haut degré de fidélisation que l'on peut relier à la prédominance des classes d'âge de 35 à 64 ans puisqu'après 40 ans l'ancienneté de la fréquentation augmente (cf. le tableau présentant le croisement entre cette variable et l'âge). D'autre part, comme nous l'avons vu l'âge critique de la fréquentation se situe entre 15 et 24 ans : cela explique la majorité de la réponse "moins d'un an" (35% / 14 % pour l'ensemble de l'échantillon) pour les 25-34 ans. C'est cette classe d'âges qui constitue un tournant dans les modalités de fréquentation et notamment son degré de fidélisation et d'assiduité.

Cette classe d'âge prédomine également parmi les inscrits depuis 1 à 5 ans : on peut expliquer ce chiffre par l'arrivée des enfants à l'âge de l'apprentissage de la lecture, ce qui est, de l'avis des bénévoles comme des usagers interrogés, une motivation très importante pour commencer à fréquenter la bibliothèque. Cela se confirme par la prédominance des 35-44 ans parmi les inscrits depuis 6 à 10 ans, ce qui montre un suivi des enfants au cours de la scolarité et une fidélisation associée à la fréquentation de l'institution.

Pour les inscrits depuis plus de dix ans il faut noter une tendance forte pour les 20-24 ans, toujours en relation sans doute avec ce que nous venons d'évoquer : on trouve là ceux qui, inscrits dès l'enfance, n'ont pas "déserté" la bibliothèque à l'adolescence mais ont

continué à la fréquenter montrant par là leur satisfaction du service rendu. Mais ce sont surtout les 45- + de 65 ans qui constituent ce que l'on peut appeler la "clientèle fidèle" des bibliothèques locales, ce qui explique la moyenne d'âge élevée et l'intérêt porté à cette partie du public.

Si l'on croise maintenant cette variable avec les strates de population des communes, on peut observer que le pourcentage des inscrits depuis plus de 5 ans augmente avec la taille de la commune :

entre 6 et 10 ans :

- 16% pour "moins de 1000"
- 26% pour "1000 à 3000"
- 29% pour "plus de 3000"

plus de 10 ans :

- 7% pour "moins de 1000"
- 17% pour "1000 à 3000"
- 23% pour "plus de 3000"

Cette progression en fonction des strates de population est due sans doute en partie au fait que les bibliothèques municipales se sont créées tout d'abord dans les communes de plus de 3000 habitants, puis plus tardivement dans les communes de 1000 à 3000 habitants et bien plus encore dans les communes de moins de 1000 habitants. On peut penser également que la qualité plus grande des bibliothèques des communes de plus de 3000 habitants (plus de fonds propres, plus d'espace dédié à la consultation, plus de diversification des services) représentent des facteurs de fidélisation importants.

2) Rythme de la fréquentation

On peut en effet tenter de relier cette durée de l'inscription au rythme de la fréquentation. Si l'on distingue dans le public des bibliothèques locales trois grandes catégories selon ce critère : la clientèle fidèle qui se rend à la bibliothèque au moins une fois par semaine, la clientèle assez régulière fréquentant la bibliothèque 1 à 3 fois par mois,

la clientèle occasionnelle venant à la bibliothèque moins d'une fois par mois, on pourra comparer les équilibres qui se détachent dans chacune des deux enquêtes.

- En moyenne, vous venez à la bibliothèque (réponses pour notre enquête) :

FREQUENCE	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	2	1%
au moins une fois par semaine	119	31%
une fois tous les quinze jours	165	43%
une fois tous les mois	90	23%
quelques fois par an (précisez)	11	3%
TOTAL OBS.	387	100%

Résultats Arc MC	
"Clientèle fidèle" (au moins 1 fois/sem.)	19%
"Clientèle assez régulière" (1 à 3 fois/mois)	62%
"Clientèle occasionnelle" (moins d'1 fois/mois)	19%

La clientèle fidèle représente donc 31% des inscrits, ce qui est un résultat nettement supérieur à celui enregistré en 1980 (19%) : on peut donc conclure que se manifeste plus d'assiduité dans la fréquentation des bibliothèques locales. La clientèle régulière regroupe 66% des inscrits tout comme en 1980 (65%) : il s'agit donc dans les deux cas de la majorité des inscrits. La clientèle occasionnelle rassemble seulement 3% des inscrits contre 19% en 1980 pour l'ensemble des bibliothèques municipales. Tout en notant que les questionnaires ont été distribués en juillet, période durant laquelle on peut penser que l'on touche une partie des usagers plus fidèles que la moyenne, on peut toutefois considérer qu'il s'agit là d'une tendance nette à un niveau plus élevé d'assiduité.

On peut relier cette minorité des usagers occasionnels à plusieurs autres facteurs : le fait tout d'abord que les bibliothèques locales constituent essentiellement des "établissements de proximité" (en effet à la question "combien de temps en moyenne

mettez-vous pour venir à la bibliothèque ?" 89% des inscrits ont répondu "moins de 15 minutes"). Mais aussi la fréquentation majoritaire des mères de famille de 35-54 ans ainsi que des personnes âgées : 69% des inscrits ont + de 35 ans : or, ce sont là des catégories de publics ayant des pratiques de fréquentation plus régulières que l'ensemble des inscrits. En outre l'enquête de 1980 note une fréquentation plus régulière chez les inscrits ayant poursuivi des études supérieures, ce qui est le cas de 37% des inscrits ayant répondu à notre enquête.

3) Circonstances de la fréquentation

Alors que 71% des inscrits se rendaient seuls à la bibliothèque municipale en 1980, les résultats obtenus au niveau du réseau des bibliothèques des petites communes du Rhône montrent que 52% des inscrits s'y rendent seuls, contre 40% avec un membre de leur famille et 8% avec un(e) ami(e) ou un(e) collègue. La différence est donc importante, largement au profit de la fréquentation en famille : comme nous l'ont déjà montré plusieurs indicateurs concernant les caractéristiques générales des lecteurs, la pratique des bibliothèques locales est beaucoup plus familiale que celle des bibliothèques municipales des communes de plus de 10 000 habitants, ce qui explique l'attention très forte portée aux enfants dans ces bibliothèques. Cependant les pratiques ne sont pas homogènes pour toutes les classes d'âge (cf. le croisement entre ces deux variables en annexe) :

- pour les 15-19 ans, trois pratiques sont à peu près de fréquence semblable :
 - la fréquentation "solitaire" (37%)
 - la fréquentation en famille (32%)
 - la fréquentation avec un(e) ami(e) (23%)
- Quant à la fréquentation avec un(e) collègue, elle atteint 8% des réponses, score largement plus élevé que pour le reste de l'échantillon.

- pour les 20-24 ans la fréquentation solitaire (46%) est plus fréquente que la fréquentation familiale (34%), la fréquentation avec un(e) ami(e) est également relativement forte.

- de 25 à 44 ans la fréquentation familiale devient majoritaire alors que la fréquentation avec amis ou collègues devient négligeable. La pratique s'avère donc nettement différente de celle des deux catégories précédentes. La présence majoritaire de ces classes d'âge parmi

les personnes ayant répondu est sans doute l'une des raisons fondamentales de la forte pratique familiale de ces petites bibliothèques, d'où l'effort très important apporté au développement des secteurs enfants dans la plupart d'entre elles. C'est ce créneau qui a été largement adopté, peut être parfois au détriment du secteur adultes et tout particulièrement de la frangée des 15-24 ans qui sont d'emblée les plus difficiles à atteindre.

- de 45 à 54 ans la fréquentation solitaire devient largement majoritaire, ce qui correspond avec l'arrivée des enfants dans la tranche d'âge des 15-24 ans.

- pour les plus de 65 ans les 9% de fréquentation avec ami(e)s s'expliquent peut être en partie par l'incapacité de venir seul à la bibliothèque mais aussi au besoin plus fort de relations sociales extra familiales : de fait 13% d'entre eux considèrent la bibliothèque comme un "lieu de convivialité" et 22% comme un lieu d'animation dans la commune (proposition qui n'obtiennent que 6% et 13% des suffrages de l'ensemble de l'échantillon.

Pour conclure on peut noter que ceux qui vont à la bibliothèque accompagnés s'y rendent le plus souvent en famille, avec leurs enfants ou, plus rarement, avec leur conjoint. La fréquentation avec d'autres personnes se rencontre plus souvent chez les femmes, les inscrits âgés de 35 à 49 ans (groupes d'âges où la présence d'enfants en âge de fréquenter la bibliothèque est la plus répandue), et dans les milieux modestes ou moyens.

Il est possible de relier ces observations à celles qui concernent les autres inscrits du foyer familial : 20% seulement des personnes interrogées déclarent être les seuls dans leur foyer à être inscrit à la bibliothèque, alors qu'ils étaient 52% dans l'enquête de 1980. On trouve donc ici un nouvel indicateur de la pratique beaucoup plus majoritairement familiale des petites bibliothèques locales liée à la répartition par âges puisqu'il s'avère que la pluralité d'inscription dans la famille est particulièrement fréquente chez les inscrits âgés de 35 à 49 ans.

Ce sont en effet surtout les femmes de 35 à 49 ans, parmi lesquelles on trouve donc essentiellement des mères de famille qui viennent le plus souvent accompagnées d'un membre de leur famille, que ce soit un enfant ou un adulte.

On peut retrouver ce type de comportement dans les bibliothèques municipales des grandes villes, comme le montrent les résultats de l'enquête sur le fonctionnement et les publics de la Bibliothèque Municipale de Nanterre présentés dans Lire en banlieue. Si la fréquentation solitaire s'avère en effet beaucoup plus importante que dans les bibliothèques locales que nous étudions, l'analyse révèle toutefois que : "La tendance à une pratique solitaire de "l'espace-bibliothèque" concerne davantage les hommes (75%). 57% des femmes par contre viennent plus volontiers en compagnie d'un membre de leur famille, et notamment les femmes au foyer dont 86% déclarent accompagner un membre de leur famille¹".

La proportion, dans les réponses à notre enquête, des enfants et des adultes étant relativement équilibrée, on peut penser que lorsque ces femmes de 35-49 ans viennent à la bibliothèque avec un membre de leur famille, c'est la moitié du temps avec leurs enfants et l'autre moitié du temps avec leur conjoint ou éventuellement avec l'un de leurs parents. Pour cette partie du public les bibliothèques locales semblent donc, outre le rôle de prêt toujours largement prédominant, remplir une fonction de "lieu de sociabilité et de convivialité" qui répond parfaitement à leur attente (on retrouvera cette attente concernant les enfants dans la représentation de la bibliothèque, car la proposition "un lieu d'éveil à la lecture pour les enfants" est très souvent retenue). On trouve là un signe fort de la complémentarité entre l'école primaire et la bibliothèque tant dans l'utilisation de cette dernière que dans l'image qu'en ont les usagers.

49 - Age

8 - D'autres membres de votre famille sont-ils inscrits à la bibliothèque ?

AGE	FAMILLE	oui : un ou de			TOTAL
		s adultes	s enfants	non	
15 à 19 ans		27	25	5	57
20 à 24 ans		19	10	1	30
25 à 34 ans		26	33	13	72
35 à 44 ans		53	89	9	151
45 à 54 ans		38	34	17	89
55 à 64 ans		29	12	21	62
65 ans et plus		20	9	16	45
TOTAL		212	212	82	506

(chi2 = 68.4, ddl = 12, p 99.9%).

¹) Green Anne-Marie, Montchouris Antigone, Lire en banlieue, Paris : Ed. L'Harmattan ; 1994, p.93

Ce sont les personnes de plus de 55 ans qui sont les plus nombreuses à n'avoir aucun membre de leur famille inscrit à la bibliothèque, mais cela ne signifie pas que leur fréquentation est très nettement majoritaire dans la mesure où intervient pour cette partie du public une autre forme de convivialité, à savoir la fréquentation entre amis qui recueille chez eux beaucoup plus de suffrages que pour les autres catégories du public.

4) Durée des visites à la bibliothèque

22% des inscrits ayant répondu déclarent rester à la bibliothèque au moins une demi-heure, alors que 66% des usagers des bibliothèques municipales déclaraient cette pratique en 1980. Cette différence très nette des réponses nous amène à souligner les raisons profondes qui peuvent concourir à l'expliquer. Et tout d'abord la faiblesse dans les petites bibliothèques du travail sur place et, dans une moindre mesure, de la consultation sur place : il semble donc que le manque de place induit une transformation de la pratique de la bibliothèque qui explique au moins en partie la "fuite" des 15-24 ans qui sont les plus nombreux à adopter ce type de pratiques. De fait, avec 78% des inscrits restant moins d'une demi-heure à la bibliothèque, c'est essentiellement la pratique de prêt qui se développe (88% des buts déclarés de la visite à la bibliothèque). La durée moyenne des visites à la bibliothèque décroît à mesure que l'âge des inscrits s'élève, elle augmente avec le niveau d'études ainsi que la taille de la commune.

De manière concordante avec les observations déjà effectuées les jeunes de 15 à 19 ans sont deux fois plus nombreux (35%) que la moyenne de l'échantillon (17%) à rester à la bibliothèque de 1/2 h. à 1h. : cela peut être perçu comme un signe de l'importance de la consultation sur place et de la recherche rapide. On peut d'ailleurs expliquer la faiblesse de cette pratique par le fait que contrairement au prêt il n'y a pas encore de tradition de la consultation (les premières bibliothèques du réseau à avoir proposé ce service ne l'ont débuté qu'il y a dix ans, et toutes les bibliothèques ne peuvent pas encore le proposer loin de là).

Les 20-24 ans restent majoritairement de 15 min. à une 1/2 h. : la recherche des documents s'avère plus longue que la moyenne pouvant être éventuellement associée à une recherche rapide dans les ouvrages de référence. Pour les 35 à 54 ans c'est également cette

période qui est la plus fréquente mais on peut penser que cela correspond à la fréquentation en famille, avec les enfants, chacun prenant le temps de faire son choix.

Pour les plus de 65 ans, la tendance nette est l'importance des réponses "plus d'une heure": 23% (presque 5 fois plus que la moyenne de l'échantillon). Cela est à mettre en relation avec la pratique "plus sociale" de cette classe d'âges qui cherchent à rencontrer d'autres personnes dans la bibliothèque qu'ils considèrent fortement comme "lieu de convivialité" et "lieu d'animation dans la commune". Les petites bibliothèques répondent parfaitement à cette attente de conseils, de convivialité alors que leur point faible consiste en l'absence de documentation précise et de lieux calmes pour l'étude.

5) Le but de la fréquentation

Pour mieux comprendre les observations précédentes, il paraît important d'analyser les représentations et les pratiques des différentes catégories d'usagers à l'égard de la bibliothèque fréquentée. Pour cela il convient en tout premier lieu d'explicitier le sens que nous mettons sous ces deux vocables. Il s'agit en effet de mieux cerner d'une part l'utilisation effective par les usagers de la bibliothèque et de ses différents services et d'autre part l'image qu'ils ont des fonctions prioritaires que devraient être celles de cette institution : comment l'utilisateur vit-il et voit-il cet "espace bibliothèque" qui devient son "environnement" ?

Observons pour cela les résultats de la question :

Généralement vous venez à la bibliothèque pour :

- emprunter des livres
- emprunter des revues
- emprunter des disques
- accompagner quelqu'un
- rencontrer des gens
- sans intention précise
- consulter des livres
- consulter des revues
- écouter des disques
- retrouver quelqu'un
- participer à une animation

L'emprunt de livres est de loin le but le plus souvent déclaré : 42% des réponses sur l'ensemble de l'échantillon. Viennent ensuite l'emprunt de revues (15%), l'emprunt ou la

consultation de disques (13%), la consultation de livres (11%) et le fait d'accompagner ou de rencontrer des gens (9%). On peut relier l'importance de l'emprunt de périodiques au goût plus prononcé des habitants des petites communes pour les journaux et l'actualité mais aussi au soin avec lequel les bibliothèques locales choisissent leurs abonnements pour attirer le public le plus large et le plus nombreux possible. L'emprunt de disques s'avère lui aussi important, d'autant plus si l'on prend en compte le fait que près de la moitié des bibliothèques de l'échantillon sont dépourvues de secteur discothèque : ainsi on peut déduire que lorsque ce service est proposé il est massivement utilisé par le public (sa mise en place a d'ailleurs souvent pour objectif l'élargissement, le rajeunissement et la fidélisation de ce dernier).

Considérons maintenant l'influence du facteur "âge" sur ces motivations pour déterminer l'éventuel impact de celui-ci sur l'utilisation de la bibliothèque. C'est chez les 15-24 ans que l'emprunt de livres est le moins majoritairement cité (ne recueillant "que" 36% et 33% des réponses), au profit de la consultation sur place et de l'emprunt de disques. Pour cette catégorie d'utilisateurs la bibliothèque n'est pas qu'un lieu d'emprunt (élargi aux différentes formes de loisirs et notamment à la musique qui retient particulièrement leur attention), elle est aussi un lieu de travail, le manque de place et de fonds précis devenant comme nous l'avons vu des motifs d'insatisfaction. La bibliothèque est pour eux plus qu'un lieu d'emprunt, leur appropriation du lieu étant plus axée sur la convivialité et l'aspect relationnel autour du livre ou du disque.

Ils se distinguent par la faiblesse de leur intérêt pour la participation aux animations, la bibliothèque ne semblant pas représenter pour eux un moyen de s'intégrer davantage dans la vie de la commune, à l'inverse des 25-34 ans qui sont les plus nombreux à adopter cette pratique. On peut expliquer cela par l'arrivée des enfants qui sont souvent un motif d'inscription à la bibliothèque dans le cadre de l'apprentissage à la lecture et qui sont fréquemment au centre des animations organisées par les bibliothèques, le programme d'animations de la BDP allant également nettement en ce sens². Ainsi, les enfants forment historiquement une partie importante des inscrits dans les bibliothèques locales et sont devenus l'un des vecteurs principaux du développement de leurs activités, ce qui a pour effet de fidéliser aussi leur parent : voilà sans doute un nouveau facteur d'explication de la pratique majoritairement familiale de ces bibliothèques.

²) cf. infra la partie sur la politique d'animation de la BDP

A l'inverse des 15-24 ans, ce sont les plus de 65 ans qui utilisent le plus la bibliothèque pour emprunter des livres, la consultation sur place devenant minoritaire (6% / 11% pour l'ensemble de l'échantillon) ainsi que l'emprunt de disques (3% / 13% pour l'ensemble de l'échantillon) : leurs pratiques s'avèrent donc diamétralement opposées à celles des 15-24 ans, mais se distinguent aussi de celles des autres classes d'âge par le très faible intérêt porté aux documents musicaux et la rareté de la consultation sur place. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'effectuent que des visites rapides à la bibliothèque puisque parallèlement les + de 65 ans sont les plus nombreux à y venir pour rencontrer des gens. S'ils semblent préférer nettement lire à leur domicile (à l'exception des périodiques qu'ils lisent plus volontiers à la bibliothèque, cette lecture étant davantage l'occasion de discussions entre amis sur des sujets très divers), ils investissent la bibliothèque d'une autre forme de sociabilité moins liée aux livres mais davantage à la vie sociale de la commune dont elle constitue un centre d'animation. Quoique la fonction d'emprunt soit à son faite pour cette classe d'âge, la fonction sociale est très développée elle aussi, leur utilisation de la bibliothèque s'organisant autour de ces deux pôles.

La faiblesse des réponses "sans intention précise" montre que l'on ne vient pas à la bibliothèque pour "passer du temps" ou "s'y promener" : elle est essentiellement un lieu d'emprunt ou de consultation et la motivation est souvent précise pour sa fréquentation. On peut expliquer par là la forte proportion des usagers déclarant savoir déjà où se trouve l'ouvrage qu'ils cherchent. De par leur taille moyenne et leur statut d'établissements de proximité les bibliothèques locales sont bien connues, tant dans leur fonctionnement (comme le montrent les résultats des questions portant sur la connaissance du système d'emprunt ou de réservation) que pour leurs fonds documentaires par les usagers qui les fréquentent, chacun ayant acquis un certain niveau d'habitude et de "familiarité".

Ce sont les usagers de 15 à 44 ans qui ont le plus tendance à emprunter des disques, l'écoute sur place n'étant possible que dans bien peu de bibliothèques. Si l'on compare avec les résultats de l'enquête nanterrienne on observe que les usagers déclarant emprunter des disques dans cette bibliothèque municipale d'une ville de banlieue ne sont que 8% (contre 13% dans notre échantillon de bibliothèques municipales) et que ce sont surtout les 30 à 64 ans qui ont "une forte propension à emprunter des disques (respectivement 12% et 14%)". On peut donc constater une nette différence dans les pratiques.

L'importance de l'emprunt de disques dans le réseau de la BDP du Rhône peut s'expliquer par l'ancienneté du service "discothèque" au sein de la Bibliothèque Départementale et par les efforts budgétaires qui lui ont été très tôt accordés, mais ce n'est là sans doute que l'un des facteurs de ce succès. On peut penser que la situation de ces bibliothèques dans des communes de moins de 10 000 habitants généralement dépourvues de lieux de distribution de disques, qu'elles soient périurbaines ou surtout rurales, en fait des lieux de diffusion privilégiés de ce type de documents pour les habitants de ces communes. Cela explique, en association avec l'âge moyen des emprunteurs qui se situe autour de 25 ans, les demandes toujours plus pressantes concernant les nouveautés qui ont amené de nombreuses petites bibliothèques à prendre la décision d'acquérir des documents sonores pour leurs fonds propres. Leur politique d'acquisition est ainsi essentiellement axée sur ces nouveautés, la BDP répondant parfaitement à sa mission de compléter les fonds locaux en leur assurant une certaine diversité mais ne pouvant répondre à la succession des demandes massives suivant l'évolution de celles-ci.

6) Les représentations à l'égard des bibliothèques

Après avoir analysé les motivations effectives de la fréquentation des bibliothèques, il convient d'examiner les représentations qu'ont les usagers de ces établissements. Examinons pour cela les résultats de la question :

Parmi les neuf propositions suivantes, précisez les trois qui vous paraissent le mieux définir la bibliothèque que vous fréquentez ?

- un service de prêt de livres
- un service de prêt de disques
- un service de consultation (livres, revues)
- un lieu de travail et d'étude
- un lieu de promotion du patrimoine littéraire
- un lieu de découverte
- un lieu d'éveil à la lecture pour les enfants
- un lieu de convivialité
- un lieu d'animation dans la commune

Le "service de prêt" est évoqué par 39% des usagers, un peu moins donc que les 55% qui déclarent venir généralement à la bibliothèque pour emprunter des livres ou des disques. Si l'on assiste ainsi à une reconnaissance de la fonction prioritaire de la bibliothèque, elle apparaît moins prédominante dans l'idée que s'en font les usagers que

dans leur pratique habituelle. On peut donc déceler ici que les attentes à l'égard de ces établissements dépassent l'aspect du "lieu d'emprunt". Seuls les 25-34 ans ont une représentation de la bibliothèque comme lieu d'emprunt supérieure à leur pratique effective, ce qui permet de penser que pour cette classe d'âges les attentes comme la pratique sont polarisées sur cette fonction.

Les jeunes de 15 à 24 ans sont deux fois plus nombreux que les autres inscrits à considérer la bibliothèque comme un "lieu de travail et d'études" tout comme ils sont plus enclins à la consultation des documents sur place que les autres classes d'âge. Cela exprime donc une véritable aspiration et un réel besoin à l'égard d'une utilisation différente de l'"espace-bibliothèque" qui ne peut toutefois être que rarement satisfait de par la limitation des budgets et des locaux disponibles. Cela explique d'ailleurs la faiblesse de la proportion de réponses "un lieu de travail et d'études" : ceux qui sont restés inscrits dans ces bibliothèques ont renoncé à ce type d'utilisation et ont développé une stratégie de multifréquentation propre à satisfaire leurs besoins en ce domaine, les bibliothèques locales devenant des lieux d'emprunt "complémentaires" qui permettent de satisfaire les besoins élargis liés aux loisirs (pour le lieu d'emprunt, les 15-24 ans citent ainsi à peu près à égalité les disques et les livres, se distinguant ainsi des autres classes d'âge).

Si l'on établit le "trio de tête" de la représentation pour l'ensemble de l'échantillon, on obtient :

- 1) "service de prêt de livres ou de disques" : 39%
- 2) "lieu d'éveil à la lecture pour les enfants" : 17%
- 3) "lieu d'animation dans la commune" : 13%

Si le prêt est majoritaire et perçu comme fonction principale de la bibliothèque, ce qui est significatif de ce réseau de bibliothèques locales c'est la force de l'intérêt porté à l'action de développement de la lecture chez les enfants, preuve de l'attention prédominante accordée à cette partie du public. Si les usagers poursuivant des études secondaires ou supérieures trouvent difficilement satisfaction dans ces établissements locaux, les élèves des écoles primaires et leurs parents semblent y trouver tout au contraire une "extension des salles de classe" où il est possible de découvrir la lecture à l'écart des structures scolaires contraignantes (d'où l'importance de l'analyse des relations entre BDP et école qui influencent nettement ces représentations spécifiques).

Ce sont, sans surprise les 25-44 ans qui plébiscitent le plus cette image, mais il faut noter qu'elle est importante pour toutes les classes d'âge, signe d'un consensus autour de l'accent mis sur l'incitation au développement de la lecture chez les plus jeunes. On retrouve encore cette "mentalité" familiale qui semble marquer de son empreinte tous les aspects de l'activité de ces établissements de lecture publique des petites communes.

La force du désir d'animation pour toutes les classes d'âge (de 9% pour les 15-24 ans à 22% pour les + de 65 ans) est également une caractéristique spécifique de la perception de ces établissements qui sont essentiellement, comme nous l'avons vu, des lieux de proximité. On observe à nouveau ici une certaine disproportion entre les réponses concernant la participation effective aux animations proposées (3% en moyenne) et la perception de la bibliothèque comme "lieu d'animation". Cela indique l'importance de la fonction sociale de ces établissements dont on attend qu'ils "dynamisent" la vie culturelle de la commune d'implantation, qu'ils leur apportent une "médiatisation" plus importante, qu'ils permettent à la population locale de se rencontrer et même de se réunir autour de cette activité culturelle consensuelle qu'est la lecture.

Les principales attentes exprimées par ce désir d'animation semblent être la volonté de favoriser l'accès de tous à la culture et le désir de forger un sentiment d'identité municipale s'appuyant sur une "image de marque" attractive et valorisante³. En outre, la bibliothèque peut manifester ainsi sa volonté d'ouverture à l'extérieur et de rapprochement avec les autres acteurs de la vie culturelle. Ce désir d'animation augmente régulièrement avec l'âge, devenant une priorité pour les + de 65 ans : on peut rapprocher ce phénomène de la progression de l'ancrage dans la vie socioculturelle de la cité, mais aussi de la "focalisation" sur la vie communale, les activités professionnelles n'entraînant plus de relations quotidiennes avec l'extérieur et le milieu urbain.

Les 25-34 ans quant à eux placent en troisième position le "lieu de découverte" et une autre perception de la bibliothèque comme fenêtre d'ouverture sur le monde et les autres activités culturelles en association avec la fonction d'animation. Cette notion de découverte est évoquée de manière assez équilibrée par toutes les classes d'âge : elle

³) Pour reprendre les propos de Bertrand Calenge, alors directeur de la BDP de Saône et Loire, "La bibliothèque devient le lieu central de l'action culturelle, dans le village où il est souvent la seule institution culturelle".

implique un désir de diversification des pratiques de lecture et donc de l'offre documentaire proposée. Elle est citée trois fois plus que celle de "promotion du patrimoine littéraire", nouvel indice de la prédominance de la lecture plaisir sur la lecture contrainte ou "légitime" dans ces petites bibliothèques .

Enfin, les plus de 65 ans ont pour trio de tête le "service d'emprunt" (37%), le "lieu d'animation" et le "lieu de convivialité" (35%) : on assiste donc là à une aspiration de rencontre avec autrui, de relations sociales forte puisqu'elle rassemble autant de réponses que l'emprunt qui s'avère majoritaire pour la moyenne de l'échantillon.

7) L'utilisation des services offerts par les bibliothèques

L'emprunt et la lecture sur place : Critères de choix des livres empruntés

Pour cerner ces critères, examinons les résultats de la question :

A partir de quoi choisissez-vous généralement les livres ou les disques que vous empruntez à la bibliothèque ?

- vos propres goûts ou désirs
- vos besoins de recherche
- les conseils d'amis ou de membres de votre famille
- les conseils d'un enseignant
- les livres ou les disques présentés dans les médias
- les conseils d'un bibliothécaire
- les nouveautés présentées par la bibliothèque

47% des lecteurs suivent leurs "propres goûts ou désirs" pour effectuer ce choix, ce qui est la réponse de loin la plus fréquente, suivie des "nouveautés présentées par la bibliothèque" (17%) et des "besoins de recherche" (11%). Cette pratique est donc essentiellement autonome, liée sans doute à la prééminence de la "lecture-loisirs" sur la "lecture contrainte" comme le montre la faiblesse du choix guidé par des besoins professionnels ou éducatifs.

Toutefois, les besoins de recherche se situent en troisième position, ce qui est l'indice d'une attente relativement forte, dont on a vu qu'elle est le plus souvent déçue par le

manque de place et les fonds peu précis. Cette forte attente s'observe surtout chez les 15-34 ans (cette proposition rassemble 25% des réponses des 15-19 ans, 18% de celles des 20-24 ans et 14% de celles des 25-34 ans) : on assiste d'ailleurs à une diminution des choix de cette proposition à mesure que l'âge augmente, ce qui semble logique puisque ce sont surtout les lycéens et étudiants qui fréquentent la bibliothèque dans ce but.

Les 15-24 ans ont une conduite bien spécifique, se différenciant nettement de la moyenne de l'échantillon puisqu'ils ne sont que 7% (15-19 ans) et 5% (20-24 ans) à fonder leur choix sur les nouveautés présentées alors que le pourcentage est supérieur à 17% pour toutes les autres classes d'âges. On peut avancer plusieurs éléments d'explication à cela : d'une part, la lecture "utile" est beaucoup plus importante pour cette catégorie de lecteurs et elle a donc tendance à s'imposer aux dépens de la lecture de distraction ; d'autre part, il semble que les 15-19 ans ne trouvent pas dans les bibliothèques locales les livres ou les disques qu'ils ont découverts dans les médias, les nouveautés présentées ne correspondant pas dès lors à leurs attentes (autre cause possible de leur sous-représentation).

Ce sont les personnes âgées de plus de 55 ans qui se montrent les plus sensibles aux conseils des bibliothécaires, puisqu'ils sont 16% (55-64 ans) et 13% (+ de 65 ans) à déclarer les suivre, alors que la proportion n'est que de 9% pour l'ensemble de l'échantillon. On retrouve à ce niveau également la spécificité des 15-24 ans qui ne sont que 3% (15-19 ans) et 2% (20-24 ans) à déclarer suivre ces conseils : les relations avec les animateurs de la bibliothèque sont donc fort limitées, avec là encore plusieurs raisons possibles. Tout d'abord, la différence d'âge entre les jeunes lecteurs et les bénévoles qui, dans de nombreuses bibliothèques encore, ont plus de 55 ans. Cette différence induit des rapports moins serrés entre ces deux types d'acteurs de la bibliothèque dus à une difficulté d'identification des uns par rapport aux autres. En outre, la recherche des jeunes lecteurs étant motivée plus largement par des besoins documentaires précis, ceux-ci sont moins enclins à chercher d'autres facteurs de choix pour guider leurs emprunts.

Il faut néanmoins moduler cette affirmation par l'importance de l'intérêt accordé par les 15-34 ans aux conseils qui leur sont prodigués par leurs amis ou des membres de leur famille. Si le rapport à l'institution et aux personnes qui la représentent est plutôt faible, cela ne signifie donc pas qu'il n'y ait pas de recours à la médiation d'autres personnes pour

s'orienter dans le choix des livres mais plutôt que les relations sont plus spécialement axées sur les relations personnelles et extérieures à la bibliothèque.

Quant aux conseils des enseignants, ils ne sont que faiblement cités par les 15-19 ans (9% de leurs réponses), indice de la faiblesse de la motivation "scolaire" ou "estudiantine" pour la fréquentation de la bibliothèque (insuffisance de l'offre documentaire précise, concurrence d'autres bibliothèques plus spécialisées), et seulement de manière epsilonienne par les autres classes d'âge, y compris les 20-24 ans (leur fréquentation de la bibliothèque communale ne semble donc aucunement liée à leurs études : la plupart déclarent d'ailleurs "utiliser" pour cela d'autres établissements, BM de communes plus importantes pour leur offre documentaire plus diversifiée et BU pour la précision de leur fonds et l'adéquation aux besoins de recherche).

La prédominance des "goûts et désirs personnels" est tout aussi nette (48%, 47%, 47%) quelle que soit la strate de population. C'est dans les communes de moins de 1000 habitants que les besoins de recherche sont le plus souvent évoqués (14% des réponses) ; il en est de même pour les conseils d'amis ou de membres de la famille ainsi que pour les conseils des professeurs. Les usagers des bibliothèques de ces communes semblent donc les fréquenter davantage dans une visée de recherche précise liée aux études ou aux livres dont ils ont entendu parler dans leur entourage, peut-être parce qu'elles sont le seul pôle de ressources documentaires qui leur soit accessible et que par là même elles cherchent à répondre le plus précisément possible aux demandes de chacun (notamment par le biais du renouvellement de livres, romans et documentaires auprès de la BDP : d'où l'importance pour cette institution de présenter peut être tout particulièrement aux bibliothèques des petites communes une offre documentaire très diversifiée et pouvant atteindre un certain degré de précision dans de nombreux domaines.

Par contre, les nouveautés sont bien davantage plébiscitées dans les communes de plus de 1000 habitants, la lecture-loisirs semblant avoir pris le pas sur la lecture "prescrite". On peut relier ce phénomène à la plus grande importance des fonds propres de ces bibliothèques (cf. la colonne "budget documentaire" dans le récapitulatif des indicateurs d'activité des bibliothèques de l'échantillon), la politique d'acquisition étant le plus souvent basée sur l'achat des nouveautés demandées par le public. Ainsi, lorsque l'offre est proposée la demande se développe elle aussi et il serait sans doute indispensable de permettre aux

plus petites bibliothèques ne disposant pas de tels budgets de proposer à leurs usagers un nombre suffisant de ces nouveautés répondant à leur attente peut-être non encore exprimée et qui serait ainsi mise en lumière. On peut penser également que la bibliothèque dans les communes de plus de 1000 habitants la bibliothèque ne constitue plus pour la majorité des lecteurs le seul pôle documentaire mais plutôt l'un de ces pôles permettant de satisfaire les désirs de lecture distraction notamment.

Les conseils des bibliothécaires sont également appréciés dans les trois strates de population : il ne semble pas qu'à ce niveau la taille de la bibliothèque ou la présence d'un professionnel influe véritablement sur la pratique. C'est essentiellement donc les acquisitions des nouveautés (souvent le fait des professionnels) qui permet de distinguer le degré de satisfaction des lecteurs en fonction de la présence ou non d'un professionnel. Il semble que les efforts se portent surtout sur la constitution des collections suffisamment diversifiées aux dépens dans certains cas de l'accueil et de la fonction de conseil auprès des lecteurs : il y aurait peut être là une direction à développer dans le cadre des formations des bibliothécaires bénévoles ou professionnels, la sensibilisation à cette fonction étant toujours à renouveler.

L'amélioration souhaitée des services

Pour cerner un peu mieux les attentes non encore satisfaites à l'égard de ces services, il nous semble important de nous arrêter ici sur l'amélioration des services souhaitée par les usagers, afin de découvrir les grandes directions à suivre pour chercher à mieux les satisfaire. Voyons donc les résultats à la question :

Quelle amélioration du service souhaiteriez-vous en priorité ?

- Réponse plus rapide aux réservations de documents
- Organisation d'un comité de lecture
- Service d'information (vie associative, tourisme...)
- Service de renseignements (emploi, formation...)

La proposition "réponse plus rapide aux réservations" qui correspond à un désir d'amélioration du service documentaire de la bibliothèque et de la circulation des

documents au niveau du réseau obtient les résultats suivants selon les différentes strates de population :

- de 1000 habitants : elle rassemble 40% des suffrages, score particulièrement important puisqu'on n'obtient que 24% pour l'ensemble des réponses. C'est en effet dans les bibliothèques de ces communes les plus petites que la diversité de l'offre documentaire exige le plus la circulation des documents dans le réseau départemental et en tout premier lieu des nouveautés ; beaucoup d'entre elles en effet n'ont pas ou très peu de fonds propres et les usagers ressentent donc le besoin fondamental des services de la BDP pour ce qui concerne le renouvellement des documents. Ainsi, ce sont les usagers de ces bibliothèques qui ont le plus profité de l'instauration du système des réservations qui a pu devenir tout-à-fait performant grâce à l'informatisation sans pouvoir toutefois répondre aux besoins de tous les usagers pour la recherche d'un livre précis ou qui vient juste de sortir, ce qui explique cette attente encore forte. Tant que la mission prioritaire de la bibliothèque n'est pas parfaitement remplie, les attentes des usagers se fixent donc en priorité sur les lacunes persistantes.

- 1000 à 3000 habitants : elle n'est plus citée que par 25% des usagers. Cette forte diminution est liée sans aucun doute à l'augmentation des fonds propres des bibliothèques, les achats se focalisant essentiellement sur les nouveautés et les livres demandés par les lecteurs), mais aussi au renouvellement plus important des fonds lors des passages de bibliobus (système des quatre passages spécialisés) ou mieux encore lors des venues des responsables à la BDP pour le choix des livres.

+ de 3000 habitants : cette proposition devient minoritaire avec 16% des suffrages, signe manifeste d'une amélioration de la diversité de l'offre documentaire locale. Dès lors le service de diffusion documentaire de la BDP n'est plus prioritairement destiné à la satisfaction des demandes des lecteurs, mais plutôt à un élargissement des secteurs et des types de documents représentés afin de "provoquer" la demande et non plus seulement de la satisfaire.

La proposition concernant "l'organisation d'un comité de lecture" peut nous donner des renseignements sur le désir des usagers de s'impliquer personnellement dans le choix des documents. Elle reçoit 22% des suffrages au niveau de l'ensemble des réponses : les

plus désireux de ce genre de participation étant les usagers des communes de 1000 à 3000 habitants. On peut y voir l'indice d'un désir de rendre ce choix plus proche de leurs propres attentes, expression réelle d'une volonté d'évolution de cet aspect du fonctionnement de la bibliothèque : plus la demande documentaire de base est satisfaisante, plus la volonté de la rapprocher au maximum de ses aspirations est importante.

Le service d'information réunit 32% des réponses, ce qui exprime une forte demande en ce sens : la bibliothèque est de plus en plus perçue comme une institution devant être tout-à-fait intégrée dans la vie socioculturelle de la commune, un pôle d'information sur tous les aspects de la vie sociale. Il faut noter qu'il s'agit là de la proposition ayant reçu le maximum de réponses, c'est donc l'axe principal d'évolution à envisager pour la bibliothèque si elle désire coller au plus près des désirs de son public. C'est dans les communes de plus de 3000 habitants que le score est le plus élevé (38%), ce qui nous amène à penser que plus la commune est importante, plus le besoin de "médiateur d'informations" se fait ressentir, et c'est bien ce rôle que ces usagers espèrent voir jouer de plus en plus à leur bibliothèque (ouverture plus large sur la vie associative, développement du travail avec d'autres partenaires...).

Quant au "service de renseignement" il recueille 22% des réponses, le pourcentage augmentant là aussi avec la taille de la commune (16% ; 23% ; 26%), expression là encore d'une forte demande de diversification des activités de la bibliothèque. On peut penser à ce propos à l'intérêt que pourrait représenter une augmentation de la coopération avec les Carif (Centre d'Animation et de Ressources de l'information sur la formation) nés en 1983 d'une volonté de création, à l'échelon régional, d'organismes qui centralisent, exploitent et diffusent l'information sur la formation. Les bibliothèques locales pourraient chercher à s'intégrer dans les réseaux régionaux de lieux ressources "formateurs" ou tout au moins bénéficier de la diffusion de la documentation (dossiers de presse, dossiers documentaires...) avec possibilité de conférences ou autres activités (expositions, forum...) en commun. On trouverait peut-être là un moyen de fidéliser davantage les lecteurs adultes les plus jeunes en étant plus en phase avec leurs propres préoccupations et en se positionnant comme acteur culturel participant à "une politique d'insertion, de solidarité, de régénération du statut social" au service de tous les publics.

Les usagers désirent voir augmenter la fonction "sociale" de la bibliothèque : la diffusion d'une information pratique, "collant" aux principales préoccupations de la population desservie, semblerait mieux répondre aux attentes du public présent et servir leur image pour toucher des catégories de la population qui ne se sentent pas forcément concernées aujourd'hui par ses activités, surtout dans les communes de taille importante. Pour les usagers, la bibliothèque doit se situer toujours davantage au coeur de la cité, les bibliothécaires ayant dès lors de nouvelles responsabilités : déjà outil culturel et outil pédagogique le public attend de plus en plus de la bibliothèque qu'elle devienne un outil social.

Si l'on considère ensuite l'influence de la présence ou non d'un responsable professionnel sur l'amélioration du service souhaitée, on observe que la corrélation entre ces variables est également significative.

Amélioration/Présence prof. ou bén.	Réponse plus rapide aux réservations	Organisation d'un comité de lecture	Service d'information	Service de renseignements
Bibliothécaires ou aides	16%	22%	36%	26%
Bénévoles formés	32%	20%	28%	20%
TOTAL	24%	21%	32%	23%

Les usagers des bibliothèques animées par un responsable bénévole attendent en tout premier lieu une réponse plus rapide aux réservations (32%), la fonction documentaire n'étant pas encore conforme à leurs aspirations la priorité se situe donc à ce niveau. Toutefois le service d'informations reçoit également de nombreux suffrages (28%), signe que la bibliothèque est loin d'être perçue comme un simple centre de diffusion de documents même si cette fonction est bien ressentie comme centrale.

La hiérarchie des attentes s'inverse lors de la présence d'un professionnel : dès le moment où l'abondance et la diversité de l'offre documentaire est assurée, les désirs d'évolution sont essentiellement dirigés vers une ouverture de la bibliothèque sur son

environnement extérieur : 36% des usagers désirent voir se créer un service d'information et 26% un service de renseignements.

La bibliothèque, après avoir établi son rôle de référence documentaire et de "repère du savoir", doit devenir le lieu de consultation le plus large possible et dans les domaines les plus vastes possibles pour satisfaire les attentes de ses usagers. Si l'on veut assurer la plus large fréquentation possible de l'établissement, il est important d'ouvrir la bibliothèque au monde associatif qui l'entoure ainsi qu'à toutes les institutions oeuvrant dans le cadre du social, de garder toujours le contact avec le quotidien : elle doit pouvoir devenir "acteur, ressource et partenaire de premier plan au sein de la cité". Afin d'attirer les adultes et tout particulièrement les plus jeunes d'entre eux il faut leur permettre de se reconnaître dans l'offre proposée, de se sentir en phase avec les activités mises en oeuvre, il faut "se tenir à leur côté" et jouer un rôle de "conseiller" pour faire face aux situations de vie difficiles. Cela implique peut-être un effort particulier pour intégrer dans l'activité de la bibliothèque des personnes d'âges différents de manière à ce que chacun puisse se reconnaître à travers cet encadrement même.

Quels autres documents désireriez-vous pouvoir emprunter ?

Le développement des secteurs discothèques

Lorsque l'on demande aux usagers les types de documents qu'ils aimeraient pouvoir emprunter dans la bibliothèque qu'ils fréquentent :

- d'autres documents que le livre (disques, films...)
- des documents multimédia (CD ROM)
- de l'information électronique
- autres, précisez

leurs réponses se portent majoritairement vers la proposition "d'autres documents que livres (disques, films...)" et ceci quels que soient la strate de population, le caractère rural ou périurbain de la commune, la présence ou non d'un professionnel. Ce sont essentiellement les films qui sont désignés ainsi que les disques en l'absence de section discothèque dans l'établissement fréquenté. L'aspiration prioritaire se porte donc sur le passage de la bibliothèque à la médiathèque, par le développement de documents

davantage liés aux pratiques de loisirs et à "l'air du temps". Ce sont en majorité les hommes qui demandent cette création de secteurs discothèque ou vidéothèque, ce qui peut laisser à penser que la réalisation de ce désir équilibrerait sans doute davantage la répartition par sexe du public de la bibliothèque même si les femmes sont nombreuses également à attendre une telle évolution.

Ces deux secteurs apparaissent donc au sein de la bibliothèque comme "un facteur d'augmentation et d'élargissement des pratiques culturelles" : la demande du public est forte dans tous les types des petites communes de même que dans les grandes ou les moyennes agglomérations. C'est ce qui explique l'importance du secteur discothèque de la BDP créé en 1968 et implanté tant à la centrale de Bron (14 757 documents) que dans les annexes de Limas (7 437 documents) et de Thizy (4 055 documents). Dotée d'un budget annuel d'environ 330 000 F , la discothèque départementale dessert aujourd'hui 34 communes qui passent 3 à 4 fois par an afin de renouveler 300 à 500 documents sonores en fonction des besoins et des fonds locaux, avec depuis deux ans la mise en place d'un système de conventions. Les projets consistent en un développement des lots de cassettes en langues étrangères et des expositions concernant la musique. Elle s'intègre donc parfaitement dans l'objectif de la BDP qui est de diffuser dans les communes de moins de 10 000 habitants des fonds documentaires associant tous les supports dans un but d'information, d'étude et de culture, la musique se situant aujourd'hui "au coeur des univers culturels" par la place de plus en plus importante qu'elle occupe au sein des loisirs des différentes catégories de population.

Le développement des secteurs vidéothèques

Cet effort de diversification de l'offre documentaire les usagers l'attendent aussi majoritairement en direction des films, que ce soit en milieu rural ou en milieu périurbain. La création de la Vidéothèque de Prêt est beaucoup plus récente puisqu'elle est intervenue en 1986 avec à l'époque seulement trois bibliothèques pilotes desservies. Elle dessert aujourd'hui 18 bibliothèques qui viennent renouveler leurs documents uniquement à la centrale de Bron tous les deux mois. L'objectif clairement fixé est de limiter l'achat des films "grand public" afin de ne pas devenir un "vidéoclub", même si les attentes des

usagers, transmises par les bénévoles, vont nettement en ce sens. Dans ce domaine, plus qu'ailleurs se pose le délicat problème de l'équilibre entre les deux couples culture/éducation et loisirs/divertissement, l'accent étant mis très fortement sur la qualité des documents achetés (sans doute en raison du prix des documents, de leur "nouveau", de l'impact que peut avoir l'image).

La difficulté la plus importante à ce niveau étant de résister aux demandes très pressantes des relais locaux concernant les derniers films sortis et les plus médiatisés pour se concentrer, pour les films ayant rencontré un fort succès, sur ceux qui peuvent amener les emprunteurs vers d'autres films de fiction ou des documentaires, la politique d'acquisition étant d'ailleurs davantage axée sur les classiques et le "haut de gamme" dans tous les secteurs. Tout cela explique l'importance de plus en plus ressentie de la formation en ce domaine afin de permettre aux animateurs des bibliothèques locales d'avoir "un autre regard sur l'image", que cela concerne la fiction ou le documentaire. Face à la massification de la demande, la compétence et la motivation de ces animateurs apparaissent en effet comme les principaux facteurs de réussite de ces secteurs.

Les différents témoignages recueillis permettent de distinguer trois types de publics différents :

- Les "cinéphiles" qui empruntent l'ensemble des cassettes déposées dans les relais ou quasiment tout.
- Les "curieux" qui furetent dans les rayons et qui empruntent des films qui leur semblent intéressants même si ce ne sont pas ceux qu'ils cherchaient au départ.
- Les "décus" qui pensaient trouver un service identique à celui du vidéoclub avec toutes les nouveautés et souvent ne reviennent plus après deux ou trois tentatives infructueuses.

Se rencontrent et s'opposent en fait dans ce secteur, peut-être encore plus précisément que dans les autres, les impératifs du "service public" (avec son aspect éducatif et sa volonté culturelle selon l'acception "distinguée" de la culture) et ceux du "service au public" (incitant à suivre les tendances qui se dessinent à travers les emprunts dans les bibliothèques locales montrant une grande demande de fictions les plus récentes possibles).

Malgré cette difficulté, on observe un grand succès de ce service là où il est implanté : on peut le saisir à travers la nécessité d'organiser des permanences spécifiques pour ce type d'emprunts, la demande se révélant particulièrement forte. C'est l'offre qui contribue ensuite à structurer cette demande, on pourrait presque dire à la "filtrer".

"Des chemins vicinaux aux autoroutes de l'information"

La deuxième proposition la plus citée avec 26% des réponses désigne les documents multimédia et tout particulièrement les CD ROM. Cette demande s'affirme de plus en plus pressante, marquant une réelle évolution des pratiques culturelles dans le sens du multimédia avec intégration des supports électroniques. Cela s'est concrétisé par la création depuis un an d'un département CD ROM à la BDP : le choix des acquisitions se porte sur des titres de nature encyclopédique, documentaire (artistique, scientifique, historique...) destinés aux adultes comme aux jeunes. Le but est de proposer des présentations aux animateurs des bibliothèques locales afin que ces supports trouvent leur place dans leurs collections et puissent être empruntés à la BDP pour être mis à disposition des publics en consultation sur place, le prêt individuel se heurtant pour l'instant à des problèmes de droit.

Alors que les idées reçues tendraient à imposer l'image d'un secteur périurbain beaucoup plus actif en ce domaine que les communes du secteur rural, il nous semble très important de faire mention ici de l'action de précurseur que joue le SIVOM⁴ du canton rural de Saint-Laurent de Chamousset au sein duquel a été développé un volet culturel (une partie de la taxe professionnelle étant affectée aux dépenses liées au savoir) couvrant notamment l'action des bibliothèques. Ainsi, dans ce canton, a été créé un Centre Multimédia dont l'une des fonctions essentielles est la constitution d'un fonds assez large de CD ROM, de la formation des animateurs des bibliothèques en ce domaine, de la sensibilisation de la population du canton et de l'équipement des bibliothèques locales pour permettre la mise en place de ce service. Le but est donc de créer des "pôles communaux d'accès au savoir" par l'intégration de nouveaux supports. La formation est assurée lors des réunions trimestrielles des bibliothécaires du canton afin que chacun puisse acquérir une autonomie technique lui permettant ensuite de guider le public : le Centre Multimédia a ainsi formé 53 bibliothécaires. Les projets désormais consistent à développer les connexions Internet dans les bibliothèques locales. Malgré les difficultés rencontrées : peur

⁴) Syndicat Intercommunal de la Voirie et des Ordures Ménagères

de l'informatique, niveaux hétérogènes des bénévoles, difficultés de configuration de certains CD ROM, évolution rapide des matériels, limitation et inégalité des titres multimédia, les réussites sont très importantes : la découverte d'un nouveau monde, la forte croissance de l'utilisation de ces nouveaux outils : ce "média" étant parfaitement adapté à la consultation en bibliothèque, l'intérêt d'un fonds cantonal et la préparation du public pour d'autres types d'accès à l'information.

Ces initiatives ont permis à la BDP de trouver un partenaire dynamique et motivé avec lequel coordonner ses actions afin d'étendre ce service à l'ensemble des cantons du département à la veille de la mise en place des Autoroutes Rhodaniennes de l'Information couvrant l'ensemble du territoire. Ce sont donc ici des bibliothèques de milieu rural qui font figure de modèles à suivre offrant avant toutes les autres à leurs usagers la possibilité d'élargir les sources de leurs connaissances en diversifiant les supports et en se plaçant "à la pointe du progrès", le "modernisme" étant ici l'apanage d'un secteur rural qui désire mettre à bas toutes les images négatives liées à ce statut.

Quelles autres activités aimeriez-vous voir développer ?

Nous avons vu plus haut que les animations proposées dans les bibliothèques locales grâce au soutien technique de la BDP consistent essentiellement en expositions prêtées ou louées par cette dernière, des séances de type "heure du conte" pour les enfants, l'utilisation de kamishibaï... Les résultats de cette question montrent que ce type d'actions est fortement apprécié par les usagers qui en attendent encore un développement. Toutefois c'est la demande de nouvelles animations de type "rencontres avec des auteurs" et "débat" qui se dégage nettement des réponses données par les usagers.

	Rencontres avec des auteurs	Débats	Lectures et contes	Expositions	Animations autour de la petite enfance	Activités en relation avec le monde scolaire	TOTAL
Comm. rurale	32%	16%	9%	21%	10%	12%	268
Comm. périurbaine	33%	15%	13%	20%	11%	8%	194
TOTAL	32%	16%	12%	20%	10%	10%	462

	Rencontres avec des auteurs	Débats	Lectures et contes	Expositions	Animations autour de la petite enfance	Activités en relation avec le monde scolaire	TOTAL
15-19 ans	33%	19%	8%	19%	6%	15%	48
20-24 ans	37%	20%	0%	26%	4%	13%	30
25-34 ans	24%	11%	13%	23%	20%	9%	75
35-44 ans	30%	14%	16%	14%	13%	13%	135
45-54 ans	38%	18%	8%	21%	6%	9%	76
55-64 ans	35%	17%	9%	28%	7%	4%	69
+ de 65 ans	37%	16%	10%	27%	10%	0%	30
TOTAL	32%	16%	11%	21%	10%	10%	463

Il se dégage de ces résultats que les "rencontres avec des auteurs" sont demandées majoritairement par toutes les classes d'âge, tant dans les communes rurales que dans les communes périurbaines (les croisements avec les strates de population et la présence ou non d'un professionnel montrent d'ailleurs que ces facteurs n'influencent pas non plus la répartition des réponses).

Il faut noter toutefois que les 25-34 ans, et dans une moindre mesure les 35-44 ans, semblent un peu en retrait par rapport aux autres classes d'âge pour cette proposition comme pour celle des "débats", privilégiant quant à eux les animations autour de la petite enfance ou les activités en relation avec le monde scolaire. Cette différence de comportement peut s'expliquer logiquement par le fait que l'on trouve dans ces classes d'âge les parents ayant des enfants en âge scolaire. Ils sont donc plus demandeurs d'actions tournées prioritairement vers les enfants ; certains d'entre eux proposent d'ailleurs les formes d'action qu'ils désirent, tels par exemple des actions de soutien scolaire ou encore la présentation de choix d'albums pour enfants.

Si l'on revient aux deux demandes majoritaires que sont la venue d'auteurs et l'organisation de débats, on peut y percevoir le désir des usagers de voir se développer les actions de contact "public" (ou même "mondain") mais aussi d'ouverture sur le monde extérieur au sein de la bibliothèque qu'ils fréquentent. On retrouve là une très forte attente à

l'égard de ce qu'Anne-Marie Bertrand désigne, dans son ouvrage sur Les Bibliothèques Municipales, comme le troisième objectif de l'action culturelle des bibliothèques : "assurer la promotion de la bibliothèque elle-même par des opérations de prestige ou par des "événements" qui susciteront l'intérêt de la presse". Le public semble donc fort demandeur de son côté des opérations "de prestige" et de médiatisation de la bibliothèque qui s'intègre dès lors davantage dans l'ensemble du paysage culturel.

En outre, cela confirme l'importance des actions culturelles en direction de toute la population de la commune pour permettre à chacun d'approcher la lecture par d'autres biais et de découvrir ainsi que "les livres qu'ils perçoivent "gris" peuvent être des boîtes à trésor⁵". Les usagers attendent de la bibliothèque qu'elle développe sa "visibilité" tout en les intégrant toujours davantage à ses activités, leur participation pouvant être directe tant dans les débats que lorsqu'ils peuvent rencontrer un auteur pour dialoguer, le désir d'implication s'affirme donc très important et fortement lié au degré d'adhésion à l'activité de l'institution culturelle.

Pour conclure...

L'ancienneté de l'inscription ainsi que l'assiduité de la fréquentation apparaissent nettement plus importantes dans les bibliothèques locales étudiées que dans l'ensemble des bibliothèques municipales : ces établissements semblent donc réussir parfaitement à fidéliser leurs usagers tout-à-fait conscients du service rendu, à l'exception toutefois des 15-24 ans, classe d'âges critique de la fréquentation. Ce sont surtout les 45-+ de 65 ans qui constituent la "clientèle fidèle" des bibliothèques locales.

La pratique des bibliothèques locales s'avère beaucoup plus familiale que celle des bibliothèques municipales, surtout pour les femmes de 25-44 ans qui constituent la majorité des usagers ayant répondu à notre enquête. On retrouve donc ici un nouvel aspect de la fonction de sociabilité et de convivialité remplie par ces bibliothèques.

Si les petites bibliothèques répondent parfaitement à l'attente des usagers concernant les conseils et la convivialité, leur point faible consiste en l'absence de

⁵) François de Singly, "L'engagement dans la lecture chez les collégiens : inégal et fragile", p.101

documentation précise et de lieux calmes pour l'étude, d'où la sous-représentation des 15-24 ans dans leur public.

Les enfants constituent au contraire une catégorie de public privilégiée. De fait, ce qui est significatif de ce réseau de bibliothèques locales, c'est la force de l'intérêt porté à l'action de développement de lecture chez les enfants, enjeu qui rencontre un réel consensus dans toutes les classes d'âge.

Il semble d'autre part que les efforts portent majoritairement la plupart du temps sur la constitution des collections aux dépens de l'accueil des lecteurs, notamment des adultes les plus jeunes : les formations des bibliothécaires bénévoles ou professionnels devraient insister davantage sur la sensibilisation à cette fonction qui est toujours à renouveler.

Les usagers désirent voir développer la fonction sociale des bibliothèques. La diffusion d'informations pratiques "collant" aux préoccupations principales de la population pourrait mieux répondre aux attentes du public présent et servir l'image des bibliothèques afin de toucher des catégories de la population qui ne se sentent pas concernées aujourd'hui par leurs activités, surtout dans les communes de taille importante.

Si les disques et les films sont les plus demandés, les CD ROM et les connexions à des réseaux à longue distance font de plus en plus l'objet des aspirations sous l'impulsion notamment de l'action du service culturel d'un canton rural qui ouvre la voie à la généralisation de ces supports dans les bibliothèques à l'aube de l'ouverture des Autoroutes Rhodaniennes de l'Information.

CONCLUSION

A l'issue de cette recherche où le temps de la réflexion et de l'analyse nous a semblé si bref, il nous semble important les constats les plus marquants tirés des résultats de l'enquête et qui peuvent amener à plusieurs pistes de réflexion.

L'exemple du réseau de la BDP du Rhône montre qu'il est impossible d'envisager les pratiques et les motivations des usagers des bibliothèques locales en faisant abstraction des éléments de l'évolution historique de ce réseau, du contexte géographique et de l'organisation des services mise en place tant au niveau municipal que par l'institution départementale. Tout cela influe de fait sur le degré d'adhésion des différentes catégories de la population à l'égard de l'établissement fréquenté.

Une étude des usagers des bibliothèques locales mérite d'être envisagée par rapport aux données des pratiques culturelles et de la fréquentation des bibliothèques au niveau national. L'intérêt est en effet de mener une comparaison qui fait apparaître les points communs mais aussi les divergences et les spécificités de ces usagers, parfois surprenantes par rapport aux idées reçues. Si dans toutes les bibliothèques municipales on observe une majorité de femmes parmi les inscrits, ce phénomène paraît ici exacerbé, les femmes représentant la quasi-totalité des équipes d'encadrement et les trois quarts des usagers (peut-être devrait on parler d' "usagères").

On peut relier cela à la forte fréquentation familiale de ces établissements de proximité où la convivialité s'avère être le maître-mot. Il serait fort intéressant de pouvoir appréhender plus précisément la relation entre ces différents facteurs et leur influence respective dans les différents types de bibliothèques étudiées. Il faudrait sans doute mener une réflexion au sein de chaque équipe visant à intégrer des personnes représentant le plus de catégories de population possibles, chacun pouvant communiquer sa passion pour son domaine de prédilection afin que la bibliothèque puisse devenir un pôle d'identification pour tous les usagers présents ou potentiels.

Les besoins documentaires quant à eux semblent s'être homogénéisés, quelle que soit la taille de la commune ou la zone géographique concernée. Si les pratiques et les modalités d'utilisation diffèrent cela semble dû beaucoup plus à la limitation de l'offre qu'à une moins grande exigence de la demande. Les documentaires semblent être aujourd'hui au coeur de ce problème, les attentes du public s'avérant particulièrement

fortes mais parfois difficiles à satisfaire. Les efforts déjà entrepris concernant la politique d'acquisition en ce sens semblent donc fondamentaux et méritent d'être poursuivis en concertation avec tous les partenaires en jeu.

Les initiatives commençant à apparaître pour développer des pôles spécialisés couvrant le plus de domaines possibles dans les différentes bibliothèques au niveau cantonal marquent le début de concrétisation de la réflexion menée partout sur ce point central. C'est sans doute l'un des axes de réflexion et de développement du service qui devra être toujours pris davantage en compte pour la constitution des collections.

Dans ce domaine, comme pour l'accueil que le public, et tout particulièrement les usagers de 15 à 34 ans, place au centre de ses préoccupations, la formation s'avère indispensable. Celle-ci, dont les bénévoles reconnaissent le caractère fondamental, est souvent la condition *sine qua non* de l'élargissement du public et de la meilleure satisfaction de ses besoins et de ses attentes. Peut-être conviendrait-il de développer au sein des formations déjà proposées la sensibilisation à la fonction de l'accueil du public adulte tout comme cela a déjà lieu en direction des enfants. Il faudrait peut-être à ce niveau rétablir un meilleur équilibre entre ces deux grandes catégories de publics pour permettre à chacun de se sentir mieux intégré au sein des activités de ces différents établissements.

S'il est un terme qui paraît exprimer l'essence des aspirations des usagers, c'est celui d' "ouverture". Ils attendent en effet de la bibliothèque une ouverture sur les nouveaux médias, disques et films, pour répondre à la diversification de leurs loisirs ; mais aussi une ouverture sur l'individu par l'écoute attentive de chacun et le développement des renseignements personnalisés ; l'ouverture sur la vie avec la mise en place de services d'information notamment sur l'emploi et la formation professionnelle mais aussi sur l'environnement socio-associatif local ; l'ouverture sur le monde enfin avec l'accroissement des collections de documentaires et de CD ROM ainsi que des connexions aux réseaux à longue distance.

L'opinion souvent véhiculée d'un monde rural plus replié sur lui-même se voit ainsi totalement infirmée par cette aspiration prédominante qui mérite d'être précisément examinée si l'on veut chercher à répondre le mieux possible dans l'avenir aux aspirations des usagers, y compris ceux qui aujourd'hui sentent leurs besoins et leurs désirs le moins bien pris en compte, à savoir les jeunes de 15 à 24 ans.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Sociologie

BARBIER-BOUVET J.F., POULAIN M., Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou. Paris : Documentation française, 1986.

BARDIN Laurence, L'analyse de contenu. Paris : PUF, 1977. 233p. Le psychologue.

BOUDON Raymond, Les méthodes en sociologie. Paris : PUF, 1969. 126p. Que sais-je, 1334. ISBN 2-13-045388-0

CHARTIER A.M., HEBRARD J., Discours sur la lecture (1880-1980). Paris : BPI/Centre Georges Pompidou, 1989. 525p.

DONNAT O., COGNEAU D., Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989. Paris: La Découverte : La Documentation française, 1990.

DUVERGER M., Méthodes des Sciences Sociales, Paris : PUF, 1961. 503p. coll. Thémis.

ELIAS Norbert, Qu'est-ce que la sociologie. Paris : Pandora, 1981. 224p.

GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales. Paris : Dalloz, 1986. 1104p. Précis Dalloz. ISBN 2-247-00749-X.

MENDRAS Henri, Eléments de sociologie. Paris : A.Colin, 1989.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE, Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989. Paris : La Découverte : La Documentation française, 1990. 285p. ISBN 2-7071-1914-8.

MOSCAROLA J., Enquêtes et analyse de données avec le Sphinx. Paris : Vuibert, 1990. 307p. Vuibert Gestion. ISBN 2-7117-7646-8.

Textes officiels

Ordonnance n° 45-2678 du 2 novembre 1945 relative à la création des bibliothèques centrales de prêt des départements, *in* : *Journal officiel*, 4 novembre 1945, p.7241.

"Circulaire du Directeur des bibliothèques et de la lecture publique du 27 février 1968, adressée aux directeurs des BCP" *in* : *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°4, 1968.

Circulaire D.L.L.6 n° 1705 du 17 juillet 1978 : mission et objectifs des Bibliothèques Centrales de Prêt.

"Circulaire portant sur les missions, moyens et fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt du 1er août 1985 adressée aux commissaires de la République des régions et départements, aux directeurs régionaux des affaires culturelles et aux directeurs des BCP", *in* : *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°3-4, 1985, pp.305-311.

Décret n° 86-102 du 20 janvier 1986 relatif à l'entrée en vigueur du transfert de compétences dans le domaine de la Culture.

Approche géographique et démographique

COLIN P., L'essor collectif des monts du Lyonnais. Paris : Musée de l'Homme, 1984. 283p.

FILLOUX J., "Le Rhône, Notes et Etudes Documentaires", *in* : *La Documentation Française*, n° 4160-4163, Paris, 1975, 163p.

"Le Beaujolais : un vignoble dynamique", *in* : *Revue de Géographie de Lyon*, 1975, pp. 127-150.

Rhône : Lyonnais, Beaujolais. Paris : Editions Bonneton, 1991.

"Recensement de la population 1990 : Rhône", *in* *Notes et documents de l'INSEE Rhône-Alpes*, n°90, juin 1991. 4p.

"Les transformations du paysage social 1982-1990", in *INSEE Première*. n°213, juillet 1992. 4p.

La lecture en milieu rural ou périurbain

CHAPUIS R., avec la collab. de BROSSARD T., Les ruraux français. Paris : Masson, 1986. 224p. ISBN 2-225-80602-0.

GINANE Pierrette, POTEAU Gérard, L'animation culturelle en milieu rural. Paris : Les éditions municipales, 1991.214p.

GIRAUD Nicole, "Les besoins documentaires en milieu rural : l'exemple des Alpes de Haute-Provence", *Bulletin des bibliothèques de France*, t.29, 3, 1984, pp.224-228.

GREEN A.M., MONTCHOURIS A., Lire en banlieue : Le fonctionnement et les publics d'une bibliothèque municipale. Paris : L'Harmattan, 1994. 218p. ISBN 2-7384-2370-1.

LADEFROUX R., PETIT M., GARDIEN C.M., Lecteurs en campagne : les ruraux lisent-ils autrement. Paris : Documentation Française, 1993. 247p. ISBN 2-902706-67-7.

Bulletin des bibliothèques de France, 1, 1992, "Livres et lectures".

Aujourd'hui, la culture du monde rural. De l'ivraie à l'ivresse, Deuxième université rurale de Vaison-la-Romaine, université de Toulouse-le-Mirail, 1987.

Fédération nationale des associations familiales rurales, Les pratiques culturelles individuelles et collectives en milieu rural. Rapport d'étude 1988-1989, Paris.

Analyse et évaluation des services des bibliothèques

KUPIEC Anne (sous la dir. de), Bibliothèques et évaluation. Paris : le Cercle de la Librairie, 1994. 197p. ISBN 2-7654-0549-2.

ALLEN J., POTTER J., Evaluating the Performance of Public Outreach Services : a Consumer View, National Consumer Council, British Library Research Paper, 1986, 8.

BERTRAND Anne-Marie, Les bibliothèques municipales : Acteurs et enjeux. Paris : le Cercle de la Librairie, 1994. 157p. (Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0552-2

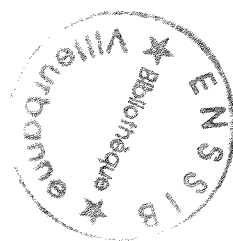
BURTON P.F., "Accuracy of Information Provision : the Need for Client-Centered Service", *Journal of Librarianship*, n° 4, 1990, pp.201-215.

D'Elia Georges, WALSH Sandra, "Content, pas content ? La satisfaction de l'utilisateur soulèvera-t-elle les bibliothèques publiques ?", *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, 1984, pp.16-25.

GAZAGNES Jocelyne, L'évaluation dans les bibliothèques publiques, outil de pilotage ou de légitimation ? : de l'approche technico-économique à une approche socio-politique, mémoire DEA, Villeurbanne, ENSSIB, 1993.

HUSSON Claude, "Statistiques statiques ou évaluation dynamique ?", *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 1992, pp.32-33.

VAN HOUSE Nancy, LYNCH Marie jo, McCLURE Carles, Output Measures for Public Libraries. Chicago : American Library Association, 1987.



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9669803